LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVI — NO 185

MONTRÉAL, MARDI 10 AOÛT 1965

MÉTÉOROLOGIE

Nuageux mais plus frais ; moins humide
Min.: 65 — Max.: 75

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

10¢

FÊTE DU JOUR

SAINT LAURENT

Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau

Les employés du port rentrent au travail

par Evelyn DUMAS-GAGNON

Les mille employés du port de Montréal retournent au travail aujourd'hui, après huit semaines de grève. Réunis hier en assemblée syndicale, ils ont accepté dans une proportion de 95 pour cent les dernières offres du Conseil des ports, offres qui prévoient notamment:

● une augmentation de salaire de 50 cents l'heure dont 30 cents rétroactif au 1er janvier 1965; 5 cents au 9 août et 15 cents au premier janvier 1966;

● l'arbitrage exécutoire des demandes syndicales en ce qui regarde les taux de salaires des diverses classifications d'emploi;

● le retrait de toutes les poursuites judiciaires que le Port a intentées durant le conflit contre des grévistes, les dirigeants du syndicat et la CSN;

● une formule de règlement du problème de l'ancienneté chez la centaine d'employés des silos numéros trois et quatre qui ont déclenché la grève sur le tas le 13 juin — formule en tous points conforme à ce que réclamait dès lors le syndicat — et l'annulation des 69 congédiements qui avaient fait suite à cette grève (qui s'est ensuite étendue à l'ensemble des employés).

La réunion d'hier matin, prévue pour neuf heures trente, a commencée avec une heure de retard: les négociateurs syndicaux y sont arrivés directement des bureaux du ministère fédéral du travail où ils discutaient avec les représentants patronaux, sans interruption, depuis une heure dimanche après-midi.

Un climat de fête régnait à l'assemblée des grévistes. Malgré la chaleur, ceux-ci écoutèrent patiemment pendant deux heures les explications que leur a fournies en anglais et en français leur chef négociateur, M. Robert Sauvé, ainsi que l'interprétation italienne de ces explications touchant les 14 clauses du contrat réglées en fin de semaine.

Une salve d'applaudissements accueillit l'annonce de la formule de réglement du problème de l'ancienneté des "pelleteurs de grain". Il en fut de même au chapitre des salaires, bien qu'à ce moment les "bravos" étaient entrecoupés des huées d'une section de la salle.

M. Sauvé fit valoir aux grévistes qu'après avoir réclamé une augmentation de 70 cents pour deux ans ils en obtenaient 50 qui, en fait, leur seraient versés sur une période de quatre mois et demi. Le salaire du journalier passera de $1.73 l'heure à $2.23 d'ici le premier janvier 1966. Quant aux ajustements des taux de salaire — le syndicat réclamait à ce titre des hausses de 9 à 56 cents l'heure selon les catégories — ils seront soumis au jugement d'un arbitre indépendant dont la décision liera les parties.

M. Sauvé ajouta qu'il fallait tenir compte également des avantages sociaux nouveaux qu'obtenaient les employés : Entre autres, le Conseil des ports accepte de défrayer désormais la moitié du coût d'un régime d'assurance-santé de groupe ,jusqu'à concurrence de $4 par mois par employé.

Les dirigeants syndicaux se sont dits satisfaits également des clauses touchant les contrats à forfait et l'automatisation : dans le premier cas, le port pourra continuer à confier à des sous-contracteurs les travaux qu'il faisait exécuter selon ce système dans le passé, mais dans aucun cas de tels contrats à forfait ne pourront entrainer une mise à pied ni une diminution de salaire pour un employé membre du syndicat; quant aux changements technologiques les employés du port obtiennent la même protection qui a été accordée récemment aux employés de la CTM, c'est-à-dire qu'un employé affecté par de tels changements pourra bénéficier d'une période d'essai d'un mois dans une nouvelle fonction où son salaire et son ancienneté seront protégés; si les changements touchent plus de 50 pour cent des employés d'une unité de travail, les employés mis à pied obtiendront une indemnité de licenciement équivalant à deux semaines de salaire par année de service jusqu'à concurrence de 36 semaines.

Enfin, un autre gain syndical important prévoit la création du poste de délégué syndical en chef, qui sera chargé des griefs, ainsi que de la surveillance des conditions de sécurité, d'hygiène et de bien-être. Ce délégué travaillera à plein temps pour le syndicat et sera rémunéré par le Conseil des ports.

A Ottawa, le ministre du travail, M. MacEachen, s'est dit ravi du règlement de la grève. Il avait interrompu ses vacances la semaine dernière pour revenir à Ottawa s'occuper personnellement de ce conflit et en fin de semaine, lui et le ministre des transports, M. Pickersgill, ont eu une série de communications téléphoniques avec les dirigeants du port de Montréal en vue de hâter le règlement.

Paul Martin demande que l'ONU s'attaque aux vrais problèmes

OTTAWA — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, a demandé hier aux membres des Nations unies de mettre un terme aux querelles qui paralysent les travaux de l'Assemblée générale pour s'occuper des importants problèmes internationaux au cours de la prochaine session. "Il serait insensé de reprendre les positions inflexibles des quelques années précédentes, a-t-il affirmé au cours d'une conférence de presse, faisant allusion à la dispute financière concernant le refus de payer leurs cotisations par des pays membres tels que l'Union soviétique et la France.

Le ministre a déclaré que le Canada craint que la prochaine réunion de l'Assemblée générale, fixée au 21 septembre, ne soit encore la scène de débats sur la même querelle qui a empêché la discussion des problèmes mondiaux lors des deux dernières sessions.

A ce sujet, M. Martin a demandé à l'ambassadeur spécial du Canada à l'ONU, M. Paul Tremblay, d'étudier l'ordre du jour de la session et de voir s'il y a possibilité que l'Assemblée se mette au travail.

Le ministre a fait remarquer qu'au cours des derniers mois, on avait critiqué publiquement M. Tremblay. Il a déclaré qu'il voulait qu'on sache qu'il avait la plus grande confiance en ce dernier comme représentant permanent du Canada à l'ONU.

"Je veux que l'on comprenne bien que je n'ai aucune réserves à ce sujet", a-t-il ajouté.

M. Martin a fait savoir que M. Tremblay avait été critiqué par M. Wilson Woodside, président de l'Association des Nations unies du Canada, ainsi que par les journaux *The Gazette* de Montréal et *The Toronto Globe and Mail* de Toronto.

Le chef de la diplomatie canadienne a exprimé l'espoir que d'autres pays suivront l'exemple du Canada, de la Grande-Bretagne, du Danemark et de la Finlande qui ont fourni $18 millions pour aider à compenser le défaut de paiements de certains membres de l'ONU.

M. Martin espère également que "les Etats-Unis se montreront plus flexibles" sur cette question lors de la prochaine assemblée générale. Les Etats-Unis, appuyés par le Canada, avaient soutenu à la dernière

Voir page 13 : Martin

Le Canada ne peut envoyer de troupes au Sud-Vietnam puisqu'il participe au contrôle de la trêve

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures, M. Martin, a donné comme raison pour laquelle le Canada ne pouvait expédier de troupes au Vietnam le fait qu'il appartient à la commission internationale de contrôle de la trêve (CIC).

Il annonce par contre que le gouvernement songeait plus tôt à une nouvelle assistance économique au Vietnam.

"Il serait indésirable que le Canada dépêche des effectifs militaires en Asie." a déclaré M. Martin, qui a expliqué que le Canada fait partie de la CIC, que le Canada participe à la force des Nations unies au Moyen-Orient et aux effectifs de pacification à Chypre, et qu'il a ses obligations à l'OTAN. Le ministre a ajouté que lorsque la lettre du président Johnson au premier ministre Pearson et la réponse de ce dernier auront été publiées, on verra bien si le Canada a été invité à envoyer des troupes au Vietnam.

Tension chez les postiers

Montréal boycotte le référendum 'national'

par Paul CLICHE

Le président montréalais de l'Association des employés des postes, M. William Houle, a annoncé hier que les postiers de Montréal boycotteront le référendum que la Fraternité des employés des postes du Canada organise à travers le pays.

Ce référendum se terminera le 20 août. Il vise à connaitre l'opinion des 19,500 postiers membres de la Fraternité sur le rapport préliminaire du commissaire Anderson. Ce rapport, qui a pour effet principal de porter les augmentations annuelles des postiers de $360 à une somme variant entre $510 et $550, a d'ailleurs été accepté par le gouvernement fédéral mercredi dernier.

Le secrétariat de la Fraternité a commencé à expédier hier les bulletins de vote aux divers centres postaux du pays. Ils devront revenir à Ottawa avant minuit le 20 août. Le bulletin pose deux questions : 1) Acceptez-vous les recommandations du juge Anderson?; 2) Etes-vous en faveur ou contre la grève?

M. Houle a dit que les bulletins destinés aux 4,100 postiers montréalais seront retournés immaculés au secrétariat de la Fraternité dès leur arrivée à Montréal.

Ce n'est plus le temps de prendre un vote de grève... on n'est pas pour se laisser conduire par des gens qui nous ont laissé tomber, a déclaré en substance le président montréalais des employés des postes.

M. Houle a aussi qualifié de "temporaire" l'entente qui a mis la fin à la grève des postiers montréalais samedi. Dès que la loi accordant aux employés de la fonction publique fédérale le droit de négocier entrera en vigueur, nous reprendrons les négociations en vue de la signature d'une convention collective, a-t-il dit.

M. Houle a dit aussi que le moral des postiers était magnifique. "Les gars sont entrés la tête haute... ça va très bien à cause des nombreuses heures de travail supplémentaire qu'ils devront effectuer d'ici à ce que la situation redevienne normale, ils ne souffriront pas tellement financièrement des effets de la grève".

Près de la base américaine de Da Nang, dans le Centre-Vietnam, un tir de barrage d'artillerie des "marines" a détruit par erreur un hameau. Plusieurs civils ont été tués ou blessés. La photo montre une jeune fille grièvement blessée par un éclat d'obus. (Photo UPI)

Un incendie dans une base de fusées-H aurait fait 48 morts

SEARCY — Les autorités de l'aviation américaine à Little Rock, dans l'Arkansas, ont confirmé hier soir que 48 travailleurs civils manquent à l'appel par suite d'un incendie qui a pris naissance à cinq heures hier après-midi dans le silo d'une fusée atomique Titan II.

L'aviation affirme qu'il n'existe aucun danger de déflagration nucléaire, la tête atomique de l'engin n'étant amorcée qu'après la mise à feu. Mais la fusée était en position de départ.

De Washington, le président Johnson a donné ordre de tout tenter pour sauver la vie des travailleurs emprisonnés dans la fosse.

Deux survivants ont été transportés à l'hôpital. Un troisième, peintre, a raconté que ses camarades s'affairaient dans le silo lorsque l'explosion d'un engin diesel provoqua l'incendie.

La chaleur et la fumée étaient encore si intenses trois heures après le début de la déflagration que des sapeurs revêtus de costumes ignifuges durent se contenter d'empêcher les flammes de se propager. Ils n'ont pu pénétrer dans le silo et porter secours aux misérables. On ne sait si les fusées du missile lui-même ont pris feu. L'engin mesure 108 pieds de hauteur.

On estime que 51 travailleurs s'affairaient à la réfection du silo lorsque l'incendie éclata. L'équipage assigné à la surveillance et, s'il y a lieu, au lancement de la fusée est composé habituellement de deux officiers et deux hommes. Ils habitent une redoute souterraine et trois lourdes portes de métal les séparent du silo lui-même. Hier soir, on cherchait toujours à établir contact avec eux.

Le missile Titan II a une portée de 6,000 milles et atteint une vitesse de 18,000 à l'heure. Le silo qui a brûlé fait partie d'un dispositif de dix-huit rampes souterraines qui circonscrivent le centre de l'Arkansas.

Un porte-parole de la U. S. Air Force a expliqué que la fusée TITAN était sans doute dépourvue de sa tête nucléaire lorsque l'incendie éclata. C'est la procédure habituelle lorsqu'on entreprend des travaux de quelque importance dans les silos.

Six millions de lettres ont été acheminées hier

Les 4,100 postiers montréalais font des heures supplémentaires depuis la fin de leur grève de 17 jours. Malgré tout, on ne croit pas que la situation redevienne entièrement normale avant plusieurs jours. On ne peut cependant publier de chiffres qui décriraient la situation avec exactitude car bien des points demeurent encore inconnus.

Quoi qu'il en soit, les facteurs montréalais ont distribué plus de 6,000,000 de lettres au cours de la journée d'hier, a révélé le responsable des opérations au bureau de poste de Montréal, M. Laurier Caron. Le volume quotidien normal se chiffre à 1,600,000 lettres et colis. Il ne reste plus donc à distribuer que 1,500,000 des objets qui s'étaient accumulés à Montréal au cours de la grève.

Mais ces chiffres ne rendent compte que d'un aspect de la situation. D'une part, les objets postaux en provenance de l'extérieur de Montréal avaient été retenus dans les bureaux de poste du lieu de l'expédition. Cette avalanche de courrier ne fait que commencer à entrer dans la métropole. Il est difficile de prévoir combien d'objets retenus de cette façon arriveront au cours des prochaines heures mais on parle de quelque 20,000,000 de lettres et colis.

D'autre part, il y a les objets postaux qui seront mis à la poste à Montréal même d'ici quelques jours. Le volume normal quotidien de ce courrier expédié de Monréal se chiffre à 1,500,000. Mais dès les premières journées de ramassage

Voir page 13 : Lettres

Johnson : nous résisterons tant que l'agression se poursuivra

WASHINGTON. — Le président Johnson a réitéré hier sa volonté de résister à l'agression au Vietnam jusqu'à ce que le camp communiste se montre disposé à négocier, en affirmant que la situation était dans l'ensemble "bien équilibrée" et dans un certain nombre de cas "meilleure que nous ne l'aurions espéré".

M. Johnson a répété avec force les termes exacts de la réponse qu'il avait faite la semaine dernière au ministre des affaires étrangères du Ghana, M. Alex Quaison-Sackey.

"Nous sommes là-bas pour de bon. Nous ferons tout ce qu'il faut pour résister à l'agression. A l'instant même où cette agression cessera, la résistance militaire cessera" également.

Affirmant qu'il n'y avait pas de "scission substantielle au sein du pays ou du congrès," à propos de sa politique vietnamienne, M. Johnson a insisté sur le fait qu'il bénéficie d'un mandat absolu du Congrès en vertu de la résolution adoptée au mois d'août dernier par les deux Chambres réunies au moment de l'affaire du golfe du Tonkin.

Le président a rappelé que cette résolution lui donnait pleins pouvoirs pour prendre toute mesure nécessaire pour repousser l'agression au Vietnam. Il a également rappelé que le Congrès s'était réservé le droit, dans le texte qu'il avait adopté, de mettre fin à tout moment aux pouvoirs spéciaux conférés au président.

M. Johnson a néanmoins révélé que les perspectives de nouvelles initiatives en faveur d'un règlement négocié du problème seraient largement évoquées au cours des prochaines conférences à la Maison-Blanche.

De son côté, M. Dean Rusk a déclaré que les Américains sont prêts à soutenir la guerre au Vietnam pendant cinq, dix ou vingt ans, jusqu'à ce que le Nord-Vietnam réalise qu'il ne peut gagner et qu'il n'y a pas d'autres solutions que la négociation.

Par ailleurs, le département d'Etat a démenti les informations de presse selon lesquelles le Nord-Vietnam aurait cherché à entrer en négociations avec les Etats-Unis l'automne dernier en vue de trouver une solution à la crise vietnamienne.

Selon ces informations dont un grand journal de New York s'est fait l'écho, l'initiative d'Hanoï aurait été prise au moment de la campagne électorale par le truchement d'un diplomate asiatique non-communiste qui aurait proposé qu'une rencontre ait lieu à Rangoon.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, a souligné à sa conférence de presse quotidienne que la position des Etats-Unis concernant les perspectives d'un règlement pacifique de la guerre a été fréquemment exposée par le président des Etats-Unis lui-même, notamment le 7 avril et le 28 juillet derniers ainsi que par plusieurs hauts fonctionnaires de l'administration.

"En ce qui concerne les informations se rapportant à des initiatives de paix à l'automne dernier, a déclaré M. McCloskey, nous n'en connaissons aucune qui puisse être considérée comme une tentative de règlement pacifique du problème vietnamien." Le porte-parole a rappelé que plusieurs sondages ont eu lieu, mais qu'aucun de ceux-ci n'a été concluant.

Au Vietnam

SAIGON. — Les troupes gouvernementales du Sud-Vietnam, en route pour secourir le camp de forces spéciales de Duc Co assiégé, ont subi l'attaque de francs-tireurs du Vietcong, hier, a déclaré, un porte-parole militaire américain.

Voir page 13 : Johnson

Des conflits économiques et ethniques ont conduit à la sécession de Singapour

LONDRES — Le gouvernement britannique a reconnu officiellement l'Etat de Singapour, devenu indépendant après avoir décidé de se retirer de la Malaysia fédération de la grande Malaisie, a annoncé hier soir un communiqué du ministère des relations avec le Commonwealth.

Cette reconnaissance officielle était attendue. En effet, comme on l'estime dans les milieux diplomatiques, la Grande-Bretagne, mise devant le fait accompli, désire maintenir les meilleures relations avec le nouvel Etat, qui abrite la puissante base navale dont dépend l'ensemble du dispositif militaire britannique dans le Sud-Est asiatique. La Grande-Bretagne souhaite s'assurer que rien ne viendra réduire la capacité de ses forces dans cette région où règne un conflit latent entre la Malaysia et l'Indonésie.

D'autre part, on s'inquiète à Londres de l'avenir des relations entre la Malaysia et Singapour, relations qui seraient gravement menacées si le nouvel Etat indépendant établissait des relations avec la Chine populaire ou l'Indonésie.

Il reste maintenant à décider si Singapour demeurera au sein du Commonwealth. On s'attend que la Grande-Bretagne y sera favorable mais, quoi qu'il en soit, la décision doit être prise à l'unanimité des 21 pays membres de la communauté.

La rupture survenue hier matin entre Singapour et Kuala Lumpur marque l'aboutissement de deux ans de querelles entre l'Etat et le gouvernement central, et remonte, en fait, à la période précédant la formation de la Fédération de Malaysia.

Voir page 13 : Singapour

ECHEC DE LA MISSION EXPLORATOIRE DE M. STEPHANOPOULOS

Grèce : nouvelle victoire de Papandréou sur le roi

ATHENES — C'est par 119 voix contre 26 que les députés de l'Union du centre réunis en conférence qui a duré plus de trois heures, ont décidé hier de refuser leur accord au mandat de former le gouvernement qui avait été remis dimanche par le roi à M. Stephanopoulos.

Dès qu'a été connu le résultat du vote des députés de l'Union du centre, la foule, qui était tenue à distance de la salle des délibérations, s'est approchée et est entrée dans un véritable délire. M. Papandréou est apparu au balcon, suivi de MM. Stephanopoulos et Tsirimocos. La foule a crié longtemps: "Vive la démocratie. Vive Papandreou".

"La démocratie vaincra", a notamment déclaré M. Papandreou, s'adressant du balcon du club des libéraux à la foule qui l'acclamait.

"Je peux vous assurer que dans ce pays, seul le peuple est souverain et qu'il imposera finalement sa volonté", a-t-il ajouté.

"Ayez confiance en moi, a conclu M. Papandreou. Nous nous retrouverons bientôt côte à côte dans de nouvelles luttes".

La seule solution qui peut être envisagée maintenant pour résoudre la crise est celle d'un gouvernement de large union nationale, estime-t-on dans les milieux politiques après l'échec de M. Stéphane Stéphanopoulos.

Toute solution issue du seul parti de l'Union du centre, ajoute-t-on, doit être abandonnée, le veto de M. Georges Papandreou paralysant toute tentative dans ce sens.

La formule d'Union nationale qu'on évoque dans ces mi-

Voire page 13 : Grèce

L'URSS fait campagne pour obtenir l'appui des Canadiens à sa politique au Vietnam

MOSCOU. — L'Union soviétique a lancé une campagne en vue de se concilier l'appui et la sympathie du Canada sur son attitude à l'égard du Vietnam et de discréditer la politique américaine envers ce pays du Sud-Est asiatique.

La récente mission canadienne a pu s'en rendre compte au cours de sa visite de onze jours en Russie.

Les Canadiens, rentrés chez eux en fin de semaine dernière, avaient été priés par le ministère des affaires extérieures de ne point discuter de la question du Vietnam avec leurs hôtes.

Une des raisons c'est que cinq partis politiques étaient représentés dans la mission et que chacun a ses opinions à ce propos.

Mais les Russes n'ont cessé de revenir à la charge sur ce point et il en est résulté que de fait il fut beaucoup question du Vietnam au cours du dialogue.

Ce fut particulièrement le cas à une réception donnée par M. Gordon Brown, chargé d'affaires de l'ambassade canadienne. Un groupe de Russes ayant à sa tête M. Michel Zamyanin, sous-ministre des affaires étrangères, a harangué le président des Communes, M. Alan Macnaughton, pendant près d'une heure au sujet de la question des affaires étrangères, particulièrement au sujet du Vietnam.

L'URSS

Leur principal argument était que les Américains n'avaient aucun droit d'intervenir au Vietnam et que leurs bombardements du Nord Vietnam constituaient un outrage profondément ressenti par le gouvernement soviétique.

M. Macnaughton fit de son mieux, lorsqu'il pouvait glisser un mot, d'exposer la politique du gouvernement canadien favorable à un règlement politique du problème tout en reconnaissant la nécessité de résister à l'agression communiste.

Les Russes évidemment tentaient d'ignorer le gouvernement canadien et de s'adresser directement au peuple canadien par le truchement de ses parlementaires dans le but de tirer profit de ce que les Russes estiment être la vaste opposition des masses canadiennes à l'égard de la politique américaine.

Voir page 13 : L'URSS

Moscou désire vraiment un rapprochement avec l'Ouest

OTTAWA — Un député créditiste frais arrivé d'une visite de trois semaines derrière le rideau de fer se dit convaincu du désir de l'Union soviétique d'effectuer un réel rapprochement avec l'Ouest.

"C'est l'impression qui m'a le plus frappé", déclare M. H. A. Olson, député de Medicine Hat, Alberta, qui faisait partie de la mission des 17 parlementaires canadiens rentrés dimanche d'un voyage à la Russie et à la Tchécoslovaquie.

"Durant tout le cours de notre visite, dans toutes les classes, on a exercé un considérable effort pour nous vendre l'idée de la coexistence.

"Les Russes désirent véritablement quelque rapprochement avec l'Ouest. A mon humble avis, l'on ne saurait douter de leur sincérité sur ce point." M. Olson a caractérisé son premier voyage au bloc communiste d'expérience fabuleuse dans une interview qu'il accorda lundi. Il discerne deux motifs à ce désir de Moscou de cimenter les relations entre l'Est et l'Ouest.

APPREHENSIONS

"En premier lieu, la Russie nourrit des craintes à l'endroit de la Chine. Ce sentiment se manifeste par exemple par l'absence de tout appui russe à la politique chinoise à l'égard du Vietnam.

"Et l'on semble aussi en général être convaincu tant parmi les dirigeants russes que dans le peuple de l'absolue futilité d'un conflit militaire à l'ère nucléaire. Ils ont aussi horreur que nous de l'idée d'une guerre nucléaire."

La route, l'eau et la foudre ont fait une cinquantaine de victimes en fin de semaine

Au moins 49 personnes ont perdu la vie de violente façon en fin de semaine au Canada. Dimanche soir, les traditionnels relevés permettaient de supposer que le week-end aurait été moins meurtrier que d'habitude. Il n'en fut rien pourtant et dans la nuit de dimanche à lundi de nombreux noms sont venus s'ajouter à la liste.

Un relevé de la Presse Canadienne de vendredi 18 heures à minuit dimanche soir révèle que 27 personnes sont mortes dans des accidents de la route, 14 se sont noyées, une est morte dans un incendie et deux ont perdu la vie dans des accidents divers.

En Ontario, quatre jeunes de moins de 18 ans ont été tués par la foudre au cours d'une excursion de campisme. Un autre jeune homme a été électrocuté en effectuant des réparations à son automobile.

Egalement en Ontario, cinq personnes ont péri dans des accidents de la route, sept se sont noyées et un homme est mort dans un incendie.

Au Québec, on a enregistré 23 accidents mortels, dont 16 sur les routes. Il y a eu cinq noyades et deux victimes d'accidents divers.

Les province de Terre-Neuve, de l'Ile-du-Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba ont enregistré chacune un mort dans des accidents de la circulation. En Colombie-Britannique, deux personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route et une autre s'est noyée.

Aucun accident mortel n'a été signalé en Nouvelle-Ecosse, en Alberta et en Saskatchewan.

Voici la liste complémentaire des victimes d'accidents au cours du week-end. Nous ne reprenons pas les noms déjà cités dans notre livraison d'hier.

Jacques Provost, 35 ans, de Ville-Marie, dont la voiture a plongé dans un fossé en bordure d'une route secondaire près de Témiscamingue, 180 milles au nord-ouest d'Ottawa.

Marise Gladu, 12 ans, de Boucherville, frappée par une automobile au cours d'une promenade à bicyclette près de sa demeure, en banlieue de Montréal.

Nick Onuschuck, 17 ans, de Montréal, noyé dans une chute de la rivière Rouge, près de Labelle, 70 milles au nord-ouest de Montréal.

Samedi

Roger Laliberté, 21 ans, de St-Hyacinthe, écrasé sous un tracteur qu'il conduisait près de St-Grégoire, 35 milles au sud-ouest de Montréal.

Jean-Marc Boudreau, 16 ans, de Baie-St-Paul, qui s'est noyé dans le St-Laurent.

Jean-Claude Jeannotte, d'âge inconnu, de Pointe-à-la-Frégate, mort dans un accident de la circulation près de son domicile à 320 milles au nord-ouest de Québec.

Christiane Sauvé, 7 ans, de Montréal, tuée par une automobile à Laprairie, quelques milles au sud de Montréal.

Jean-Guy Picard, 20 ans, de Montréal, qui s'est noyé au bas d'une chute de la rivière Rouge, près de Labelle, 70 milles au nord-ouest de Montréal.

Antoine Boivin, 43 ans, de Chambord, qui s'est noyé, son embarcation ayant chaviré sur le lac St-Jean, près de Roberval, à 140 milles au nord de Québec.

Dimanche

Pauline Simoneau, 60 ans, et Armand Joanisse, 59 ans, de Montréal, de même que Robert Hoffer, 47 ans, d'Argyle, N.Y., tués dans une collision impliquant deux voitures, près de Pointe-Fortune, 50 milles à l'ouest de Montréal.

Rosaire Simard, 45 ans, de St-Fulgence. Son auto est entrée en collision avec un poteau de téléphone près de sa demeure, à 150 milles au nord de Québec.

Fernand Bolduc, âgé de 24 ans, de Durantaye, noyé au cours d'une baignade près de St-Michel-de-Bellechasse, à 30 milles au sud-est de Québec.

Mme Alcide Dumont, 57 ans, de Rivière-du-Loup, dans un accident de la route survenu près de cette ville, à 120 milles au nord-est de Québec.

Lucienne Rodier, 30 ans, de St-Constant, dans une collision entre deux voitures près de son domicile, 10 milles au sud de Montréal.

Mme Jackie Allou, 27 ans, de Verdun, tuée en tombant de cheval à Oka, 40 milles au nord-ouest de Montréal.

Richard Lemaire, 13 ans, de Jacques-Cartier, qui se trouvait sur un trottoir dans cette ville de banlieue de Montréal, a été happé par une voiture hors de contrôle.

Normand Trevitt, 13 ans, de Hull, tué par une automobile à Montréal.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ON DEMANDE DES REPRESENTANTS POUR ORGANISME DE FONDS MUTUEL

L'un des plus importants organismes canadiens de fonds mutuel dont l'activité s'étend à tout le Canada, cherche représentants des deux sexes pour la région de Montréal.

La compagnie donne une formation de base ainsi qu'un cours avancé. Il existe de nombreuses occasions d'avancement rapide pour les personnes qui possèdent les qualités requises d'un chef de file.

Pour de plus amples renseignements, écrire à :

Case 1302, LE DEVOIR

SOCIETE INTERNATIONALE DE PLACEMENT ET DE GESTION

Carrière lucrative $12,000. et plus

- OPTION DE PARTICIPATION AUX PROFITS
- BENEFICES D'ASSURANCE-VIE ET SANTE
- COURS D'ENTRAINEMENT SPECIALISES
- OCCASION DE TRAVAILLER A TRAVERS LE MONDE

Notre société cherche des candidats de plus de 25 ans qui ont suivi leur cours supérieur ou universitaire. Des postes de gérance sont à la portée de tout candidat travailleur et ambitieux.

Pour de plus amples détails, vous êtes invité à une réunion générale mardi le 10 août à 7 h. 30 p.m. ou veuillez téléphoner.

INVESTORS OVERSEAS SERVICES

Suite 450, Edifice C.I.L. — 878-9651

René Brosseau ou Pierre Dumulong

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Directeur du Service des Etudes et Projets

Direction générale de l'organisation scolaire
Ministère de l'Education
Québec

Traitement : $12,000 à $14,000 selon la compétence

NATURE DU TRAVAIL : Pourvoir au développement systématique et continu des méthodes d'administration scolaire; assurer l'application de principes de planification pour l'aménagement scolaire dans des régions spécifiques; faire des études sur les méthodes modernes qui rendront possible l'application du programme; étudier les principes et les données de la planification; élaborer, en collaboration avec divers organismes, le plan pour l'aménagement scolaire qui pourrait satisfaire les besoins et les aspirations d'un milieu donné; organiser et administrer un programme de perfectionnement pour les conseillers en organisation scolaire; assister les organismes scolaires dans la préparation de devis pédagogiques pour l'application efficace des programmes d'études.

QUALITES REQUISES : Formation universitaire au niveau de la licence ou de la maîtrise, de préférence en psychopédagogie, en sciences sociales ou en toutes autres disciplines connexes, avec expérience dans le domaine de la recherche en organisation scolaire et en planification. Connaissance de la langue anglaise. Qualités personnelles appropriées.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du service civil, 50 rue Saint-Joseph est, Québec ou 1454 rue de la Montagne, Montréal.
Mentionner le concours 65-1029.

ECOLE STURGEON, DIVISION No 24

(Adjacent à la cité d'Edmonton)

Immédiatement au nord d'Edmonton et facilement accessible via les routes Nos 2, 28 et 15. DEMANDE DES PROFESSEURS pour le 1er septembre 1965 :

Ecole Alcomdale : 4 professeurs pour école de (1ère à 9e). Classes 1-2, 3-4, 5 et 6.

Ecole Légale : 23 professeurs pour école de (1ère à 12e). Professeur pour classe primaire spéciale et professeurs pour 1ère, 5e et 6e; un professeur pour école supérieure (préférence accordée au candidat possédant qualifications pour enseignement commercial).

Ecole St-Charles : 4 professeurs pour école de 1ère à 9e. Classes 5-6.

ÉCHELLE DE TRAITEMENT 1965 - 66

3150	3750	4500	5350	5650	5950
5040	5850	6950	8750	9050	9350
9x210	10x210	10x245	10x340	10x340	10x340

Veuillez adresser demandes d'emploi à :

J.M. Black,
Surintendant des écoles,
Morinville, Alberta.
ou téléphonez à Morinville 272.

Les candidats doivent détenir un certificat d'enseignement valide. Les postulants de langue française doivent faire leur demande en anglais.

CHEF DE LA DIVISION DU MATÉRIEL ET DES APPROVISIONNEMENTS

Traitement jusqu'à $11,600

Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales
OTTAWA

Le titulaire sera chargé de contrôler les achats du Ministère, coordonner les opérations d'approvisionnements du Nord canadien, conseiller les bureaux régionaux des achats, contrôler et vérifier les achats locaux en général, développer et faire appliquer des politiques, des méthodes et des pratiques relatives aux achats et à l'entreposage.

Les candidats doivent avoir complété les études secondaires ou posséder un grade universitaire, plus une longue expérience dans le domaine des achats du matériel et des approvisionnements.

Faites parvenir IMMEDIATEMENT une brève description de votre instruction et de votre expérience à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4. Veuillez rappeler le numéro de concours 65-2282.

ADMINISTRATEUR SENIOR

Gouvernement du Canada

JUSQU'A $13,800

Le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales offre un poste comportant un champ d'action et des possibilités exceptionnels.

CHEF, CENTRE DE COORDINATION ET DES RECHERCHES SUR LE NORD

Planifier, surveiller et diriger un programme de recherches qui utilisera diverses disciplines scientifiques mais dont le but principal est le développement social, culturel et économique du Nord canadien et de ses habitants.

Les candidats doivent posséder un grade universitaire et une longue expérience dans la recherche relative aux problèmes socio-économiques des régions économiquement faibles.

Faites parvenir immédiatement votre demande et un résumé de votre expérience à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4. Veuillez mentionner le numero de concours 65-286.

DIRECTEUR de PRODUCTION

La situation : Une importante entreprise manufacturière de produits alimentaires (pâtisserie) de la région de Montréal recherche les services d'un directeur de la production. Il aura sous sa juridiction une équipe de responsables de la fabrication dont il doit assurer la coordination. Il sera responsable de la planification, du contrôle de la production et de la qualité des produits.

La rémunération : Le salaire sera selon les qualifications et l'expérience du candidat. Les bénéfices marginaux incluant une forme d'intéressement sont nombreux et excellents.

Le candidat : Il doit être bilingue et âgé de 35 à 45 ans, diplômé en génie et spécialisé en génie industriel ou chimique. Il possède un minimum de 10 ans d'expérience industrielle dont au moins 5 ans dans la direction d'une production industrielle et si possible alimentaire. Son dynamisme, son initiative, son esprit de travail et son désir d'améliorer sa situation seront des facteurs déterminants qui lui permettront d'assumer des responsabilités importantes au sein d'une organisation très progressive.

Votre demande incluant votre curriculum vitae devra indiquer : **Directeur de production**, et être adressée à **Case 1328, Le Devoir**, d'ici 10 jours.

ECOLE STURGEON, DIVISION No 24

(Adjacent à la cité d'Edmonton)

Immédiatement au nord d'Edmonton et facilement accessible via les routes Nos 2, 28 et 15. DEMANDE DES PROFESSEURS pour le 1er septembre 1965 :

Ecole Alcomdale : 4 professeurs pour école de (1ère à 9e). Classes 1-2, 3-4, 5 et 6.

Ecole Légale : 23 professeurs pour école de (1ère à 12e). Professeur pour classe primaire spéciale et professeurs pour 1ère, 5e et 6e; un professeur pour école supérieure (préférence accordée au candidat possédant qualifications pour enseignement commercial).

Ecole St-Charles : 4 professeurs pour école de 1ère à 9e. Classes 5-6.

ÉCHELLE DE TRAITEMENT 1965 - 66

3150	3750	4500	5350	5650	5950
5040	5850	6950	8750	9050	9350
9x210	10x210	10x245	10x340	10x340	10x340

Veuillez adresser demandes d'emploi à :

A.E. Kunst,
Surintendant des écoles,
Morinville, Alberta.
ou téléphonez à Morinville 272.

Les candidats doivent détenir un certificat d'enseignement valide. Les postulants intéressés doivent répondre en anglais.

SECRÉTAIRE DEMANDÉE

Secrétaire sténo-dactylo bilingue, pour poste perma-
Brock University, St. Catharines, Ontario
Expérience : initiative et perfection linguistique indispensables.

S'adresser d'urgence en français au :
Département de Langues Vivantes

AGENT SENIOR DE LA PLANIFICATION DES PROGRAMMES

Traitement jusqu'à $12,300

Le BUREAU DE L'AIDE EXTERIEURE, à OTTAWA, qui s'occupe des opérations et de l'administration des programmes canadiens d'aide à l'expansion internationale, demande un Agent senior pour s'occuper de préparer les programmes annuels en vue de favoriser l'expansion de pays en voie de développement. Les fonctions consisteront à étudier des demandes d'aide économique, et technique ou éducationnelle et à faire des recommandations à leur sujet, à coordonner, au sein du Bureau, des programmes approuvés.

Ce poste offre une occasion exceptionnelle à la personne qui possède de nombreuses années d'expérience dans des fonctions qui exigeaient de hautes qualités administratives; aptitude manifeste à analyser des documents, à préparer des rapports concis et à entretenir des rapports utiles tant par écrit que verbalement.

Présentez IMMEDIATEMENT votre demande à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4 en utilisant des formules de demande que vous pourrez obtenir à tout bureau de poste ou du Service national de placement, au bureau de placement d'une université ou à un bureau de la Commission du service civil du Canada.

Les intéressés doivent s'inscrire avant le 31 AOUT 1965.

Veuillez rappeler le numéro de concours 65-609.

LA COMMISSION SCOLAIRE DU GOLFE

recherche les services d'un

directeur d'école secondaire

à Sept-Iles et deux adjoints

Qualifications :

Licence en pédagogie ou équivalent.

Bon salaire et bonnes conditions de travail.

Communiquer avec :

Fernando TREPANIER
Directeur général des écoles,

C.P. 457, Sept-Iles.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

A BESOIN

D'INGÉNIEURS ET D'ASSISTANTS - INGÉNIEURS

SPÉCIALISÉS EN GÉNIE

- électrique
- civil
- mécanique

POUR DES POSTES DANS LES

TÉLÉCOMMUNICATIONS AU QUÉBEC ET EN ONTARIO

veuillez écrire au :

Chef du personnel,
La Compagnie de téléphone Bell du Canada,
625 rue Belmont,
Montréal, Québec.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES LAURENTIDES

ASSISTANTE-DIRECTRICE DEMANDEE

Nous recherchons les services d'une assistante-directrice, pour une école secondaire (8e - 11e années).
Traitement selon les qualifications et les années d'expérience.

ADRESSER SA DEMANDE A :

DIRECTION GENERALE DES ECOLES,
33 rue St-Vincent, C.P. 1780,
Ste-Agathe-des-Monts, P.Q.

Nous acceptons les frais de téléphone. Code 819, 326-0333

INGENIEUR

(Epuration des eaux)

VILLE DE MONTRÉAL

Salaire initial : $8,000 à $10,925, selon l'expérience du candidat.

Qualités requises : Etre membre en règle de la Corporation des ingénieurs du Québec. Posséder des connaissances suffisantes dans le domaine du génie sanitaire et/ou dans la technique de l'épuration des eaux. Parler et écrire le français et l'anglais.

Les candidats doivent présenter leur certificat de naissance ainsi que trois photos récentes (format passeport) avec leur formule de demande d'emploi. Cette formule s'obtient au Service du Personnel bureau 403, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, Téléphone : 872-3236.

INGENIEUR

(Télécommunications)

VILLE DE MONTRÉAL

Salaire initial : $8,000 à $10,925, selon l'expérience du candidat.

Devoirs de la fonction : Préparation de plans et cahier des charges dans les domaines suivants :

1 — Radio mobile
2 — Systèmes d'amplification
3 — Télémesures
4 — Télévision en circuit fermé
5 — Electronique
6 — Systèmes de contrôle et télécommande
7 — Installation de câbles téléphoniques.

Qualités requises : Etre membre en règle de la Corporation des ingénieurs du Québec. Posséder une expérience d'environ quatre années dans un ou plusieurs des domaines mentionnés. Parler et écrire le français et l'anglais.

Les candidats doivent présenter leur certificat de naissance ainsi que trois photos récentes (format passeport) avec leur formule de demande d'emploi. Cette formule s'obtient au Service du Personnel, bureau 403, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame. Téléphone : 872-3236.

ANALYSTE en ASSURANCE-VIE

FONCTIONS :

Préparer des programmes avancés; analyser des problèmes de succession; entraîner et diriger des représentants en programmation avancée.

EXPÉRIENCE :

Le candidat que nous recherchons pourrait être de préférence un avocat, ou une personne actuellement au service d'une fiducie, ou un assureur-vie professionnel, possédant une connaissance particulière de la législation sur les droits successoraux et l'impôt sur le revenu, une bonne expérience dans l'analyse des successions et de la programmation avancée.

AVANTAGES :

Salaire variant selon les qualifications et l'expérience. Bénéfices sociaux.

Les candidats doivent soumettre leur demande par écrit avec les détails suivants : emploi actuel, qualifications, expérience.

ÉCRIRE A :

Le Directeur des Agences,
Case 1330, Le Devoir, Montréal.

EMPLOIS aux ÉTATS-UNIS

Un manufacturier de pièces d'avion du Connecticut recherche les services

D'OUTILLEURS
EXPÉRIMENTÉS

Les candidats doivent être capables de lire des "bleus" et d'organiser leur propre travail.

Nous demandons également un

CONTREMAÎTRE
DE LANGUE FRANÇAISE

Aucun cachet

Transport gratuit. — Excellentes occasions.

Les postulants qualifiés et possédant de l'expérience doivent écrire à :

CASE 1331, LE DEVOIR, Montréal.

LE GIN OLD GENTRY
EST LE PRÉFÉRÉ DES GENTILSHOMMES !
Distillé et embouteillé à Londres par Hill, Thomson & Co. Ltd.

A la suite de l'adoption par l'Assemblée législative de Québec de la loi de l'accréditation des libraires, le premier ministre Jean Lesage et le Ministère des affaires culturelles ont reçu les représentants de la profession du livre. On reconnaît de g. à d.: MM. Lucius Laliberté, président de la Société des Libraires Canadiens, M. Lesage, M. J.Z. Léon Patenaude, secrétaire général du conseil supérieure du livre, M. Laporte.

La CSN s'impatiente du retard à hausser le salaire minimumm à $1.25

La Confédération des syndicats nationaux estime que le gouvernement provincial tarde à hausser le salaire minimum à $1.25 et à obliger les employeurs à accorder un minimum de deux semaines de vacances à tous leurs employés.

Rappelant que les députés québécois viennent de se voter une augmentation annuelle de $3,000, le secrétaire général de la centrale syndicale, M. Robert Sauvé, regrette que le gouvernement n'ait pas encore songé à donner suite à la résolution du bureau confédéral de la CSN qui réclame une hausse du salaire minimum à $1.25 l'heure et un minimum de 2 semaines de vacances à tous les salariés.

Cette résolution, adoptée le 3 juillet dernier, proposait une hausse immédiate à $1.10 l'heure, suivie, à la fin de 1965, d'une augmentation à $1.25 l'heure.

M. Sauvé se réjouit de l'augmentation de l'indemnité parlementaire qui porte le salaire annuel des députés à $18,000 parce qu'ils pourront se consacrer exclusivement aux affaires publiques grâce à ce traitement.

Mais il ne conçoit pas, d'autre part, que la loi québécoise puisse préconiser des salaires minimum de $0.64 l'heure en 1964 et de $0.70 l'heure en 1965, c'est-à-dire de $25 à $28 pour une semaine de 40 heures, ce qui est pourtant le lot d'un grand nombre de salariés.

"Il est à souhaiter que l'on entendra de moins en moins parler des nombreuses histoires de patronage et de trafic d'influence qu'on a longtemps tenté de justifier par le traitement insuffisant des députés. Mais il faudrait cependant que nos législateurs se préoccupent avec une ardeur égale des salariés qui ne peuvent joindre les deux bouts et qui sont exploités par des employeurs sans scrupules," déclare M. Sauvé.

M. Sauvé rappelle aussi que le bureau fédéral de la CSN a déclaré en juillet que "si dans un an, le gouvernement québécois n'a pas bougé, le bureau de la CSN proposerait alors que les travailleurs adoptent les moyens appropriés pour mettre fin à l'exploitation d'un grand nombre de salariés qui ne sont pas protégés par un syndicat et qui sont à la merci d'employeurs plus ou moins compétents et plus ou moins scrupuleux."

Selon le secrétaire général, l'augmentation du salaire minimum à $1,25 l'heure serait un premier pas dans la lutte contre la pauvreté dont tout le monde parle sans agir. "Comment peut-on prétendre être conscient de la misère et de l'injustice économique si les législateurs tolèrent que l'on paie des salaires qui sont l'équivalent d'un vol pur et simple de ce qui est dû ,au minimum, au salarié ?"

Le successeur de Nathan Steinberg

La nomination de J. Peter Kohl comme successeur de Nathan Steinberg aux concessions et licences, vient d'être confirmée.

On sait que M. Steinberg, à la suite du décès de son frère Sam, a dû abandonner ses fonctions permanentes à l'Expo pour se consacrer davantage au commerce familial.

M. Kohl, qui travaillait pour International Paper depuis 1959, s'est bâti une sérieuse réputation de spécialiste en administration financière. Il donne du reste des cours à McGill en cette matière.

La galerie d'art internationale

On sait que l'Expo présentera dans une galerie ultramoderne un grand nombre des plus grands chefs-d'oeuvre du monde. Cette exposition n'empêchera pas la tenue d'une autre, consacrée uniquement à la sculpture, dans les jardins de Sainte-Hélène.

Pour les responsables de la galerie (un comité international composé de sommités indiscutées), il fallait approcher un grand nombre de musées et de gouvernements étrangers. Sans qu'il soit encore possible d'en publier la liste, on croit savoir que l'envoi d'une centaine des oeuvres choisies est d'ores et déjà certain.

La tour d'observation

La tour qui se dresse près des piscines municipales de l'île Sainte-Hélène et qui offre son belvédère aux Montréalais désireux de se rendre compte de l'avancement des travaux remporte un grand succès. On ne connait pas le chiffre exact des entrées mais elles dépassent, dit-on, les prévisions les plus optimistes.

Les visiteurs paient 10 cents le droit de grimper à la plate-forme d'observation. Ce prix d'entrée a surtout pour but d'éliminer un certain public d'enfants chahuteurs qui risqueraient de monopoliser le belvédère toute la journée pour jouer à Tarzan.

L'Expo distribue à chaque visiteur un petit insigne de plastique et il est fortement question de distribuer une documentation précise sur l'évolution des travaux. Il est également prévu de fixer à la balustrade des photographies des futurs pavillons de telle sorte que le visiteur curieux sache ce qui se dressera bientôt dans son champ de vision.

Y.M.

L'Expo en devenir

L'été, dit la chanson (et de nombreuses conventions collectives), c'est le temps de vacances. Le journaliste chargé de suivre l'évolution des événements de cette Expo en devenir s'en rend compte là aussi. Et il ne manque pas de s'étonner de ce ralentissement dans l'information au sujet de la plus grande entreprise de l'histoire canadienne.

Sans aller jusqu'à souhaiter que tous les confrères chargés de nous dispenser la nouvelle attendent 68 pour prendre de confortables vacances, on ne peut que regretter cette subite discrétion. Elle a curieusement coïncidé avec la grève des postes qui n'a pas augmenté pour autant nos communications téléphoniques avec l'immeuble de la Confédération qui abrite les services d'information de l'Expo.

Et l'on en vient à se demander si la coordination entre réalisateurs et informateurs est totale à l'Expo.

L'artisanat canadien

On a appris à Ottawa que Moncrieff Williamson, administrateur de la galerie d'art et du musée de la Confédération, de Charlottetown, a été chargé par la participation canadienne de battre le rappel des articles d'artisanat les plus représentatifs du Canada tout entier. Quand il aura réuni cette collection de bois, de céramiques, de tissages et autres objets, il organisera une exposition à Charlottetown durant la saison 1966-1967 avant de la transférer à Montréal où elle sera visible dans le pavillon canadien.

Le transport et l'assurance des objets d'exposition seront défrayés par le gouvernement.

Les fournisseurs du clergé exposent

par Jean FRANCOEUR

Il ne faut pas trop s'approcher de la cuisine du bon Dieu, dit-on volontiers à Rome. La sagesse du conseil s'applique avec beaucoup d'à-propos à "l'exposition des fournisseurs" qui a ouvert ses portes hier après-midi au Palais du commerce.

L'exposition est réservée aux membres du clergé, de communautés religieuses, mais on invite aussi (on a les idées larges!) les commissions scolaires et les institutions d'enseignement laïque.

On y trouve de tout, depuis les boites de soupe, jusqu'aux encyclopédies, en passant par les distributrices automatiques. Cela tient à la fois de la quincaillerie, de l'épicerie du coin et de la tombola, trois institutions bien de chez nous.

L'ensemble dénote, il faut le regretter, une totale absence d'imagination de la part des organisateurs.

L'initiative du gouvernement italien n'en prend dès lors que plus de relief et le vaste pavillon de 5,000 pieds carrés qu'il a édifié au beau milieu de la salle du Palais tranche avec vigueur sur la médiocrité ambiante.

L'espace est cerné par une cloison de bois tendu de jute de sobre coloris. On y a disposé des photos en noir-et-blanc, largement agrandies, illustrant quelques scènes du pays: la colonnade du Bernin, un plafond de quelque chapelle vaticane, enfin, vous voyez....

On m'a expliqué avec beaucoup de gentillesse que l'Italie, grand fournisseur d'objets d'art religieux, s'était résolue à redorer son blason auprès de la clientèle canadienne. La production italienne, a-t-on voulu démontrer, ne s'arrête pas aux affreuses petites statuettes, aux rosaires-jouets, et à ces missels de première communion qu'on peut acheter dans n'importe quel 5-10-15.

Après avoir franchi le seuil du pavillon, le visiteur est accueilli par deux gardes suisses aux costumes criards (la concession nous a paru d'un goût douteux et les personnages dignes du musée de cire).

On trouvera dans ce grand espace, si dégagé qu'il en est un peu vide, des ornements religieux, des vases sacrés, des statuettes, et divers autres objets servant au culte. Cela va depuis les oeuvres de l'artisan qui, nous a-t-on expliqué, a continué par tradition de sculpter des vierges comme on le faisait à l'âge baroque, jusqu'au vitrail le plus audacieusement moderne et (évidemment) non-figuratif.

Avouerai-je que la qualité d'ensemble m'a peu frappé. Une bonne moyenne tout au plus. Mais je m'y connais si peu.

De cette visite on garde un peu l'impression que le contenant l'emporte ici sur le contenu, que la bouteille est plus gracieuse que le parfum n'est remarquable.

Faits divers

Policiers suspendus

OTTAWA. — Trois membres de la Sûreté municipale d'Ottawa ont été suspendus par le directeur Reg Axcell alors qu'une enquête se poursuit sur de prétendues annulations de contravations. M. Axcell a dit que des accusations au niveau du service avaient été portées contre René Lacroix, 46 ans, Léo Prévost, 40 ans, tous deux sergents, et James Hansen, policier. Quatre citoyens attendent de comparaître en marge de cette affaire.

Cinq évasions

Cinq détenus se sont évadés d'institutions du Québec, en fin de semaine. A Matane, deux individus considérés comme dangereux sont parvenus à scier les barreaux de leur cellule et à reconquérir leur liberté en se laissant glisser à l'extérieur de la prison: ce sont Albert Bourget, 34 ans, de Grande-Rivière, soupçonné de vols à main armée et Michel Moreau, 23 ans, de Québec, condamné à 3 ans de prison pour vol d'automobile.

A Valleyfield, trois pensionnaires du camp de détention à sécurité minimum ont pris la clé des champs samedi soir: ce sont Odilon Laflamme, 26 ans, Jean-Fernand Bélisle, 26 ans et Hubert Guy, 22 ans. Ils sont tous originaires de Montréal.

Epidémie en Iran

BEYROUTH. — L'alerte contre l'épidémie qui sévit en Iran a été donnée à tout le bassin oriental de la Méditerranée par le bureau de l'Organisation mondiale de la santé pour le Moyen Orient, dont le siège est à Alexandrie. Dans les milieux médicaux autorisés, on continue à qualifier l'épidémie de "maladie ressemblant au choléra" sans affirmer qu'il s'agisse d'une infection provoquée par le vibrion cholérique classique. Les spécialistes croiraient plutôt que l'épidémie iranienne est une nouvelle étape du développement à travers l'Asie de la maladie contagieuse baptisée en 1961 de "maladie de tor". Cette maladie avait été d'abord observée dans l'île Célèbes (Indonésie). Relativement bénigne, malgré sa ressemblance avec le choléra, elle s'est étendue pendant ces dernières années à l'ensemble de l'Extrême Orient, de la Corée aux Philippines, à la Chine, à l'Inde et au Pakistan. Une section spéciale de l'OMS avait été chargée de recueillir toutes les informations concernant la maladie et sa progression.

Feu de pétrolier

QUEBEC — Les pompiers de Sillery ont éteint dimanche soir un incendie qui s'était déclaré à bord de l'Irving Glen, un pétrolier qui venait d'accoster au quai de la Irving Oil dans cette municipalité de la banlieue de Québec. Lorsque les pompiers sont arrivés au quai, une épaisse fumée se dégageait du navire qui était presque plein de carburant. Elle provenait de la cale et s'échappait par les bouches d'air et par les escaliers. Les pompiers ont pu maîtriser l'incendie dans environ une heure puisque l'alarme a été sonnée à 6h.02 et qu'ils étaient de retour à la caserne vers les 7h.15.

Accusé de meurtre

Gédéon Durocher, chauffeur de taxi âgé de 55 ans, a comparu en fin de semaine sous l'accusation d'avoir assassiné Mme Jeanne Valade, âgée de 51 ans; son enquête préliminaire a été fixée au 13 août. Mme Valade est morte lundi dernier à la suite de multiples brûlures et contusions cérébrales qui lui auraient été infligées par Durocher dix jours plus tôt. Dans la nuit du 22 juillet, alors qu'il prenait des vacances à Pierrefonds, Durocher aurait eu une dispute avec la victime. Cette dernière aurait perdu connaissance en tombant la tête contre un meuble et Durocher, la voyant inerte à ses pieds, aurait enflammé ses vêtements après les avoir imbibés d'huile à chauffage.

Les victimes des accidents de la route

OTTAWA — Les accidents de circulation ont entraîné la mort de 407 Canadiens au cours du mois de mai dernier, soit une hausse de 6.5 pour cent par rapport au mois correspondant de l'année précédente, alors que le nombre des victimes avait été de 382. Les routes du Québec ont fait deux victimes de moins que l'an dernier, soit 124 comparativement à 126 l'an dernier. Par contre, les routes de l'Ontario ont fait 135 victimes, soit 19 de plus que l'an dernier.

Coppola est transféré

ROME — Escorté d'un important détachement de police le gangster italo-américain Frank Coppola a quitté Rome, lundi soir, par avion, pour Palerme, où se poursuivra l'enquête sur ses activités. Coppola, qui avait été arrêté à l'aube dans ses terres de Pomezia, au sud de Rome, n'avait pas les menottes aux mains, et il souriait largement aux journalistes et aux photographes devant la préfecture de police de Rome, peu avant son départ. On apprend, d'autre part, à Palerme, que nombre de "Mafieux", pris dans le coup de filet de la police italienne avaient été les protagonistes du célèbre "congrès" tenu en novembre 1957 à Appalachin, Etats-Unis, pour décider de la succession du gangster Alberto Anastasia, chef de la notoire "Murder Inc." qui venait d'être assassiné.

L'enquête de Lebrun ajournée en septembre

L'enquête préliminaire de Gilles Lebrun, âgé de 33 ans, sans domicile fixe, l'un des 11 inculpés dans le vol du camion postal, en mars 1964, a pris fin lundi, devant le juge René Théberge. Les procédures ont été remises au 13 septembre prochain.

Pierre Talon, qui est aussi au nombre des accusés, dont la plupart attendent leur procès aux Assises, a été le principal témoin de la couronne à l'enquête de Lebrun; il a longuement été contre-interrogé par Me Ross Drouin, procureur de la défense.

Ce jeune homme de 25 ans avait témoigné la semaine dernière et relaté les circonstances qui ont entouré le vol du camion. Hier, il a répété avoir reçu $60,000 représentant sa part du vol de $1,400,000, et avoir compté les billets à deux reprises.

L'enquête de La Rivière fixée au 12

André La Rivière subira son enquête préliminaire le jeudi 12 août, sous 12 chefs d'accusation d'attentat à la pudeur. Le juge Marc-André Blain a fixé à $10,000 sur immeuble ou à $15,000 en espèces le cautionnemâent du psychanaliste montréalais, arrêté samedi matin à son bureau de Notre-Dame de Grâce.

L'arrestation de M. La Rivière a été effectuée sur l'ordre du directeur Adrien Robert de la Sûreté montréalaise, sous la direction du procureur permanent de la Couronne à Montréal, Me Jean-Guy Boilard, et du capitaine-détective Roland Jodoin, de la brigade des enquêtes criminelles de la Sûreté municipale.

L'enquête sur les activités professionnelles de M. La Rivière remonte à plusieurs mois, alors que le ministre de la justice, M. Wagner, a reçu de Paris un rapport judiciaire sur le suicide d'une ancienne patiente du psychanaliste.

L'accusé, qui est l'auteur de 82 volumes sur la psychologie et la psychanalyse mais qui ne fait partie d'aucune association de médecins, de psychiatres ou de psychologues, venait à peine d'ouvrir son bureau de la rue Marcil quand il a été arrêté. La police a soigneusement fouillé l'édifice, son chalet d'été à Sainte-Adèle et une imprimerie de Berthierville, "Les Editions Psychologiques Enrg.", propriété de l'accusé. Tous les dossiers des patients de M. La Rivière ont été saisis de même que de nombreux documents.

Selon le directeur Robert, les documents saisis pourraient servir à établir d'autres preuves de culpabilité, peut-être de fraude, de chantage, de fausse représentation, etc.

UN DES DIRIGEANTS DE LA C.I.C.:

Les instituteurs doivent participer à l'élaboration des politiques scolaires

QUEBEC — M. Fernand Toussaint, directeur du service académique de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec, a déclaré, hier, que le temps est révolu où toutes les décisions régissant la pratique de l'enseignement et l'organisation pédagogique et disciplinaire des écoles doivent venir, unilatérales et irréversibles, de l'autorité en place.

"Les enseignants sont capables de faire preuve d'initiatives et de sens des responsabilités et de jouer un rôle prépondérant dans l'élaboration des politiques scolaires".

Il ne s'agit pas, a dit M. Toussaint, d'une révolte mais d'un désir de participation légitime aux décisions, au niveau de l'école et de la commission scolaire.

M. Toussaint portait la parole à l'inauguration d'une série de sessions d'étude sur les problèmes techniques de la corporation et sur ses préoccupations académiques.

M. Toussaint a également invité les participants à rechercher les moyens d'établir l'équilibre qui s'impose entre les préoccupations d'ordre essentiellement syndical et les activités d'ordre pédagogique des instituteurs.

Quelque cinq cents instituteurs et institutrices participent à ces sessions qui doivent se continuer jusqu'à la fin de semaine. La Corporation des instituteurs a réuni trois cents d'entre eux au pavillon Vachon de l'Université Laval cependant que les deux cents autres sont groupés à l'Académie de Québec.

Dans le premier cas, la session d'études est de caractère syndical. C'est une initiative du service technique de la C.I.C. L'application du nouveau Code du travail et le fonctionnement des nouvelles associations régionales d'instituteurs seront les deux principaux sujets d'études de cette session. Le père Mailhot et M. Claude Ryan sont au nombre des conférenciers.

A l'Académie de Québec, c'est le service académique de la C.I.C. qui permet aux participants des études théoriques et pratiques sur différentes formes d'action pédagogique: comités particuliers selon les disciplines, comités spéciaux, conseils d'écoles, conseils des commissions scolaires, cercles d'études, équipes d'assistance aux débutants dans l'enseignement, journées d'études, laboratoires, bulletins de liaison.

La plupart des associations d'instituteurs de la province ont inscrit un ou plusieurs membres à ces sessions d'études. Ces initiatives de la C.I.C. et l'intérêt que leur manifestent les instituteurs témoignent de la préoccupation du personnel enseignant de se donner une organisation professionnelle efficace à tous les points de vue.

Congrès, fin août

Entretemps, M. Léopold Garant a annoncé que le 15e congrès de la Corporation des instituteurs se déroulera à Montréal du 23 au 28 août. Plus de huit cents délégués représentant les associations et les sections qui constituent la C.I.C. consacreront une semaine entière à l'étude des multiples problèmes qui se posent actuellement aux enseignants.

La loi de l'Instruction publique, la loi C.I.C., le régime des rentes du Québec, le bill 15 et le code du travail, le droit de grève, la négociation collective régionale, les normes du ministère de l'Education et son règlement numéro un, la restructuration des organismes membres de la C.I.C. sont des questions qui apparaissent à l'ordre du jour. Les congressistes auront aussi à prendre connaissance des rapports du président et des responsables des divers services de la C.I.C. Ils devront élire un nouveau conseil d'administration.

Une journée entière du congrès sera consacrée à l'orientation nouvelle de l'enseignement. Des travaux en commissions porteront sur l'humanisme nouveau proposé par la Commission Parent, sur l'école active, sur l'évolution des écoles secondaires, sur les relations entre les enseignants et les responsables des services scolaires auxiliaires, sur la liberté d'enseignement, sur la démocratie dans les cadres scolaires, sur la formation et le perfectionnement des maîtres, sur les examens, sur la mentalité religieuse des adolescents.

Le thème "Perspectives nouvelles en éducation" coiffe les études de ce congrès des instituteurs. Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger et le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, participeront au dîner du congrès.

Un bilan préliminaire de l'année de la coopération

Ayant abandonné la présidence de l'année de la coopération internationale pour aller enseigner en Inde, M. J.R. Kidd a dressé de cette initiative un bilan qui apparait pessimiste. Cependant, devant la tâche entreprise sous l'égide des Nations unies pour convaincre les peuples que la paix n'est possible que par la coopération le rapport souligne que de nombreuses initiatives ont été couronnées de succès, et qu'il est tout de même possible, avec des moyens extrêmement limités, de mobiliser les bonnes volontés.

Les seules ressources sonnantes de l'ACI jusqu'à ce jour se sont élevées à $35,000. Le reste est le fruit de dons, ou d'assistance bénévole, ou d'appuis officiels sont la forme de fonctionnaires des affaires extérieures prêtés à l'organisme.

Des conférences ont eu lieu à l'échelon national et régional, des textes ont été écrits et diffusés et grâce à la collaboration de certaines publications, notamment celles du Congrès du travail du Canada, des millions de citoyens ont pu capter le message de l'année de la coopération.

Mais, comme le souligne M. Kidd, pour mouler de la brique, il faut de la paille, et quelques milliers de dollars de plus eussent permis de réaliser davantage.

Parmi les initiatives nationales de l'année de la coopération on signale une campagne d'éducation populaire déjà amorcée, le projet Canada-Mysore, pour l'alimentation des régions affamées, l'envoi d'un million de livres dans quarante pays dépourvus, pour accroître l'enseignement, et l'initiative Québec-Rwanda grâce à laquelle la nouvelle université fondée sous les auspices du R.P. Lévesque se voit doter de l'équipement pédagogique nécessaire.

Parmi les projets d'avenir, car l'année de coopération ne songe pas réaliser ses entreprises en douze mois, mais souhaite seulement les amorcer durant l'année 1965, on suggère que le Canada devienne le grand constructeur des écoles du monde.

Notre pays peut à peine satisfaire ses besoins essentiels dans l'enseignement, mais il peut ici même former de nouveaux professeurs pour les autres pays, et grâce à son expérience considérable dans l'industrie de la construction, contribuer énormément à la mise en train de l'appareil scolaire dans les pays ravagés par l'analphabétisme.

Il existe dans le monde des enfants qui, à défaut de papier, font leurs calculs et apprennent leurs lettres en écrivant dans le sable avec un bâton. Le gaspillage de cette matière au Canada pourrait pourtant satisfaire aux besoins de toutes les écoles de l'Inde! Il y a là de quoi faire réfléchir.

Granby proteste contre la nouvelle loi des alcools

GRANBY — La ville de Granby entend bénéficier de l'amendement à la loi des alcools qui permet aux restaurants de vendre de l'alcool sans devoir servir de repas les dimanches et jours de fête.

Dans un télégramme au ministre de la justice, M. Wagner, le conseil municipal de Granby expose ses griefs, estimant injuste qu'on ait limité l'application de l'amendement aux seules villes de 50,000 habitants et plus.

Le conseil estime que les citoyens du Québec qui n'habitent pas dans les villes de 50,000habitants et plus sont lésés dans leurs droits et ne jouissent pas du même traitement que leurs concitoyens des grandes villes.

Des résultats d'examens sont disponibles

Des milliers d'étudiants des écoles catholiques pourront dès aujourd'hui obtenir leurs résultats d'examens en s'adressant à leurs écoles respectives. Les résultats présentement disponibles sont ceux de deuxième, quatrième et cinquième années. Ceux de la première et de la troisième années ont déjà été rendus publics.

Les élèves pourront s'adresser à la direction de leur institution entre 10 et 11 h. 30 ce matin et entre 2 et 3 h. 30, cet après-midi.

Il n'en est toutefois pas ainsi pour les étudiants des écoles protestantes dont les résultats ne pourront être obtenus "avant quelques jours encore".

Livraison Immédiate

de ce bureau "Executive", en noyer, (72" x 36"). Au bas prix de $5.98 par mois, sur une échéance à long terme.

Informez-vous au sujet de la livraison rapide de notre ameublement de bureau d'un choix exceptionnel.

PM Paradis MESSIER

721-4958 — 7410, 19e ave Ville St-Michel

L'EAU DÉGOUTTE ?
Faites installer les
GOUTTIERES
GALVANISE • ALUMINIUM
CUIVRE
Estimation gratuite
* MONTREAL — 322-4160
* QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

L'Ecole de Conduite LAUZON

Lundi le 16 août, commence à L'ECOLE DE CONDUITE LAUZON une session du cours aux adolescents.

Les jeunes de seize ans et plus pourront suivre ce cours complet approuvé par le MINISTERE DES TRANSPORTS.

Les titulaires de ce cours sont des professeurs spécialisés dans ce genre d'enseignement.

Pour tout renseignement appelez : 381-2504

Nouvelle édition !

ANNUAIRE du CANADA 1965

Préparé par le Bureau fédéral de la Statistique

L'édition 1965 de l'Annuaire du Canada vient de paraître ! Ce livre de référence indispensable présente une grande variété de renseignements dans presque tous les domaines factuels du développement du Canada.

- Nouveaux articles
- Statistiques du Recensement 1961
- Derniers chiffres officiels
- Cartes, chartes, tableaux
- Abondamment illustré
- Plus de 1,200 pages

RELIÉ TOILE : $5.00 — CARTONNÉ : $3.00

En vente à la librairie de l'Imprimeur de la Reine, édifice Aeterna-Vie, 1182 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, et chez votre libraire.

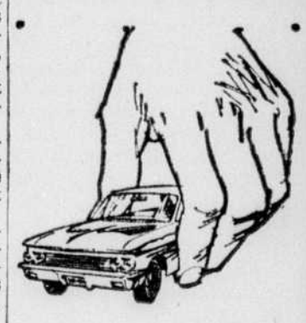

Placez à votre portée les choses que vous désirez

BANQUE DE MONTRÉAL

Plan de Financement Familial

PRET ECONOMIQUE comportant une ASSURANCE-VIE

EDITORIAL

Le climat politique à la fin d'une longue session

La session qui s'est terminée à Québec vendredi fut une session productive. Un Parlement qui adopte au cours de la même session des lois créant un régime de rentes, une caisse de dépôts et placements, un statut de la fonction publique, un régime de négociations collectives pour les travailleurs du secteur public, une commission royale d'enquête sur l'agriculture, une société publique d'exploration minière, ne peut être tenu pour stérile.

Mais la plupart de ces mesures furent adoptées, ne l'oublions pas, dans un climat de large unanimité. Elles témoignent sans doute de l'habileté du gouvernement à saisir au vol les désirs profonds de l'opinion et à les traduire dans des lois. On ne saurait toutefois, à moins d'être naïf, considérer ces réalisations comme des baromètres absolument sûrs de l'atmosphère politique québécoise en cette fin de session.

Aujourd'hui comme en janvier dernier, la position du gouvernement Lesage est solide. Il n'en reste pas moins que des signes de malaise ont commencé à se manifester. On les observe autour de trois thèmes principaux : la question constitutionnelle, la politique économique et sociale, l'éducation.

•

En matière constitutionnelle, les débats majeurs des derniers mois ont gravité autour de la formule Fulton-Favreau.

Habile tacticien, M. Lesage a su éviter une confrontation décisive au Parlement sur cette question controversée. Il a réussi à distraire vers une cible secondaire (le Conseil législatif) un thème qui menaçait de l'embarrasser.

Il n'en est pas moins clair que, psychologiquement, le premier ministre a essuyé une rebuffade importante. Pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir, il s'est fait rappeler, par une opinion publique vigilante, certaines bornes qu'il ne saurait franchir impunément.

Au sortir de cette polémique, on garde une impression majeure. M. Lesage n'a pas réussi à devenir, pour le peuple du Québec, le guide constitutionnel incontesté que fut longtemps M. Duplessis.

Le public québécois aime la finesse tacticienne de M. Lesage, son goût de l'action positive, son acceptation audacieuse de l'univers plus large que constitue le monde nord-américain. Il n'est cependant pas prêt à faire confiance aveuglément au chef libéral pour les grandes décisions constitutionnelles.

M. Lesage reste probablement assez fort pour imposer quand même ses opinions au Parlement pendant un bon bout de temps encore. S'il voulait aller jusqu'au bout dans cette voie, il verrait probablement de larges secteurs de l'opinion se détacher de lui.

•

M. Lesage eut fort à faire, au cours des derniers mois, sur le front des luttes syndicales. Tour à tour, il dut faire face à la grève de la Régie des alcools, à la grève des ingénieurs de l'Hydro, à des arrêts de travail des enseignants, puis à une vive lutte des syndicats contre certains articles de la loi de la fonction publique.

Si l'on oublie certaines déclarations malheureuses qui lui ont échappé dans la chaleur des débats, M. Lesage s'est tiré sans trop de dommage de tous ces pétrins. Sa force de négociateur, son génie du "give and take" l'ont servi à merveille. Son gouvernement n'a commis aucun excès réactionnaire de taille; il a en même temps réussi à sauvegarder l'essentiel de son autorité.

L'incident le plus dur, en matière de politique économique et sociale, fut sans doute la polémique relative à Sidbec. Littéralement assiégé non seulement par d'importants secteurs de l'opinion mais même par quelques-uns de ses collègues les plus influents, M. Lesage s'est tiré de l'impasse en trouvant un ingénieux sursis. La loi qu'on avait annoncée pour Sidbec — et qui devait principalement permettre au gouvernement de garantir les obligations émises par l'entreprise minière — a été renvoyée aux calendes grecques. Nul, sauf les membres du cabinet et des gens comme M. Gérard Filion — ne sait exactement ce qui s'est passé. Ce qu'on sait, c'est que l'obstacle qui aurait pu engendrer une crise a été une fois de plus contourné.

M. Lesage n'a pas rallié ses collègues autour de sa "politique économique et sociale" pour la bonne raison que cette politique n'existe pas à l'état défini. Un joueur moins rusé succomberait sous le poids d'une telle carence. M. Lesage, au contraire, en tire parti pour garder plus longtemps autour de lui des collègues qui, sous une autre direction, ne tarderaient pas à s'en aller.

•

Le récent gâchis des examens de fin d'année, la question épineuse des collèges classiques, l'attitude hautaine de certains fonctionnaires du ministère de l'éducation, n'ont guère rejoint les cercles parlementaires.

Mais pour celui qui vit au diapason du milieu québécois, il semble qu'on s'achemine, d'ici un ou deux ans, vers un débat majeur sur la politique d'éducation du gouvernement.

Tout cela n'est peut-être que l'effet temporaire de changements brusques que dictaient les circonstances. On n'en pense pas moins, dans plusieurs milieux, que les directives et politiques du ministère de l'éducation sont trop élaborées en vase clos par des fonctionnaires à l'esprit mathématique vivant loin du réel.

La vraie confrontation viendra un peu plus tard, lorsque aura enfin paru la quatrième tranche du rapport Parent et que le gouvernement aura fait connaître sa politique sur des questions comme la création des instituts et le régime des commissions scolaires. Les éléments d'une situation délicate n'en sont pas moins déjà présents.

•

En ce qui touche les rapports de forces, trois faits dominants méritent d'être retenus :

1) M. Lesage apparaît plus solidement maître de son parti qu'à l'automne de 1964. Mais en même temps, il est plus majestueusement solitaire, à la tête de sa monture, qu'à aucun moment depuis 1960. Sur la formule Fulton-Favreau, sur Sidbec, sur la loi de la fonction publique, M. Lesage s'est défendu à peu près seul. Des hommes comme Lévesque, Kierans et Gérin-Lajoie ont à peine ouvert la bouche.

2) M. Johnson n'est pas plus fort, aujourd'hui, qu'il y a un an. Deux événements ont semblé le favoriser au cours de l'hiver : le débat sur la formule Fulton-Favreau et le congrès général de l'Union nationale.

Malgré les succès provisoires qu'il connut à la faveur de ces événements, M. Johnson n'a pas réussi à polariser en sa faveur un grand nombre d'appuis nouveaux. L'avion qu'il pilote avec un désir évident de bien faire a peine à décoller. Il manque à cet homme l'autorité qui vient tantôt de la puissance intellectuelle, tantôt du génie de l'action.

3) L'opposition véritable vient, comme sous les régimes antérieurs, du dehors plutôt que du milieu politique. Cette opposition reste épisodique et particulière. Elle n'a, pour le moment, rien de systématique et de total. Mais, dans la presse, dans le monde syndical, dans les milieux intellectuels, chez les travailleurs, on s'interroge plus qu'on ne le faisait il y a deux ans à propos du régime Lesage. Jusqu'à maintenant, M. Lesage a réagi positivement aux aiguillons qui lui venaient de l'extérieur. S'il conserve le flair qui l'a guidé depuis 5 ans, s'il ne se laisse pas enivrer par les succès trop faciles qu'il obtient au Parlement contre une opposition qui n'est pas toujours la plus dangereuse, il aura tout le loisir voulu pour se faire élire une autre fois à Québec en 1966 . . . avant de décider s'il doit aller un peu plus tard tenter fortune à Ottawa.

Claude RYAN

en toute liberté

en toute liberté en toute liberté en tout ute lib erté en toute liberté en toute liberté en t n toute liberté en toute liberté en toute liberté en erté en to ute liberté en toute liberté en toute liberte toute liberté

par Gérard Pelletier

Sus aux clichés !

La conférence de Couchiching, dont toute la presse du Canada a publié de copieux échos, la semaine dernière, n'a pas fini de provoquer des réflexions sérieuses, voire très graves, chez les hommes que préoccupe le sort de notre pays.

C'est pourquoi, peut-être, l'envie est venue à quelques participants, aux derniers jours de la conférence, de formuler d'autres réflexions un peu moins sérieuses. Disons tout de suite, pour bien situer le contexte, que nous venions de traverser six jours entiers de cours, conférences, discussions, colloques, questions, réponses, bref un déluge de paroles et qui portaient toutes sur le même thème.

A la longue, comme dans toutes les conférences de ce genre, le sujet à l'étude devient une espèce d'obsession douloureuse. Mais le dernier jour de Couchiching baignait dans un soleil radieux. Et sur les pelouses de Geneva Park, la conversation prenait d'elle-même une tournure souriante.

Toujours est-il qu'un groupe de participants a décidé de mettre au point un projet de loi fantôme visant à l'amélioration de toutes les discussions à venir sur le fédéralisme canadien, le bilinguisme, le biculturalisme et en général tout ce qui touche aux relations entre les peuples fondateurs du Canada.

Ce projet de loi ne recherchait qu'un but : l'élimination de certains clichés, lieux communs et autres formules toutes faites dont la prolifération afflige nos débats quand ils touchent à ces thèmes désormais familiers.

Par exemple, il serait interdit aux Canadiens de langue anglaise de prononcer les phrases suivantes, désormais classiques, et que tout le monde connaît par coeur : "Les Canadiens français ont beaucoup à nous apprendre. — Leur culture est beaucoup plus vivante que celle du Canada anglais. — Nous aurions besoin de communier à leur joie de vivre. — Je compte moi-même, parmi mes amis les plus chers, plusieurs Canadiens français. — Je n'aimerais rien mieux que de connaître le français. — J'admire nos compatriotes de langue française pour la maîtrise étonnante avec laquelle ils manient notre langue. — Je suis fier d'être Canadien et je considère que c'est là l'un des plus beaux titres dont un homme puisse se réclamer. — Il est illusoire de penser qu'on puisse imposer le français aux fermiers de l'Ouest. — Etc., etc., etc.

Aux Canadiens de langue française, on interdirait les propos suivants, et tous ceux de la même espèce qui reviennent constamment dans leurs discours : "Je m'excuse de m'exprimer ici dans un anglais défectueux. — Je profite de l'occasion qui m'est donnée de représenter à mes compatriotes de langue anglaise un point de vue qu'ils devraient connaître mais qu'ils semblent encore ignorer. — Mes propos vous paraissent peut-être extrémistes mais sachez bien qu'auprès de beaucoup de mes compatriotes canadiens-français, je passe pour un modéré prêt à toutes les concessions. — Jamais les Canadiens français n'accepteront que... du moins pas de mon vivant. Le Québec est en plein éveil. Etc., etc., etc.

Bien entendu, le projet de loi prévoirait des sanctions contre l'usage de ces clichés et lieux communs, une fois que la collection entière en aurait été complétée et que chacun des propos condamnés aurait reçu son étiquette. Il faudrait sans doute, pour appliquer la loi, publier au préalable la liste des clichés interdits dans plusieurs grands journaux, comme on fait dans les cas de divorces ou de faillites.

Mais pourquoi interdire l'usage de ces formules toutes faites, si commodes aux gens qui ne pensent guère par eux-mêmes et qui tiennent quand même à mettre leur mot dans les discussions publiques sur ces importantes matières ?

Reconnaissons d'abord que chacun des lieux communs mentionnés plus haut contient une part de vérité. Chacun constitue un effort pour se rendre acceptable à l'interlocuteur. Voudrait-on par hasard inaugurer un style de discussion exclusivement agressif, sans aucune des précautions oratoires qui empêchent les hommes, en pays civilisés, de régler leurs différends à coups de poing, les femmes en se crêpant le chignon ? Pas du tout.

Ces clichés nous paraissent condamnables parce qu'ils empêchent la discussion de progresser, parce qu'ils enlisent le débat dans des ornières d'où rien, ensuite, n'arrive plus à le faire sortir. Quand un interlocuteur inaugure son propos par une phrase toute faite, l'auditeur se dit : "Non. Ça ne va pas recommencer ! J'entends cette phrase pour la millième fois." Et cela dit, il débranche son attention et se met à rêver à sa femme, à ses enfants, aux truites qu'il ira pêcher, la semaine suivante . . . Le dialogue est rompu.

D'accord, il ne serait pas facile de faire voter pareille loi au Parlement du Canada. Est-il bien clair, d'abord, que la question soit de compétence fédérale ? D'ailleurs, ce ne sont pas les lois qui résoudront nos problèmes mais la bonne volonté de la masse des citoyens. (Tiens : vous voyez ? J'allais terminer cette chronique sur un cliché qui mériterait lui-même de figurer dans la liste interdite, sans indication d'origine : il en est un certain nombre, en effet, que les deux "peuples fondateurs" emploient "sans discrimination", avec le même enthousiasme . . .)

BLOCS NOTES

L'éclatement de la fédération de Malaysia, un événement considérable

On a toute raison de jubiler, aujourd'hui, à Djakarta. L'ennemi no 1 que s'est donné le président Soukarno, la Grande-Malaisie ou Malaysia, commence en effet à crouler. Les querelles intérieures ont réussi ce que n'avaient pu accomplir les menaces d'invasion, les coups de main et les rodomontades de l'Indonésie : l'éclatement de la fédération, conçue au moins autant à Londres qu'à Kuala-Lumpur et veillée comme l'on fait d'un enfant chéri par le gouvernement de Sa Majesté britannique.

La crise survient un peu moins de deux ans après la naissance de la fédération (16 septembre 1963). Celle-ci va subsister, certes, pour un temps en tout cas, mais, dangereusement déséquilibrée, elle risque de ne pas pouvoir tenir longtemps devant les pressions de l'Indonésie sur les territoires de Sabas Sabah (ex-Bornéo britannique) et de Sarawak. De plus, avec le retrait de l'Etat de Singapour, la fédération perd près de deux de ses dix millions d'habitants, une plaque tournante de premier plan pour le commerce extérieur et court le risque de voir à sa frontière méridionale un Etat inamical si un régime d'extrême-gauche prenait le pouvoir à Singapour. Pour Londres et à certains égards aussi pour Washington l'événement est sinon lourd de menaces dans l'immédiat, du moins préoccupant à long terme. La fédération avait été conçue comme un facteur de stabilité dans le Sud-Est asiatique et au moins autant comme un Etat pro-occidental susceptible de faire échec à l'expansion du communisme. L'effondrement d'une construction aussi laborieusement édifiée ne peut que servir les desseins de Djakarta, d'une part, de Pékin, de l'autre. On ne doit pas oublier en effet que plus des deux tiers de la population de Singapour sont composés de Chinois et que le parti de centre-gauche du premier ministre Lee Kuan Yew est soumis à des pressions constantes de son aile avancée et des petits partis d'extrême-gauche.

Echec cuisant pour l'Ouest

Les antagonismes raciaux entre Malais et Chinois et les rivalités de personnes ainsi que les manoeuvres centralisatrices du gouvernement fédéral de Kuala-Lumpur ont précipité l'éclatement de la fédération après deux ans de tensions incessantes et de rapports d'où la cordialité fut souvent absente. Certes, la scission a été proclamée simultanément par Kuala-Lumpur et Singapour et se fait dans la correction sinon dans l'amitié. On peut parier cependant qu'il faudra peu de temps que les relations se tendent entre les deux Etats. Déjà, le gouvernement de Singapour a annoncé son intention de nouer des relations diplomatiques et de reprendre son important courant d'échanges commerciaux avec l'Indonésie, ce qui a provoqué une réplique amère de la Malaisie.

Le gouvernement britannique va tenter de limiter les dégâts en facilitant l'admission de Singapour aux Nations unies et dans le "club familial" que veut être le Commonwealth et devra négocier de nouveaux accords de défense avec le nouvel Etat d'une part et la Malaisie de l'autre pour remplacer ceux qui avaient été conclus avec la Malaysia. On sait que Singapour abrite une gigantesque base navale et des bases aériennes britanniques dont l'activité est d'ailleurs bénéfique à l'économie de la ville-Etat. Quoi qu'il en soit, l'Indonésie marque un point, la diplomatie occidentale essuie incontestablement un cuisant revers et l'avenir de ce qui reste de la fédération de Malaysia est incertain. Décidément, les fédérations nées à l'instigation de l'ancien colonisateur paraissent porter la croix de mort au front. Londres en a fait l'amère expérience en Afrique centrale, et dans les Caraïbes, hier, le fait en Asie du Sud-Est aujourd'hui et semble devoir le faire prochainement avec la fédération de l'Arabie méridionale.

•

L'appel de Paul VI pour la mise au ban des armes nucléaires

C'est dans des termes extrêmement vigoureux (les plus énergiques encore employés en pareille circonstance par un souverain pontife) que le pape Paul VI a stigmatisé, dimanche, le bombardement atomique des villes japonaises de Hiroshima et de Nagasaki, voici vingt ans. Tout en reconnaissant que la volonté de hâter la fin du conflit a pu servir d'explication mais non d'excuse à l'utilisation des armes atomiques, le pape a porté une condamnation extraordinairement sévère de l'initiative américaine d'alors, qualifiant la destruction des villes japonaises de "massacre infernal" et de "outrage à la civilisation".

D'autre part, le souverain pontife a lancé un nouvel et pressant appel pour la mise au ban des engins nucléaires, l'arrêt de la fabrication de ces armes et des moyens de transporter la "mort atomique", la destruction des stocks existants. Voilà qui va infiniment plus loin que la cessation des expériences nucléaires ou un éventuel accord sur la non-dissémination des armes nucléaires qui, malgré leurs avantages évidents, ne sont pas de soi des mesures de désarmement. Dans le climat politique actuel, le voeu du pape peut paraître assez illusoire mais les mesures radicales qu'il préconise représentent la seule façon de dissiper réellement le cauchemar nucléaire. Les pays qui ne possèdent pas encore d'armes nucléaires accepteront difficilement de s'engager à n'en jamais produire ou acquérir si les actuelles puissances nucléaires conservent et même accroissent leur arsenal.

C'est à partir seulement du moment où les cinq membres du club atomique (et les autres pays qui dans l'intervalle y auraient accédé) rechercheront sérieusement un accord sur l'interdiction de l'usage des armes nucléaires et sur la destruction de leur arsenal que le désarmement cessera d'être un vain mot. On applaudira partout poliment l'appel du pape mais il est fort douteux que des suites concrètes y soient données d'ici longtemps.

J.-M. L.

LA GUERRE ET LA PAIX AU VIETNAM

—III—

Retour aux principes

par Jean SCHWOEBEL

Il apparaît de plus en plus clairement, à mesure que le conflit s'étend au Vietnam, qu'il n'est guère d'espoir de lui trouver une solution aussi longtemps qu'Américains et Chinois ne se résoudront pas à respecter certains principes. Toute solution du problème vietnamien qui ne répondrait pas au double principe d'autodétermination et de non-ingérence étrangère n'a pas la moindre chance d'être acceptée par le Vietcong et par Hanoï.

Or dès 1956, en approuvant le refus de l'ancien président Diem de procéder aux élections prévues par les accords de Genève pour réunifier le Vietnam, les Américains ont manifesté leur opposition à l'application pure et simple de ce double principe. Ce faisant, ils ont pris une position exactement inverse à celle qu'ils ont adoptée pour l'Allemagne dont ils réclament depuis longtemps la réunification sur la base d'élections libres. Mais s'ils refusent pratiquement l'autodétermination aux Sud-Vietnamiens, exactement comme les Soviétiques la refusent aux Allemands de l'Est, les uns et les autres n'en proclament pas moins leur respect des principes. Ils entendent seulement pour éviter des bouleversements qui rendraient, disent-ils, le remède pire que le mal, que l'autodétermination ne soit appliquée que par étapes, avec des garanties et des compensations. Pour M. Rusk d'ailleurs, qui l'a répété le 4 juillet dernier à la télévision, les rebelles du Vietcong ne sont qu'une minorité qui n'a pas droit à une plus large représentation que l'autre groupe sud-vietnamien "simplement parce qu'ils ont des fusils en main".

De toute façon, les Américains ne sauraient accepter une solution du problème vietnamien qui ne garantirait pas leurs amis et les minorités — les catholiques, par exemple — contre leur élimination totale sur le plan politique, ou tout au moins contre les excès d'une majorité grisée par sa victoire et encline à exercer de cruelles représailles contre tous ceux qui l'ont combattue.

Ce sont des garanties similaires que les Soviétiques, à l'heure de la réunification allemande, exigeront pour leurs amis de Berlin-Est. Les Français n'ont consenti eux-mêmes à l'autodétermination des Algériens musulmans qu'après avoir négocié des accords visant, précédent pas très convaincant, à garantir les droits de la minorité européenne et le maintien de leur influence en Algérie.

Autodétermination et paix mondiale

Si justifiée qu'elle soit, l'autodétermination d'un peuple n'est pas un "bien absolu" dont la recherche exigerait que tout lui fût sacrifié. La paix internationale constitue un "bien d'un ordre supérieur, le "bien commun" de tous les peuples, qui a prééminence sur celui de chaque peuple en particulier. Or la paix repose toujours essentiellement sur le respect par les grandes puissances d'un certain équilibre général de leurs forces et de leur influence sur tous les points du globe. Le maintien de cet équilibre est d'ailleurs considéré par celles-ci comme une question de vie ou de mort; elles ne sauraient donc en admettre la rupture brutale.

Car c'est la peur qui commande le plus souvent l'attitude des grandes puissances; c'est la peur qui les pousse à surarmer et finalement à violer les droits des autres peuples et même les droits de l'homme. Elle explique aujourd'hui en grande partie pourquoi les Américains semblent résolus à tout pour empêcher que les pays du Sud-Est asiatique ne tombent les uns après les autres sous l'emprise du communisme et ne viennent ainsi renforcer militairement le camp de ceux qui rêvent d'être les fossoyeurs du monde capitaliste.

Comment concilier dès lors la détermination des Vietnamiens de se libérer de toute dépendance à l'égard de l'étranger et la volonté des Américains de sauvegarder en Asie un équilibre des forces dont la paix du monde leur paraît dépendre, sinon par une neutralisation collectivement garantie, du Vietnam du Sud tout d'abord, puis de l'ensemble du Vietnam?

Autodétermination des Vietnamiens et neutralisation du Vietnam, garantie contre toute ingérence extérieure: ces principes sont précisément à la base des accords de Genève, qui ont mis fin le 21 juillet 1954 à la première guerre d'Indochine. Ils en constituent même la substance au point qu'on ne peut guère invoquer l'un quelconque des treize articles de la déclaration finale de la conférence, qui ne consacre l'un et l'autre de ces principes notamment l'article 7 pour l'autodétermination et la réunification, l'article 5 pour la neutralisation, l'article 12 pour la non-ingérence extérieure, qui conditionne l'une et l'autre.

Les Etats-Unis et les accords de Genève

Toutes les parties intéressées sont déjà intimement convaincues qu'il faudra revenir un jour ou l'autre à des accords, y compris les Etats-Unis, qui ne les ont pas signés parce qu'ils faisaient, selon eux, la part trop belle aux rebelles communistes du Vietminh, mais qui se sont engagés à s'abstenir de la menace ou de l'emploi de la force pour les modifier. Il est vrai que chacun les interprète à sa manière. Les Chinois n'y voient qu'une étape vers une nouvelle expansion du communisme dans le Sud-Est asiatique et l'éviction totale des Occidentaux; les Américains au contraire les considèrent comme l'ultime barrage dressé sur le 17e parallèle contre le flot communiste.

Les Américains et les Chinois seraient-ils seuls, les chances d'un compromis seraient minces. Mais, en dépit de leur puissance, il leur faut tenir compte du reste du monde, qui commence à discerner les principes à respecter et les compromis à rechercher.

Il ne semble douteux pour personne que, dans une première étape, le Vietnam du Sud doive, quelques années encore, rester séparé du Nord avec sa voie propre, comme le demandent les Américains, et qu'il soit neutralisé de sorte qu'il échappe enfin à la confrontation Washington-Pékin... Mais il est certain également qu'en l'absence de tout appui étranger, économique et militaire, aucun régime ne pourrait subsister longtemps à Saïgon s'il n'avait l'adhésion de la grande majorité des Sud-Vietnamiens, ce qui suppose un large accord de tous les éléments représentatifs de la population parmi lesquels, en premier lieu, le Front national de libération. . .

Puis la réunification du Vietnam devra se faire un jour ou l'autre, comme en Corée et en Allemagne. Mais personne n'ignore des deux côtés de la barrière que de telles réunifications exigeront du temps et de la patience, et qu'elles ne pourront se réaliser que progressivement, dans la mesure où les deux régimes du Nord et du Sud (de l'Est et de l'Ouest en Allemagne) évolueront suffisamment à la rencontre l'un de l'autre pour qu'ils puissent envisager de coopérer dans le cadre d'une confédération dont les dirigeants seront d'accord pour refuser de participer à l'affrontement des grandes puissances. Ce qui n'empêche nullement qu'entre-temps des liens seraient établis entre les deux Vietnam, notamment sur le plan économique, de telle sorte qu'ils facilitent et préparent le rapprochement de l'avenir.

La position du FNL

Les dirigeants du F.N.L. ont manifesté à cet égard des dispositions réalistes. C'est ainsi que dans une interview publiée par *l'Express*, M. Huynh Tan Phat, secrétaire général du F.N.L., a pu souhaiter l'instauration d'*"un régime conforme aux aspirations du plus grand nombre de nos compatriotes, c'est-à-dire d'un régime neutre et démocratique."* Il ajoutait : *"Nous sommes favorables à l'idée d'un bloc neutre avec le Laos et le Cambodge."* Evoquant la question de la réunification, il précisait : *"Nous ne poserons pas le problème de la réunification avant très longtemps. On peut même prévoir que le régime économique et politique que nous instaurerons au Sud-Vietnam, à mesure qu'il se consolidera, sera de plus en plus différent de celui du Nord. Cela retardera la réunification. Mais mieux vaut attendre que des conditions favorables existent. Pour commencer, nous établirons, par étapes, des échanges économiques et culturels. Le moment venu, la négociation pour la réunification se fera sur des bases excluant l'annexion d'une zone par l'autre."* Mais il conclut : *"Attention, comprenez-nous bien. Ce que nous refusons, c'est une conférence qui se réunirait sans nous."*

Les dirigeants de Hanoï manifestent des dispositions semblables. Dernièrement encore, M. Ho Chi Minh, président de la République nord-vietnamienne, réaffirmait dans une interview au *Daily Worker* que toute solution de la question vietnamienne devait être fondée sur les accords de Genève, toujours valables à son avis. Il ajoutait : *"Aucune base militaire sous le contrôle d'un Etat étranger ne doit être établie au Vietnam. Le Vietnam ne participera à aucune alliance militaire."*

Quant à la Chine communiste, elle a déjà trop donné de preuves de son réalisme et de sa prudence pour se lancer dans l'aventure que serait le refus de tout compromis. Mais son but étant avant tout d'obtenir que les Etats-Unis desserrent leur étreinte, liquident certaines de leurs bases et éloignent la VIIe flotte, Pékin pourrait ne pas être hostile à l'édification d'un glacis aussi large que possible de pays asiatiques neutralisés.

Or, ce glacis, qui réduirait considérablement les risques de tension et de guerre dans l'Asie du Sud-Est, le Laos et le Cambodge sont déjà prêts à le constituer. Sans doute pourrait-il être élargi à d'autres pays asiatiques — tels que la Thaïlande et la Birmanie — qui se convaincraient vite des avantages considérables qu'ils en retireraient non seulement du point de vue de leur stabilité interne et de leur sécurité externe, mais encore sur le plan du développement économique. Car une telle entreprise ne peut se concevoir qu'assortie d'un vaste plan de soutien économique ou les Etats-Unis devraient contribuer plus largement encore qu'ils ne l'ont promis pour leur plan d'aménagement du Mékong, et dont les Nations unies devraient prendre la responsabilité.

Une telle solution ne pourrait qu'être approuvée et soutenue par l'U.R.S.S. et ses alliés, l'ensemble des pays non alignés et la plupart des pays occidentaux eux-mêmes. Ce qui ferait beaucoup de peuples et de gens intéressés à ce qu'un tel glacis soit constitué et que soit strictement respecté un statut qui assurerait la neutralisation du Vietnam, sa mise à l'abri de toute dépendance et un double mouvement de démocratisation au Sud et de libéralisation au Nord, condition de sa réunification. Qu'une telle entreprise soit difficile, ce n'est pas douteux, mais elle vaut la peine d'être tentée d'autant plus qu'il n'y a guère d'autre choix.

Reste à savoir comment il est possible de l'engager. Normalement, aux termes de la charte de l'O.N.U., il reviendrait aux Nations unies d'évoquer ce conflit et de le résoudre. Mais en s'opposant systématiquement à l'entrée de la Chine communiste, les Etats-Unis ont rendu cette organisation totalement impuissante, car on voit mal comment régler la plupart des grands problèmes mondiaux sans la participation de cet immense pays de sept cents millions d'hommes.

Une nouvelle conférence de Genève

Il existe heureusement en dehors de l'O.N.U. une instance parfaitement qualifiée pour évoquer l'affaire du Vietnam : la conférence de Genève sur l'Indochine dont la déclaration finale du 20 juillet 1954 prévoit dans son article 13 que les

(Suite à la page 13)

MONTRÉAL, MARDI 10 AOÛT 1965

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Directeur de l'information: Michel ROY
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois $25.00, 6 mois $13.00, 3 mois $7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois $20.00, 6 mois $11.00, 3 mois $6.00. A l'étranger: 12 mois $35.00, 6 mois $18.00. Edition du samedi: 12 mois $6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

BILLET

Soyez le bienvenu, facteur!

Hier matin, j'ai rencontré mon facteur. Il est gentil, mon facteur; il est fort aimable, mon facteur. Pourtant, son travail, tout bien pesé, n'est pas marrant. Porteur de bonnes et de moins bonnes nouvelles, distributeur de factures, certes, mais aussi de chèques qui aident à les payer, toute l'année, six jours sur sept, il me rend visite avec une persévérance que j'aimerais trouver chez mes amis.

Une fois l'an, bien sûr, il laisse son sac à la poste, sa casquette au porte-manteau et s'en va en famille, passer quelques jours de vacances. Et il envoie des cartes postales à ses amis. Mais même pendant cette absence, je reçois mon courrier.

Un peu plus tard peut-être, car son remplaçant connaît moins bien que lui le chemin de ma boîte aux lettres. Quand il revient et me rencontre, son visage basané s'illumine. On se retrouve. Je lui dis: "Vous avez passé de bonnes vacances?" Et il me raconte.

Hier matin, j'ai retrouvé mon facteur. Il avait été absent pendant 17 jours mais ne rentrait pas de vacances. Je me suis enquis pourtant de ce qu'il avait fait, durant ces longues journées. Il a préféré n'en pas parler. Il est content de reprendre le travail. Moi aussi, j'étais content de le retrouver et me suis dit, naïf, que tous ses clients avaient dû lui faire un joyeux accueil.

"Que non, monsieur. Dans la plupart des maisons, j'ai mangé un paquet de bêtises. Des gens m'ont traité de chien, ou d'autres noms plus méchants encore, surtout en anglais! Mais je n'ai pas discuté. Ça leur passera".

Ça leur passera, bien sûr, quand ils auront repris leurs égoïstes habitudes. Mais parce que j'aime bien mon facteur, je me prends à souhaiter que tous ces gens qui l'ont houspillé hier matin ne reçoivent par lui, pendant un an au moins, que des factures et jamais de chèques, que de désagréables missives et jamais de lettres d'amour.

OSCAR

LETTRE DE GRANDE-BRETAGNE

La déconcentration industrielle, bien amorcée, appelle la création de plusieurs villes nouvelles

de notre correspondant Paul GINESTIER

LONDRES — Peu à peu, le bon sens se combinant avec les pressions économiques, un processus de décentralisation s'amorce qui va dégager un peu la gigantesque agglomération londonienne. Créé il y a deux ans pour aider les firmes à s'établir dans de nouveaux locaux hors de la capitale, le service gouvernemental annonce qu'il a déjà eu des demandes d'un millier d'entreprises, employant plus de 100,000 personnes au total. Si tous ces gens quittent Londres avec leurs familles, cela fait un dégagement de 300,000 habitants environ. Les uns s'installeront à 100 kilomètres de la métropole, mais d'autres vont beaucoup plus loin : on cite le cas d'une grande entreprise qui déplace tous ses bureaux, comprenant 2,000 employés, pour s'installer à Sunderland, à 300 kilomètres au nord-est de Londres, et cela signifiera, dans ce cas précis, une économie annuelle de £ 375 ($1,200) par employé ! Naturellement, une partie de cette économie pourra être repassée aux "déménagés" sous forme de hausse de salaire. Il se trouve, en effet, que le prix de bureaux, régis à Londres uniquement par la loi de l'offre et de la demande, devient absolument prohibitif, revenant à £ 22 par mètre carré par an ($70), et il continue à augmenter, si bien que, dans le dernier trimestre seulement, un nombre record de 53 entreprises, ayant au total un personnel de 3,800 employés, ont pris la décision d'aller porter ailleurs leurs pénates.

L'on projette d'ailleurs 4 nouvelles villes, l'une au centre du pays de Galles, l'autre au sud de Glasgow et deux autres dans le nord-est : ces villes, d'environ 50,000 habitants chacune, auront sans doute la fameuse disposition en couronne et en étoile. Partant d'une autoroute en couronne, des rues en étoiles comme les rayons d'une roue convergeront vers un centre d'où seront bannies les voitures et où l'on trouvera les quartiers d'affaires et les magasins. Ces rues seront des impasses et se termineront par des parkings à la lisière du quartier d'affaires. Les quartiers d'habitations se situeront à l'intérieur de l'autoroute et le long des rues en étoile, les usines seront toutes à l'est (car les vents dominants soufflent de l'ouest) et à l'extérieur de l'autoroute.

La bataille du charbon

Autre conversion, celle des mines de charbon où l'on assiste à une curieuse course de vitesse entre "développeurs" et 'malthusiens." Les premiers, sous la direction de Lord Robens, maintiennent contre vent et marée l'objectif "permanent" d'une production annuelle de 200 millions de tonnes et poussent à la mécanisation. En octobre, entrera en service à Worksop (comté de Nottingham) le premier puits de mine entièrement automatisé, qui a coûté 18 millions de £ ($58 millions) à équiper. Cette houillère fonctionnera sans personnel durant 18 heures par jour, les 6 autres heures étant consacrées à l'entretien. Tout marchera tout seul surveillé par des caméras de TV qui, par un système de circuit fermé, relaieront les images de hâveuses automatiques et des convoyeuses en chaîne à un bureau de contrôle et d'intervention équipé de multiples écrans. La production sera quintuplée par rapport à celle d'une mine ordinaire, déjà pas mal automatisée !

Mais que fera-t-on de tout ce charbon ? Déjà, on estime dans les milieux gouvernementaux qu'il faudra élaborer un nouveau plan ramenant la production à 170 millions de tonnes, fermant une soixantaine de mines et appelant plus de 30,000 mineurs à se 'reconvertir." Et d'ores et déjà un député libéral a découvert que les Mines Nationales ont mis en vente, pour la somme ridicule de £ 100,000, un matériel perfectionné qui leur avait coûté exactement 20 fois plus et qui n'avait pas encore servi ! Il exige que le gouvernement découvre l'explication de ces errements !

Autre explication, encore plus difficile à donner : la raison pour laquelle M. Jo Grimond, le chef du parti libéral aux Communes, a reçu du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche un document revêtu du sceau "secret" et où étaient étudiés, avec réalisme, les comportements sexuels de la langouste

D'un comportement à l'autre

A ce propos M. Hugo Heffner veut initier les Anglais aux joies austères de ces "Bunny Clubs" que sont aux Américains ce que les maisons de Geishas étaient au Japonais, les hôtesses de ces clubs étant fort déshabillées mais suggérant le lapin (bunny) par un bonnet aux longues oreilles et une petite queue placée au bon endroit. Il a donc acheté très cher (1 million et demi £—soit 5 millions $) un immeuble magnifiquement situé à Londres, juste entre les fameux hôtels Hilton et Dorchester, et le voilà maintenant à la recherche de 100 "lapines", pardon, de 100 "bunny-girls." Le salaire de début annoncé est de £140 ($550) par mois, et les conditions sont les suivantes: être remarquablement belle, entre 18 et 23 ans, mariée ou non, **d'une moralité parfaite.** La "bunny-girl" doit s'engager à ne jamais faire de l'oeil d'une manière personnelle à un client, et si elle est prise la main dans le sac à accepter un rendez-vous, elle est chassée immédiatement.

Et les lapins nous amènent tout naturellement à l'agriculture et à son coup de théâtre: la meilleure récolte de céréales que l'on ait jamais vue en Angleterre, évaluée il y a quelques semaines à 270 millions de £, chiffre record, est maintenant mise en danger par une vague de froid et de pluies torrentielles. Le grand problème est de savoir s'il faut moissonner d'urgence ou faire confiance à la nature et attendre... M. Robert Ward, lui, est fatigué d'attendre, d'attendre que les oiseaux viennent mettre au pillage ses champs de fraises. Il a donc inventé un appareil diabolique qui produit, à intervalles réguliers, de violentes explosions. Mais cela n'arrange pas ses voisins de Bolton (Lincolnshire) qui se sont mis d'accord pour signer une pétition exigeant un arrêt immédiat de ces déflagrations qui, répétées de quart d'heure en quart d'heure de l'aube au coucher du soleil, épuisent leur système nerveux au moment même où, ironie du sort, les oiseaux commencent à s'y habituer — supériorité de l'animal sur l'homme!

La Bible vous parle

Ceux que d'avance il a discernés, Dieu les a aussi prédestinés à reproduire l'image de son Fils, afin qu'il soit l'aîné d'une multitude de frères. (Rom 8, 29)

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

Que votre coeur cesse de se troubler! Croyez en Dieu, croyez aussi en moi. (Jn 14, 1)

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

La colère de Dieu se manifeste du haut du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes qui tiennent la vérité captive dans l'injustice. (Rom 1, 18)

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

CHRONIQUE JURIDIQUE

Le condominium permet à l'individu de mieux participer à la vie urbaine

par Claude-Armand SHEPPARD, avocat

On commence à parler du condominium au Québec. Depuis quelques années, mais avec de plus en plus d'effets, une poignée de juristes, de courtiers en immeubles et de constructeurs prônent les mérites de cette forme de co-propriété. Il est probable que Habitat 67 soit le premier grand édifice québécois ainsi vendu. Il serait même question de certaines modifications au Code civil pour faciliter cette forme de propriété collective.

De quoi s'agit-il? Le dictionnaire nous enseigne que condominium est un mot latin qui veut dire propriété en commun. Mais tel qu'utilisé dans la pratique immobilière, le condominium est tout autre chose qu'une pure propriété collective. En effet, par condominium, on entend les droits de propriété que possèdent les propriétaires individuels d'appartements, de maisons ou d'établissements commerciaux sur le sol, les ouvraegs et l'équipement communs à l'ensemble. Il y a donc condominium quand les divisions physiques d'un ensemble sont vendues séparément mais avec droit de co-propriété sur tout ce qui est commun. Normalement, cette formule est utilisée pour des immeubles de rapport dont les appartements sont vendus à leurs occupants qui acquièrent également la co-propriété du sol, de certaines structures, de l'équipement de chauffage et de tuyauterie, et de services tels que la piscine et la salle de réception.

Comme le signale le notaire Jean-Guy Cardinal dans son étude "La propriété par étage", nous sommes en présence d'une double propriété: la propriété divise de l'appartement ou de l'étage occupé et la propriété indivise des parties communes. Il y a exclusive et co-propriété, dont l'une n'est concevable qu'en fonction de l'autre.

D'ailleurs le condominium est une formule flexible qui pourrait s'appliquer le cas échéant à un gratte-ciel, à un centre d'achats ou même à un ensemble de maisons uni-familiales. Ainsi, par exemple, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, il existe des ensembles de bungalows où de maisons mitoyennes dont les propriétés jouissent également en co-propriété des parcs, chemins privés et autres services communs à tout l'ensemble.

Pourtant, malgré son antiquité (on la signalait déjà à Rome) et sa popularité en Europe, en Amérique du Sud et maintenant aux Etats-Unis, cette institution est toujours peu utilisée au Canada et pratiquement inconnue dans le Québec. Il convient de signaler toutefois que le droit français et notre Code civil (à l'article 521) connaissent depuis toujours la propriété par étages, qui est une forme embryonnaire de condominium. Il n'y a donc rien de juridiquement révolutionnaire dans le condominium et si certains préconisent des modifications au Code civil, c'est plutôt pour combler certaines lacunes et mettre à jour certaines dispositions dépassées que pour instaurer une forme inédite de propriété.

Du point de vue pratique, le condominium présente des avantages importants qui ne manqueront pas d'en assurer le succès une fois qu'il sera plus connu. Ce sont ces avantages qui le distinguent de sa parente pauvre, la propriété coopérative. La différence entre les deux, c'est que dans le cas de la propriété coopérative — et plusieurs exemples en existent à Montréal dont le dernier-né est le luxueux Port Royal — l'immeuble entier appartient à une société ou à une compagnie qui vend des actions aux occupants d'une valeur correspondant à la valeur de l'appartement. Les occupants ne sont donc pas propriétaires de l'appartement mais seulement d'un nombre d'actions qui leur donnent droit à un appartement particulier. Par contre, dans le condominium, l'occupant est propriétaire de son appartement dans tous les sens du mot. Il peut le vendre, l'hypothéquer, le léguer ou en disposer comme bon lui semble (sous réserve naturellement de toute convention entre co-propriétaires pour assurer la bonne administration de l'ensemble). Chaque propriétaire est cotisé directement par les autorités compétentes pour les taxes foncières et scolaires attribuables à son appartement. Ces taxes ne tombent donc pas à la charge des autres co-propriétaires advenant le défaut

(Suite à la page 13)

AVIS AUX CONSIGNATAIRES

Les consignataires sont priés de se rendre aux bureaux des agents maritimes dont les noms sont inscrits ci-dessous, afin de se procurer leurs cartes d'avis, car les agents ont été dans l'impossibilité de leur faire parvenir, à cause de la grève des facteurs. La Fédération des Armateurs du Canada, sollicite, au nom des agents maritimes, votre collaboration, laquelle sera appréciée afin d'éviter l'encombrement des hangars du Port.

Nom du navire	Zone de chargement	Agent
TAZACORTE	Continent	B & K Shipping Agency Ltd.
PRINS CASIMIR RUGDEFJELL LUNDEFJELL	R.-U./Continent Continent Scandinavie	Canadian Overseas Shipping Ltd.
ERICH SCHROEDER EMPRESS OF CANADA	R.-U. Royaume-Uni	Canadian Pacific Steamships Ltd.
LAURENTIA FRANCONIA LEABETH	R.-U./Cont. R.-U./Cont. R.-U.	Cunard Steamship Co. Ltd.
EXIRIA FLYING INDEPENDENT	Méditerranée Continent	Federal Shipping Agencies Ltd.
MANCHESTER Freighter MARY NUBEL	R.-U. Continent	Furness, Withy & Co. Ltd.
THORSDRAKE LEALOTT	Afrique du Sud Continent	Kerr Steamships Ltd
SPENSER ARISTAGELOS NETANYA ETROG BIA RIVER TROJALAND CLEMENT TEVERYA	Amérique du Sud Mexique Continent Méditerranée Afrique occidentale Australie Brésil Extrême-Orient	March Shipping Company Ltd.
CITY OF HEREFORD MARENGO BATORY RAMORE HEAD BASSANO	Extrême-Orient Continent Pologne R.-U. R.-U./Cont.	McLean Kennedy Ltd.
LA PLATA MARU WOLFGANG RUSS FISTINA	Japon Cont. Méditerranée	Montreal Shipping Co. Ltd.
EFFIE MAERSK ZENICA TOBIAS MAERSK	Extrême-Orient Méditerranée Extrême-Orient	The Robert Reford Co. Ltd.
SUN CLIPPER SUN SEA HORSE SUNCORONA SUN VALLEY SUN AMELIA SUN RISE AMAZONAS CLARITA SHROEDER	Amérique du Sud/Antilles Amérique du Sud/Antilles Antilles/Amérique du Sud Amérique du Sud/Antilles Amérique du Sud/Antilles Amérique du Sud/Antilles Méditerranée Méditerranée	Saguenay Shipping Ltd.
TRONSTAD SPILTRA	Continent Extrême-Orient	Shipping Ltd
BORGHOLM	Suède	Swedish American Line
AKITA MARV	Japon	Transworld Shipping Ltd.

LA GRÈVE DES FACTEURS ÉTANT TERMINÉE, CETTE ANNONCE EST PUBLIÉE POUR LA DERNIÈRE FOIS AUJOURD'HUI.

FEDERATION DES ARMATEURS DU CANADA, INC.

LES SAMEDIS PÉDAGOGIQUES

BEAUCHEMIN

2e COURS D'ÉTÉ

SUR "LA LECTURE PAR LA METHODE DU SABLIER"

à la librairie BEAUCHEMIN Limitée

450, avenue Beaumont, Montréal

SAMEDI, LE 14 AOUT

9h.15 A.M. M. Claude Montagne, invité d'honneur : "La ré-éducation des dyslexiques"

10h.15 A.M. "Applications Méthodologiques" par les auteurs : M. et Mme Robert Prefontaine

Grand parc de stationnement gratuit !

Pour plus de détails, veuillez composer

273-5181, poste 25

PECK'S

SHERBROOKE près Guy

HEURES D'OUVERTURE: du lundi au samedi 9 a.m. à 6 p.m.

NOTRE SEULE ET UNIQUE

VENTE

DE L'ANNEE

10% A 50% DE REDUCTION

SUR HAUTE-FIDELITE ET STEREO AVEC ACCESSOIRES

Peck's offre au cours de sa vente annuelle des épargnes fantastiques sur cartouches, bras, tables tournantes, circuits, amplificateurs, haut-parleurs, systèmes de haut-parleurs et équipements de cabinets, comprenant des marques très connues telles :

Wharfedale	Cipher	Thorens
Garrard	Harmon-Kardon	KLH
Fisher	Trio	Scott
Tannoy	Dynakit	Sherwood
Roberts	Ampex	Marantz
Acoustic Research	Leak	Sony

30% DE REDUCTION

SUR TOUS LES DISQUES MICROSILLONS

(Plusieurs nouveautés que nous venons de recevoir)

20% A 50% DE REDUCTION

BANDES MAGNETIQUES

(Réduction spéciale sur bandes, $1.98 chacune)

AUBAINE SPEC. SUR L.J. MICROSILLONS

RÉG. $3.98 à $6.98

POUR SEULEMENT $1.98

Réduction substantielle sur :

CLIMATISEURS POUR CHAMBRE — TELEVISEURS — RADIOS TRANSISTORS

MAGNETOPHONE — HUMIDIFICATEURS — RADIOS PHONOS PORTATIFS

CABINETS

Plan budgétaire si désiré

TREVOR PECK CO. LIMITED

1498 ouest, rue Sherbrooke 937-2325

Principal centre de haute-fidélité à Montréal

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

FILMS DU JOUR

Aujourd'hui, au Loew's, le Festival du film nous propose : à 10 heures, un documentaire de Jacques Godbout sur l'enfance délinquante et une étude des auteurs de "Lonely Boy", Koenig et Kroitor, sur Stravinski; à 14h.30, une évocation polono-portugaise du monde de Melville, "Les Iles enchantées", de Carlos Vilardebo; à 18h.30, un jeune produit polonais de Jerzy Skolimocski, que nous connaissions déjà pour son habile scénario du "Couteau dans l'eau"; enfin à 21h.30, "Harvey Middleman, Fireman", ou le "petit" Américain décrit par Ernest Pintoff.

A McGILL

Différentes personnalités des arts et des lettres ont donné des concerts et conférences dans le cadre de l'école française d'été de McGill dont le directeur est M. Maurice Rabotin. On a noté, le 16 juillet, un concert donné par Françoise Petit et Réjane Cardinal au cours duquel on entendit du Rameau, du Fauré et des mélodies canadiennes — le 29 juillet, le professeur J.-H. Bornecque, titulaire de la chaire de littérature contemporaine à l'université de Caen, prononça une conférence sur les écrivains qu'il a rencontrés notamment Gide et Camus. Le 2 août, André Muller, directeur artistique de l'Ecole nationale de théâtre, a parlé du "Comédien et de l'improvisation".

A JAMES BOND

LONDRES — "J'ai seize ans, des yeux bleus, des cheveux blond cendré et une silhouette élancée, plutôt jolie. Je suis très patriote et désire devenir espionne du gouvernement. Conseillez-moi".

Cette lettre adressée par Rena, une jeune Californienne, à James Bond "aux bons soins du ministère de la Défense" est revenue aujourd'hui à Londres. **"Ce n'est pas la gloire que je recherche, ajoute-t-elle. Mais le monde est dans un tel pétrin que je veux essayer d'arranger les choses".** Les services officiels de Sa Majesté s'apprêtent à répondre à la jeune fille.

FILIATION

CHICAGO — Emile Gauguin, fils du célèbre Paul Gauguin, suit les traces de son père. Il expose actuellement à Chicago dans une galerie d'art qui le classe comme "primitif autodidacte". Emile qui a 65 ans ne veut plus retourner à Tahiti où il habitait avant son exposition; il entend rester à Chicago et **"épouser une femme ravissante".** Jacques Languirand, dans son livre "J'ai découvert Tahiti (Editions de l'Homme) raconte comment il a connu Emile Gauguin. Le portrait qu'il en trace n'est d'ailleurs pas flatteur.

BOITES

André Lejeune se produira à la Barre 500 les 12, 13 et 14 en soirée. A la Butte à Mathieu, tous les soirs à 21h. et les samedis à 21h. et 23h., on peut voir une revue mettant en vedette Raymond Levesque, Benoit Marleau, Jean-Guy Moreau et Sonia.

Ce soir (20h.30) à la Place des Arts, le célèbre chef français Charles Munch dirigera l'OSM dans un programme comprenant l'ouverture "Benvenuto Cellini" de Berlioz, le concerto pour violon no 3 en si mineur op. 61 de Camille Saint-Saëns avec en soliste Zino Francescati, ainsi que deux oeuvres de Debussy: "Prélude à l'après-midi d'un faune" et "La Mer". Ce concert est donné dans le cadre des Festivals de Montréal.

Le Festival du film : 3e journée . . . par Alain PONTAUT

Enluminures, déroute, triomphe

Résumons la journée de dimanche dernier au cinéma Loew's: un Rossellini de 1961 à la fraîcheur d'enluminure, un Godard de l'année quelque fois beau et plus souvent déroutant, une comédie canadienne de Gilles Carle que le public a accueillie triomphalement. Et un documentaire de Gilles Groulx, acéré, rapide, vivant, sur le hockey, "Un jeu si simple", ou l'âme (brutale) du jeu national.

"Viva l'Italia", que son auteur, Roberto Rossellini, présenta au public, conte en des termes simples, découpage clasique et jolies images d'Epinal, l'expédition des Mille menée par Garibaldi et ses partisans contre le royaume des Deux-Siciles et pour l'unification de l'Italie. Amples mêlées, direction sûre, fresque pas trop épique. Visite sans ennui au musée du pittoresque patriotique. Et soudain nous voici à cent lieues de ces effusions simples.

Lemmy contre les robots

Mélange déconcertant d'Aldous Huxley et de Peter Cheyney, de "Capitale de la douleur" et de traité de physique nucléaire à l'usage des enfants de onze ans, l'"Alphaville" de Jean-Luc Godard entend, malgré les apparences, rejoindre davantage Antonioni ou, si l'on veut, les dénonciateurs de la déshumanisation de nos temps modernes que le roman policier ou la science-fiction.

Ne nous fions donc pas à son héros, Lemmy Caution cependant, mais un Lemmy à la Godard, plus existentialiste que fantaisiste, gris et "démythifié", méconnaissable ; je crois que l'autre était plus drôle. Mais acceptons ce Lemmy-là, que Godard va charger de délivrer une cité placée sous le pouvoir d'un rayon paralysant, une communauté urbaine où un dictateur-ingénieur impose l'implacable organisation, l'aboutissement de sa logique: un homme fonctionnel dont les rouages mécaniques se passent aisément de sentiment et de pensée, de besoin de rêve. Etrange cité métallisée, qui est Paris sans doute, mais un Paris vide et abstrait, et c'est là l'une des réussites du film, un Paris dépourvu d'empreinte humaine, situé, par le jeu des images, hors de notre temps, dans quelque galaxie cauchemardesque et passive.

De cette concentration scientifique, on explique à Lemmy le moteur et la philosophie, et je n'ai pas encore compris comment il demeurait seul à y conserver le pouvoir de résister, de tenter de dissoudre le maléfice, et aussi de tomber amoureux de la fille du dictateur. On devine qu'il vaincra. Mais on ne devine pas tout de suite comment il forcera l'amour de sa belle, d'abord aliénée elle aussi, tout insensible à la passion: à coups de maximes assénées, d'ondes court-circuitées et de Paul Eluard à haute dose...

C'est plaisant quelquefois, confus, élémentaire, crispant quelquefois. Godard travaille vite. Mais il conserve cette particularité de nous faire passer, souvent sans transition, de la puérilité la plus déconcertante à des trouvailles de style et à des séquences lumineuses. Je pense en particulier à celle de la chambre, entre Constantin et Anna Karina, avant leur fuite. Dans un sujet qui ne manque pas de résonance, chez un auteur dont on se demande à chaque fois si son comportement est infantile ou surdoué, cette séquence nous conduit invinciblement du cafouillage le plus insolent et du brouillon le plus confus à l'éclairage incisif, décapant, afectueux d'un monde dont on est bien forcé alors de reconnaître qu'il est celui d'un grand cinéaste.

Léopold acclamé

Il semble bien que "La Vie heureuse de Léopold Z" — nous, on préférait "Minuit chrétiens!" — doive sa réussite, c'est-à-dire son accueil, au fait qu'il rejoint partiellement la volonté du public de retrouver ses traits dans le miroir d'une chronique québécoise, quotidienne, en forme de comédie. On est un peu fatigué des images complaisamment individuelles et mornement socio-philosophiques. . .

Le déneigeur Léo, au moins, ne prétend, dans sa bonhommie, qu' être exact, et il y réussit, qu'à être drôle, et il y réussit, hélas, un peu moins bien. Son aventure est courte, malgré l'authenticité de Guy L'Ecuyer. Son humour, blagues pour la veillée, voltige aimablement mais un peu bas. On le ressent pourtant à quelques touches, quelques images, quelques liaisons: il prendra certainement de l'altitude. Ce à quoi l'encourage vraiment de toutes ses forces un public en or. . .

CINERAMA Mar., Mer., 2h., 8h.30 CINERAMA

en CINERAMA* et TECHNICOLOR avec BURT LANCASTER

LEE REMICK ... une comédie-satire western débordante de rire

THE HALLELUJAH TRAIL

● BILLETS RESERVES EN VENTE par courrier — au théâtre — Faucher Electrique — Jules Jacob musique — Morgan, (magasins Boulevard, Rockland, Dorval) — CKJL radio, St-Jérôme

Enfants 10 ans admis : mar., mer., jeu., sam. 2h., dim. 1 h.

NULLE PART AILLEURS — ni actuellement ni plus tard — EN CINERAMA

Air climatisé IMPERIAL CINERAMA

1430, Bleury, Montréal — AV. 8-7102 ou 5603

CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA

horaires des spectacles

THÉATRE

COMEDIE CANADIENNE — Les Feux Follets: 8.30; dimanche matinée à 2.30 - Relâche lundi.
PLACE DES ARTS : L'OSM - Charles Munch et Zino Francescati: 8.30
LA POUDRIERE — "Mary, Mary" : 8.40 - Dim. relâche.
PRAIRIES, JOLIETTE — "De Doux Dingues" : 8.30 — Relâche lundi et vendredi.
BUN VALLEY — "Bienheureuse Anaïs" : 9.00.
THEATRE DE MARJOLAINE — "Il est une saison" — 9.00.

CINÉMA

ALOUETTE — "My Fair Lady" - 8.00 merc. sam. dim. 2.00
AVENUE — "What's New Pussicat"- 1.00 - 2.55 - 5.05 - 7.10 - 9.20.
BIJOU — "Seul contre Borgia" : 12.10 - 3.35 - 6.40 - 10.05 — "La furie des SS" : 1.40 - 5.05 - 8.30
CANADIEN — "Les fausses hontes" — 12.05 - 3.25 - 6.30 - 10.00 — "Comme Dieu m'a faite" — 1.30 - 4.50 - 8.05.
CHAMPLAIN — "La baie des émeraudes" : 2.14 - 5.55 - 9.38; "La mariée a du chien" : 12.35 - 4.19 - 7.59
CAPITOL — "Von Ryan's Express" : 10.05 é 12.20 - 2.35 - 4.50 - 7.05 - 9.30
CINERAMA EMPIRE : "Halleluia Trail : mar., mer., jeu., sam., 2.00 — tous les soire 8.30 - dim.: 1.00 - 4.45 - 8.30
CINEMA FESTIVAL — "Une vie": 7.30 - 9.30
CHATEAU — "Tomb of Ligera" 1.00 - 3.55 - 6.50 - 9.45 — "Nightmare In the Sun" — 2.30 - 5.25 - 8.20
CINERAMA - THEATRE IMPERIAL "The Hallelujah Trail" — 2.00 tous les jours; 8.30 tous les soirs; Dim.: 1.00 - 4.45 - 8.30
DAUPHIN — "Vie privée" : 7.30 - 9.30; sam. et dim.: 1.10 - 3.20 - 5.25 - 7.35 - 9.30
ELYSEE — "Nobody Waved Goodbye" : du lundi au vendredi: 7.30 - 9.30; samedi: 1.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00; dimanche: 1.30 - 3.30 - 7.30 - 9.30— Eisenstein: "Les Copains" du lundi au vendredi : 7:30 - 9.30; samedi : 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00
EMPIRE — "Seduced and Abandoned" : 6.10 - 10.00; — "To Bed... or not To Bed" : 8.15. Dim. à partir de 1.00.
FRANCAIS — "L'Ile du désir" : 11.30 - 3.05 - 6.15 - 9.30 — "Bourreau de Londres" : 10.05 - 1.15 - 4.25 - 7.45
GRANADA — "L'Ile du désir" : 1.10 - 4.35 - 8.00 — ::Bourreau de Londres" : 2.50 - 6.15 - 9.40
JEAN-TALON — "Les fausses hontes" — 12.05 - 3.25 - 6.30 - 10.00 — "Comme Dieu m'a faite" — 1.30 - 4.50 - 8.05.
KENT — "The Guide" : 12.40 - 2.45 - 4.55 - 7.00 - 9.10
LAVAL : — "Le Piment de la vie" : 2.00 - 5.40 - 9.15 — "Le dernier de la liste" : 12.20 - 3.55 - 7.30
LOEW'S — Festival international du film de Montréal
LA SCALA — "Le Rock du bagne" : 12.05 - 5.00 - 10.00 — "L'incroyable Jerry" : 3.40 - 8.30 — "Les blondes, brunes et rousses" : 1.50 - 6.45.
MERCIER — "A cause d'Eve" : 2.20 7.00 - 9.28; Sam. et dim.: 12.38 - 2.39 - 5.20 - 7.41 - 10.02
MONKLAND — "The Train" : 1.00 - 4.50 - 9.10; "I'll Take Sweden" : 3.10 - 7.30
ORPHEUM — "Avec Amour et avec rage" — 10.50 - 12.55 - 3.05 - 5.10 - 7.25 - 9.40
OUTREMONT — "Cinderella": 1.00 - 2.55 - 4.55 - 7.25 - 9.45
PALACE — "The Yellow Roll-Royce": 9.50 - 12.00 - 2.15 - 4.30 - 6.50 - 9.10.
PAPINEAU — "L'Ile du désir" : 1.15 - 4.40 - 8.00; "Bourreau de Londres" : 2.50 - 6.10 - 9.35
PARISIEN — "The Family Jewels" : 10.25 - 12.35 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.35
PLAZA — "Les fausses hontes" — 12.05 - 3.25 - 6.30 - 10.00 — "Comme Dieu m'a faite" — 1.30 - 4.50 - 8.05.
PLACE VILLE-MARIE — Grande salle : "It Success" : 12.50 - 3.00 - 5.10 - 7.25 - 9.35 — Petite salle : "Zorber the Greek" : 12.00 - 3.30 - 6.10 - 8.50
RIALTO — "Tomb of Ligeria" : 1.00 - 4.00 - 7.00 - 10.00; "Nightmare In the Sun" : 2.30 - 5.30 - 8.30
RIVOLI — "L'Ile du désir" : 2.55 - 6.15 - 9.40; "Bourreau de Londres": 1.15 - 6.40 - 8.00
SAVOY — "Tomb of Ligera": 1.05 - 4.00 - 6.55 - 9.50; "Nightmare In the Sun" : 2.35 - 5.30 - 8.25
SAINT-DENIS — Borgia" 12.10 — 3.35 — 6.40 — 10.05 — "La Fume des SS" — 1.40 — 5.05 — 8.30
SEVILLE — 'The Sound of Music" : 8.15 — Merc., sam., dim.: 2.15
SNOWDON — "Lord Jim" : 12.45 - 3.20 - 5.55 - 8.35.
STRAND — "Tomb of Legera" 11.55 - 3.15 - 6.35 - 9.55 — "Nightmare In the Sun" : 10.20 - 1.40 - 5.00 - 8.20
VERDI — "Judex" — 8.15 — "Les Parisiennes" — 6.15 - 9.55.
WESTMOUNT — "Those Magnificient Men in their Flying Machines".
YORK — "Monkey's Uncle" : 1.05 - 2.55 - 4.45 - 7.10 - 9.30

RADIO-SELECTION

CBF et CBF-FM
Mardi, 10 août

● A CBF-FM, à 1 h. 10, Matinée symphonique. Au programme le Concerto no 3 pour deux guitares, de Haydn; le Concerto no 8 en la mineur pour violon, de Spohr; La Valse, de Ravel; le Concerto de piano no 25, de Mozart, avec le concours de Walter Gieseking; Iberia, d'Albéniz, dir. Antal Dorati.
● A 1 h. 30, Une demi-heure avec ...Port-Royal, texte d'Henriette Le Hir.
● A 3 heures, Les Chefs-d'oeuvre de la musique. Le programme comprendra le Concerto pour deux flûtes, de Cimarosa; le Trio en mi bémol majeur, op. 70 no 2, de Beethoven; L'Arlésienne, de Bizet; le Concerto pour deux orchestres à cordes, de Martinu.
● A CBF-FM, à 4.40, Folies musicales. A l'affiche, Les Petites Michu de Messager.
● A CBF-FM, à 7 h. 30, En blanc et noir. Andor Foldes jouera des extraits de Pour les enfants, 2 Elégies et 6 danses folkloriques roumaines, de Bartok.
● A 8 heures, Concert de Londres. Au programme les Symphonies nos 25 et 39, de Mozart; Une légende, op. 54, Mozartiana et Rêve d'enfant, de Tchaikovsky; dir. Benjamin Britten.
●A CBF-FM, à 8 heures, Concert de Londres, avec le concours de David et Igor Oistrakh. Au programme, le Concerto en ré mineur pour deux violons, de Vivaldi; le Concesrto en ré, de Beethoven; Amitié pour deux violons, d'Ysaye; le Concerto en ré, de Brahms.
● A 9h. 30, Place publique portera sur la Session provinciale.
● A 11 heures, à CBF-AM et FM, Nocturnes. Ce soir oeuvres pour flûte à bec, de Vivaldi et de Telemann, ave el'Ensemble Bernard rKainis.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

MARDI 10 AOUT

CBFT 2

7.00 Mire
12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 Long métrage "C'est arrivé demain" - comédie - américain
3.30 Comparaisons: "Quatre enfants du monde"
4.30 L'Aventurier des mers
5.00 Bobino
5.30 Des fourmis et des hommes
6.00 Mes trois fils
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Lucille Dumont
8.30 Les barons de la pègre
9.00 Le Train bleu
10.00 Intérêt et principal
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Ciné-club "La Pamon de Jeanne d'Arc" - drame - danois

CFTM 10

11.00 Mire
11.15 36-24-36
11.30 Scotland Yard
12.00 Bien l'Bonjour
1.15 Programme double "La révolte des gladiateurs" italo-espagnol - aventures "Balalaika" - américain - comédie musicale
4.30 Les P'tits Bon'hommes
5.30 Aventure
6.00 Télé-Métre
6.50 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Le Saint
8.30 Monsieur Bance
9.00 La belle époque
9.30 Ciel d'été
10.00 Réal Giguere illimité
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 Cinéma "Les carottes sont cuites" - comédie française
12.40 Fermeture

CBMT 6

1.20 Today on CBMT
1.26 News and Weather
1.30 Luncheon Date
2.30 Movie Matinée "Man of the West"
4.01 Vacation Time
5.00 Survival
5.30 "Take Thirty Again"
6.00 Eye to Eye
6.30 Across Canada
7.00 CBC TV News
7.25 Sports with Doug Smith
7.30 Let's Talk Musie
8.00 The Great War
8.30 Holywood Talent Scout
9.30 Gideon's Way
10.00 CBC Newsmagasine
10.30 Other Voices
11.00 CBC TV News
11.20 Final Edition
11.28 Sports Final "Man in the Net"

CFCF 12

1.30 The Sound of Twelve
1.45 Meditation - Newsroom 12
2.00 The Liberal Arts
2.30 The Pierre Berton Show
3.00 People in Conflict
3.30 Hi's Your Move
4.00 Surprise Party
4.30 The Mickey Mouse Club
5.00 Family Theatre "Here I am A Stranger"
6.30 Pulse
7.00 The Littlest Hobo
7.30 Let's Sing out
8.00 Petticoat Junction
8.30 The Red Skelton Show
9.30 The Jim Trimble Show
10.00 Alfred Hitchcock
11.00 National News
11.15 Pulse — Local news
11.35 Nightcap
12.05 Newsroom 12 — Meditation

DEMAIN ET TROIS AUTRES SOIRS

Panorama de Jazz à la place des Arts avec Brubeck, Monk, Basie, Peterson

Quatre grands noms du jazz participeront au 30e Festival de Montréal qui se déroule actuellement dans la grande salle de la Place des Arts, jusqu'au 31 août. Ces quatre vedettes sont Dave Brubeck que l'on entendra demain, le 11 août. Count Basie, le jeudi, 19 août; Thelonious Monk, le samedi, 21 août et enfin, Oscar Peterson, le mercredi, 25 août. Tous ces concerts de jazz auront lieu en soirée à 8h. 30.

Dave Brubeck, l'une des voix les plus articulées du jazz contemporain, est l'un des pianistes les plus aimés du public. Son quatuor comprend également Paul Desmond, l'un des grands saxophones-alto de notre époque, ainsi que Eugene Wright, contrebasse, et Joe Morello, batterie.

Count Basie, que l'on a surnommé "la force la plus explosive du jazz", viendra avec son grand orchestre de seize musiciens. Parmi ses solistes, en plus de Count Basie, on compte Eddie "Lockjaw" Davis, Marshall Royal, Al Grey, Freddie Green et Leon Thomas.

Thelonious Monk, considéré comme un pianiste dans la tradition de Fats Walelr et de Art Tatum, viendra avec son quatuor. Les spécialistes le considerent comme l'une des personnalités les plus originales et son influence est considérable sur le jazz contemporain.

Enfin, Oscar Peterson, également l'un des grands noms du jazz et un Montréalais par surcroît, régalera une fois de plus ses nombreux admirateurs. Il viendra, comme à l'accoutumée, avec ses deux remarquables musiciens, le contrebasiste Ray Brown. Gagnant de plusieurs référendums du magazine "Down Beat", et le batteur Ed Thigpen.

DE DOUX DINGUES
Théâtre des Prairies 753-5211 route 48, Joliette
à 8h.30 p.m. du 3 août au 5 septembre; relâches: lundi et vendredi
Comédie de Michel André

CE SOIR À 8H. 15
Parc Richelieu
Le dimanche: 2h.15 — Pas de courses le jeudi.
Venez donc vous amuser à la MECQUE DES PARIEURS! Magnifique "Club House" (permis complet). Réservations: 642-7444. Service d'autobus de la C.T.M. Renseignements: 877-6260.

3ème ATELIER CHOREGRAPHIQUE des
GRANDS BALLETS CANADIENS
(5 NOUVEAUX BALLETS)
WESTMOUNT HIGH SCHOOL
4350 ouest, rue Ste-Catherine
11 et 12 août — 8.30 heures
Billets $1. en vente chez
Ed. Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine — 849-6201
Henry Morgan & Co., 2e étage, 844-1515, poste 306
4848, boulevard St-Laurent — 849-8024

CE SOIR 9 H.
Pascal Desgranges dans

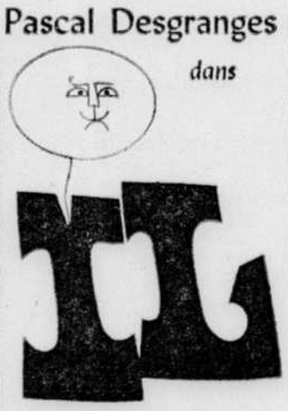

de Denys Saint-Denis
Pièce canadienne pour personnage seul
LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
RÉSERVATIONS: 861-6665

Même directrice que LE BONHEUR
CLEO DE 5 A 7
s.t. angl.

En vedette Corinne Marchand dans un film d'Agnès Varda
Aussi: "LA VIE A L'ENVERS" de Jossua, avec Charles Denner. S.T. Angl.
Le soir à 6.30 et 8.20 p.m.
Le dimanche dès 1 h. p.m.
★ EMPIRE CINEMA DE REPERTOIRE
431 OGILVY — 274-4521

BRIGITTE BARDOT
MARCELLO MASTROIANNI
3e SEM.
un film de Louis Malle
Vie Privée EN COULEUR
Ce soir : 7.30 - 9.30
Climatisé
Le Dauphin
Tél.: 721-8060 Beaubien près Iberville

CLYSSE
AIR CLIMATISÉ RESNAIS EISENSTEIN
8e SEM.
"MERVEILLEUX... EXCEPTIONNELLEMENT BEAU!"
"UN SUCCÈS BOULEVERSANT!"
"UN FILM À NE PAS MANQUER!"
"★★★½★!"
sous-titres français
NOBODY WAVED GOODBYE (DEPART SANS ADIEU)
IRRÉSISTIBLEMENT DROLE
UN FILM DE YVES ROBERT
LES COPAINS

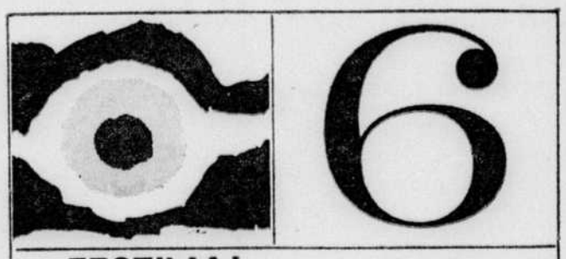

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE MONTREAL
6-12 AOUT CINÉMA LOEW'S

mardi 10 août 2 h. 30 — LES ILES ENCHANTEES de Carlos Vilardebo
Portugal
Amalia Rodrigues, Pierre Yaneck
La grandeur et la poésie de Melville.

mardi 10 août 6 h. 30 — WALK-OVER de Jerzy Skolimowski
Pologne, sous-titres français
Un film du scénariste du "Couteau dans l'eau".

mardi 10 août 9 h. 30 — HARVEY MIDDLEMAN, FIREMAN
de Ernest Pintoff. Etats-Unis
Un étonnant portrait du "petit" Américain.

mercredi 11 août 10 h. a.m. — NOUS AVONS UN LION A LA MAISON
de Pavel Hobl. Tchécoslovaquie
Séance spéciale pour les enfants.

mercredi 11 août 2 h. 30 — L'AGE DES ILLUSIONS de Istvan Szabo
Hongrie, sous-titres anglais
L'âge des premières amours.

mercredi 11 août 6 h. 30 — SECHERESSE de N. P. Dos Santos
Brésil, sous-titres français
Un document social bouleversant, fascinant.

BILLETS : $2.25; $1.50, $1.25
Maintenant en vente au cinéma Loew's. Le guichet sera ouvert de 10 h. a.m. à 9 h. 30 du soir sur semaine et à compter de 1 h. de l'après-midi le dimanche. Aucune commande téléphonique. Pour les commandes postales, écrire à l'adresse du Festival.
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE MONTRÉAL
175 ouest, rue Sherbrooke, chambre 1404, Montréal 18 — 842-8938

.....UNE SÉLECTION DE FILMS REMARQUABLES
DU 6 AU 12 AOUT / 7 JOURS SEULEMENT
(Ces films ne seront pas présentés ailleurs à Montréal)
mardi 10 août 7.30 - 9.30 — UNE VIE (Astruc)
Maria Schell - Antonella Lualdi
version française
mercredi 11 août 7.30 - 9.30 — LE DOULOS (Melville)
J.P. Belmondo - Serge Reggiani
version française
AIR conditionné
CINEMA FESTIVAL
1206 est STE. CATHERINE TÉL. 525-8600

Festival de Montréal du 9 au 31 Août 1965
concerts symphoniques
le mardi 10 août à 8h.30
Ouverture Benvenuto Cellini, Berlioz
Concerto No 3 en si mineur, opus 61, Saint-Saëns
soliste : Zino Francescatti
Prélude à l'après-midi d'un faune, Debussy
La Mer, Debussy
Orchestre Symphonique de Montréal
au pupitre : Charles Munch
le mardi 17 août à 8h.30
Ouverture Coriolan, Beethoven
Concerto No 5 en mi, opus 73, "Empereur", Beethoven
soliste : Robert Casadesus
danses tirées de Petrouchka, Stravinsky
L'Oiseau de Feu, Stravinsky
Orchestre Symphonique de Montréal
au pupitre : Stanislaw Skrowaczewski
Prix des places : 5.00 4.00 3.50 3.00 2.00

PLACE DES ARTS
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

L'univers féminin

Le milieu familial joue un rôle plus important que l'hérédité sur le quotient intellectuel

— Dr George A. FERGUSON

(P.C.) — Le département de psychologie de l'université McGill procède à des expériences dans le but de déterminer l'effet du milieu sur le développement intellectuel.

Ces expériences permettront peut-être de remplacer par de nouvelles méthodes les tests de quotient intellectuel qu'on fait subir aux enfants dans certaines écoles.

On choisit comme sujet de ces expériences des enfants du même âge chronologique et mental venant de milieux défavorisés, de milieux moyens et de milieux à l'aise de la métropole.

Selon le Dr George A. Ferguson, directeur du département de psychologie, ces expériences ainsi que celles auxquelles on procède aux Etats-Unis portent à croire que l'ambiance qui entoure l'enfant dès son très bas âge est des plus important pour son développement intellectuel.

Bien qu'il considère les résultats obtenus jusqu'à maintenant dans ces expériences comme non concluants, le Dr Ferguson est d'avis qu'un milieu de privation précoce peut avoir des effets néfastes permanents sur le développement intellectuel.

Nouveaux critères

Auparavant, on croyait que le quotient intellectuel d'un individu était déterminé biologiquement et constituait à ce titre un facteur fixe, alors que maintenant on estime que le milieu joue un rôle plus important que l'hérédité sur le développement du quotient intellectuel.

Estimant que les tests psychologiques auxquels on soumet les enfants dans les écoles, les cliniques et ailleurs sont essentiellement des tests de "performance", le Dr Ferguson en conteste la valeur.

"Ils ne nous permettent pas, explique-t-il, de différencier l'individu intellectuellement peu brillant à cause du milieu de celui peu intelligent à cause d'une pauvre capacité biologique.

"L'importance de cette distinction est évidente, et il faudrait mettre au point des méthodes pour faire ce genre de différenciation. Il est non moins évident que si nous voulons faire fructifier à plein toutes nos ressources intellectuelles nous ne saurions tolérer une situation dans laquelle une foule de gens ne peuvent jouer un rôle constructif dans la société parce qu'ils ne sont pas en possession de tous leurs moyens intellectuels en raison des contingences du milieu."

Le Dr Ferguson affirme qu'une nouvelle théorie de l'intelligence semble se faire jour, de même qu'une nouvelle façon de considérer le quotient intellectuel.

Mécanisme de transfert

"Le quotient intellectuel se définit par l'âge mental divisé par l'âge chronologique multiplié par 100. Le rapport âge mental sur âge chronologique mesure le taux de croissance mentale.

"A titre d'exemple, prenons un enfant de sept ans et un autre de 10 ans qui ont pourtant tous deux 10 ans d'âge mental. Il est bien évident que le premier s'est développé à un rythme plus rapide que le deuxième. Un processus est intervenu à un rythme accéléré chez l'un, par rapport à l'autre. A notre avis, le processus en cause est un processus de transfert."

Le Dr Ferguson voit dans ce processus un moyen d'expliquer la facilité d'assimilation d'un enfant par l'utilisation qu'il fait de ses connaissances déjà acquises pour en acquérir d'autres.

Le premier enfant, explique-t-il, a une facilité de transfert plus considérable que le deuxième. Il est en mesure d'apprendre davantage en peu de temps à cause de cette aptitude. La théorie du transfert de l'intelligence, de dire encore le spécialiste, envisage le quotient intellectuel comme une mesure de taux. Le quotient intellectuel est d'autant plus élevé qu'il y a meilleure facilité de transfert.

Il estime que les travaux menés à l'université McGill sur la relation entre l'inteligence et la faculté de transfert ouvre de nouvelles voies sur la façon de mesurer l'inteligence humaine.

"Les méthodes auxquelles on recourt actuellement pour mesurer l'inteligence humaine n'ont pas changé de façon marquée depuis 25 ou 30 ans. Nombreux sont les raffinements technologiques qui ont été mis au point et les nouveaux champs d'application qui ont été explorés, mais la façon d'aborder le problème n'a pas changé essentiellement depuis plusieurs années.

"Mais nous étudions la possibilité, de façon très expérimentale, de trouver de nouvelles voies d'évaluation de l'intelligence humaine en déterminant la faculté de transfert dans des situations différentes."

A l'automne, souliers fins sans pointe ou de joli daim

Pas de pointe... voilà la nouvelle règle d'étiquette que prescrit l'automne, aux souliers de cuir.

L'élégante s'en tiendra aux chaussures de cuir souple et doux, à bouts ronds, élégamment dépouillés ou parés selon le décret de la nouvelle mode. Quand on dit: "rond", il faut penser à la forme du cinquante cents ou du quart d'arc. La courbe s'élargit jusqu'au bout de l'orteil dans un contour généralement plus étendu. Des mocassins aux mules, disent les manufacturiers du cuir, tous les genres de souliers de cuir se conforment à la nouvelle directive!

La beauté des combinaisons, la force et la souplesse du cuir illuminent les collections d'automne. Les textures dont le nom n'est plus à faire comprennent les cuirs doux, grenus, suédés, brossés et vernis. On verra chez les finis dernier cri le sportif cuir ciré, le gauffré et l'antique aux caractères si distinctifs, les imprimés genre "op art" et les cuirs de veau en retrait pour rassembler au velours. S'appuyant sur la qualité que le cuir a de "respirer" comme antidote à l'humidité et comme garantie au déplacement continuel d'air frais, le soulier tout cuir, parce qu'il a de plus la propriété de se mouler de lui-même au pied, se mettre au service de la grâce et du confort comme de la mode.

Voici le palmarès automne-hiver 1965 des genres vedettes de la chaussure, qui vous aidera à faire vos emplettes en prévision de la prochaine saison:

Souliers de jour à bride arrière et à courroie

Les souliers à bride arrière et à courroie — souliers les plus féminins qui soient — glisseront sur l'automne avec leurs cuirs riches mais rugueux.

La courroie adoptera bien des formes, à partir de la délicate lanière à la courroie sabot (large et sportive), en passant par la forme "T", la forme double "T", jusqu'à la sangle à la cambrure et à l'empeigne. Elle pourra embellir un escarpin, un soulier fin ou une sandale.

La parade des escarpins

Les escarpins sont de cuir ciselé, d'une présentation fort jolie. Un dos et des côtés bas, une empeigne raccourcie, voilà les qualités distinctives de leur silhouette, qui avec ses découpes à la cambrure ou dans les côtés dégage discrètement le pied. Parfois, vous leur trouverez un détail important à l'avant-pied: un empiècement de cuir montant, une boucle ou un noeud sur le côté extérieur.

..La grosse botte: La botte qui se porte maintenant à l'intérieur comme à l'extérieur, au grand soleil comme dans la neige, connaîtra une autre année d'or. Façonnée de cuir de toutes sortes, la plus populaire cette saison sera en veau, non-garni, dotée d'une pointe ronde ou arrondie; sa hauteur contrebalancera à perfection celle des jupes d'aujourd'hui. Quand elle fait usage d'ornements, la grosse botte se contente de fermoirs, de lacets, d'une garniture à soufflets ou de piqûres. Pour les ingénues de seize ans en montant existe la botte d'allure Courrèges à pointe ouverte avec ou non des découpes circulaires qui laissent voir le bas texturé.

Une banque ouverte tous les soirs?

OUI!

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
66 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h. du lundi au vendredi

Est-il légal de divorcer un mort!

BONN. — Une femme de Nuremberg a demandé à la Cour suprême de l'Allemagne de l'Ouest de décréter qu'elle était légalement mariée à l'homme qu'elle épousait au moment où il était reconnu comme mort, de sorte qu'elle pourra demander un divorce.

Ce cas, unique dans les annales de droit allemand, s'appuie sur un décret du temps de guerre, alors que Hitler permettait aux femmes de devenir les pouses de militaires tués au combat, à condition d'apporter la preuve qu'elles étaient fiancées à ces hommes.

La loi accorde des droits légitimes et héritages aux enfants nés de ces couples.

Cette femme de Nuremberg, dont le nom n'a pas té divulgué publiquement, accepta ce mariage, après avoir appris que son fiancé était porté comme mort. Mais après la guerre, le mari fit son apparition, et le couple vécut ensemble durant plusieurs années.

En 1963, l'épouse demanda le divorce, accusant son mari d'adultère. Mais le mari prétend que ce mariage eut lieu sans son consentement, sans même en avoir eu connaissance.

On lui donna raison dans deux procès à la Cour supérieure de Nuremberg. L'épouse en a appelé au tribunal suprême de Karlsruhe, mais la décision ne sera pas connue avant un an.

L'économie domestique aux hommes

NEW YORK — Dans de nombreux cas, les femmes assument maintenant des emplois autrefois considérés strictement masculins. Par contre, les hommes envahissent un domaine qui semblait appartenir seulement aux femmes.

Des diplômes en économie domestique sont décernés à des étudiants. L'Association américaine des économistes en sciences familiales rapporte que 700 étudiants se sont inscrits aux cours dans 65 collèges et universités des Etats-Unis.

Ces étudiants choisissent d'ordinaire le cours d'administration dans les services alimentaires, qui ouvre des carrières dans le cadre des hôpitaux, des hôtels ou des restaurants.

En cas d'urgence, il faut prévenir son médecin de famille

TORONTO — Dans un cas de maladie subite ou d'accident, il faut si possible appeler d'urgence le médecin de famille.

Ce dernier voudra peut-être communiquer tout de suite à l'hôpital pour faire des arrangements, ou suggérer les premiers soins. Dans certains cas, il sera peut-être en mesure de dire qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure.

Lorsqu'on ne peut atteindre le médecin, et que le malade semble dans un état critique, on téléphone au service d'urgence de l'hôpital le plus rapproché pour expliquer le cas.

Toutefois, le service d'urgence ne saurait être utilisé comme substitut au médecin de famille, quand ce n'est pas nécessaire.

"Dans presque cinquante pour cent des cas, il ne s'agit pas d'urgence", déclare Reatha Steckley, adjointe à l'infirmière en chef de l'hôpital général de l'Est à Toronto. "Et ces personnes sont souvent plus exigeantes que celles qui ont vraiment besoin de soins immédiats", ajoute-t-elle.

Mlle Steckley souligne que le malade, surtout s'il s'agit d'un enfant doit toujours être accompagné.

360 est, rue Rachel
Montréal
849-4107
J.W. JETTÉ LTÉE
CHAUFFAGE · PLOMBERIE

La couture chez soi

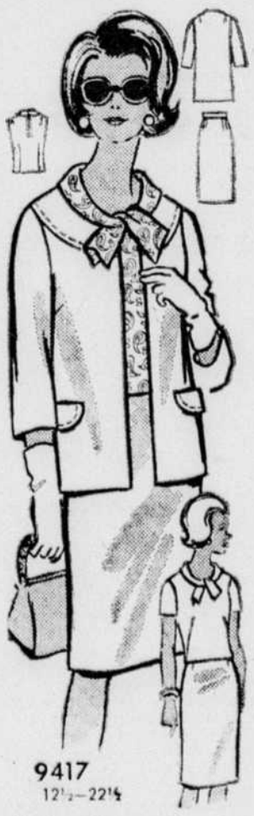

9417
12½—22½

Tailleur de voyage qui se transforme en élégante robe à diner. Notre patron vous donne les instructions pour confectionner les trois pièces. Le col surpiqué est particulièrement seyant.

Le patron imprimé no 9417 est offert pour les tailles 12½, 14½, 16½, 18½, 20½ et 22½ ans.

La grandeur 16½ exige 4⅛ verges de tissu de 35 pouces de largeur pour l'ensemble et 1¾ verges pour le chemisier.

Ce patron est en vente au prix de $1.00 au Service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblemnt avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Les enfants aussi ont leur Festival du Film

Deux longs métrages et deux courts métrages composent la programmation des films spécialement réalisés pour les jeunes et qui seront présentés, cette semaine, à Montréal dans le cadre du 6ième Festival international du Film.

Mercreri, 11 août, 10 h. a.m.

NOUS AVONS UN LION A LA MAISON

Film tchécoslovaque, en couleurs de Pavel Hobl. Deux petits garçons, un jour de congé, décident de se promener à travers la ville; leur imagination transforme les événements de la vie quotidienne en histoires fantastiques et merveilleuses. (82 min.) (commentaire français)

L'ARBALETE

Film polonais d'animation, en couleurs, de Wladyslaw Nehrebecki. Court-métrage inspiré des exploits de Guillaume Tell. (8 min.)

Jeudi, 12 août, 10 h. a.m.

LA FILLE, LE CHIEN ET LE PHOQUE

Film suédois, en couleurs, de Olle Hellboom. Une petite fille, Tjorven, et son gros chien, Batsman, empêchent un méchant pêcheur de vendre au jardin zoologique le petit phoque qu'il vient de capturer. (90 min.) (commentaire français).

PIERRE ET L'INVISIBILITE

Film hongrois d'animation, en couleurs, de Gyula Macskassy et Gyorgy Varnai. Une pilule magique rend invisible ceux qui l'avalent. (5 min.).

Les représentations auront lieu au cinéma Loew's, rue Ste-Catherine, Montréal. On peut réserver ses billets seulement au guichet du cinéma Loew's. Le prix est de $1. le billet; pour des groupes de 30 et plus, il est réduit à $0.75.

Mme Joseph P. Kennedy sera décorée à Toronto

TORONTO — La mère du défunt président des Etats-Unis, Mme Joseph P. Kennedy, recevra un prix international pour d'éminents services rendus dans le domaine de l'arriération mentale.

L'Association canadienne pour les enfants retardés décernera cette récompense à la titulaire le 13 septembre à Toronto.

Le gouverneur général et Mme Vanier, le premier ministre du Canada, M. Pearson, et M. John Robarts, premier ministre de l'Ontario, seront parmi les invités à cette cérémonie.

Mme Kennedy, mère d'une fille retardée mentalement, a été choisie pour recevoir ce prix à cause de son courage en tant que femme, possédant le rang social et la fortune, qui a mis au jour devant le public un sujet dont on évitait de parler depuis longtemps, a dit M. Robert Jaques, de Brantford, Ontario, président de l'association.

Mme Joseph P. Kennedy acceptera le prix au nom de son mari, qui a fait plusieurs dons pour la recherche et la création de Centres de réhabilitation, et au nom de tous les membres de sa famille.

Le doyen des restaurants français

chez Stien

Le sanctuaire de la vraie cuisine française

Dîners d'affaires $1.50 — Cartes de crédits acceptées, Licencié

Tables d'hôtes $3.50 — Stationnement gratuit, Air climatisé

2149, rue Mackay, Montréal
Ouvert jusqu'à 1 a.m
VI. 2-9139

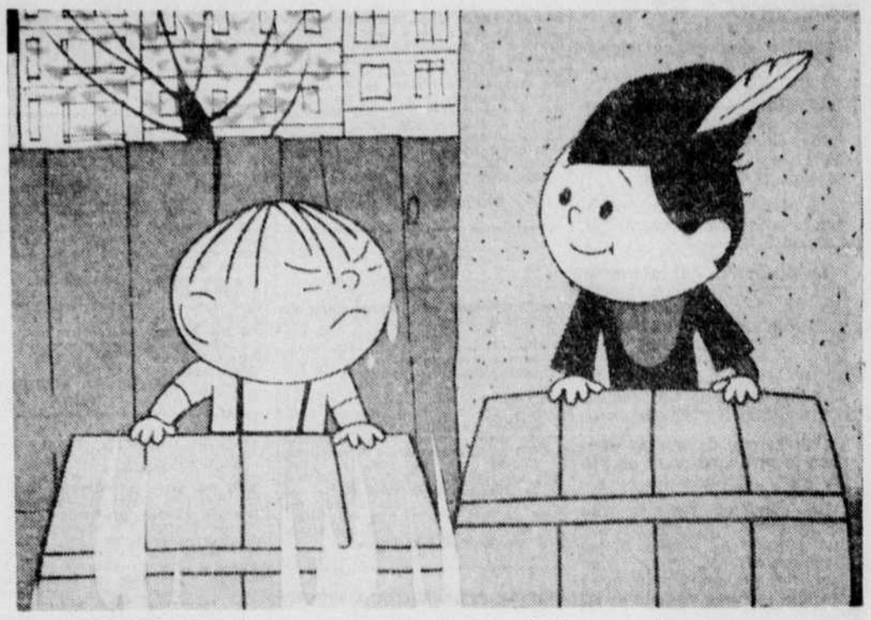

De "L'ARBALETE", film polonais d'animation, ce Guillaume Tell en image pour les jeunes spectateurs au Festival du Film, mercredi matin.

Sur le chemin des écoliers...

Cette tunique d'inspiration parisienne avec sa taille allongée et sa jupe à ligne A méritera une première place lors du retour à l'école. L'ensemble est coupé dans une cotonnade de ton brun avec blouse rayée assortie en blanc et brun. Les deux tissus sont à finis d'entretien facile Tex-set.

Les jeunes porteront à leur retour à l'école, des vêtements inspirés des modes d'adultes, affirme Jeanne Blanchard, conseillère de la mode et du foyer Tex-made. Ces versions miniatures des tendances de la mode chez les aînés se révèlent souvent parfaitement appropriées aux enfants.

L'influence Courrèges qui peut, par exemple, afficher un trop grand dépouillement par sa coupe, ses coutures passepoilées et sa taille basse, convient admirablement à la mode enfantine. La robe à nid d'abeille avec ampleur généreuse émanant d'un empiècement haut que prône St-Laurent ainsi que sa silhouette antérieure, la ligne A, sont autant de tendances du prêt-à-porter que les jeunes Canadiennes peuvent porter avec élégance.

Les tissus d'entretien facile s'adaptent immédiatement aux vêtements pour enfants, poursuit Mlle Blanchard. Les cotonnades, les nouveaux tissus à mélange de coton et fibres synthétiques et les tissus à plis permanents viennent s'ajouter au vaste choix de tissus qui réduisent au minimum les soins requis des vêtements pour enfants.

Elle recommande les tissus mélange de coton et Terylene, un précieux atout dans ce domaine. En couleurs unies et claires, en motifs à rayures, pois et fleurs, ils servent aux blouses et robes pour fillettes ainsi qu'aux chemises pour garçons. On retrouve dans les pantalons pour garçons de tous les âges, les tissus à mélange de coton et nylon à nouveau fini à pli permanent qui après traitement hydrofuge, servent également aux vêtements de pluie des garçons et des filles.

Mlle Blanchard souligne que des améliorations constantes dans la teinture, l'impression et la finition des cotonnades assurent une résistance cacrue à la saleté et aux faux plis, une couleur grand teint et libèrent à jamais le monde des textiles modernes, du spectre de la moisissure et du rétrécissement.

Les tissus d'automne et d'hiver arborent des tons plus vifs avec motifs définis. Les cotonnades solides pour le sport et les tissus pour vêtements de détente mettent toutefois de l'avant des motifs plus audacieux. Les tissus extensibles en coton sont préférés pour les pantalons pour enfants tandis que les tricots sont protégés du rétrécissement et de la déformation.

Le film à succès "Sound of Music" a influencé la mode enfantine en suggérant un thème tyrolien dans les vêtements des garçons et des fillettes. Les couleurs prédominantes seront le vert loden ainsi que les tons or et tan. Le thème propose aussi des capes de type alpin et des vestons pour garçons ainsi que des tuniques imprimées munies de basques pour les fillettes.

si VOTRE DENTIER bouge

FASTEETH, une poudre améliorée, à saupoudrer sur votre dentier (haut et bas), le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni pâte, ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH est une formule alkaline (non acide). Ne sûrit pas dans la bouche, assainit l'haleine. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

LE PLUS POPULAIRE
des vins pétillants importés de France
ROYAL DE NEUVILLE

ANJOU SAUMUR blanc
Code 542-F - bout. 26 oz. $2.95
ANJOU SAUMUR rosé
Code 542-G - bout. 26 oz. $2.95
Code 542-H - bout. 13 oz. $1.70
Taxe comprise
LE VIN DE TOUTES LES FETES

SUCCES au PRIMAIRE avec la prestigieuse
ECOLE NAPOLEON
L'ECOLE PRIMAIRE, MIXTE DE LA JEUNE ELITE.

- Tout le primaire en 5 ans et moins
- Préparation sérieuse et de qualité au secondaire français ou canadien
- Professeurs de France, efficaces
- Petit nombre d'élèves dans locaux modernes, angle Sherbrooke et St-Hubert

Si vous pensez que votre enfant mérite ce qu'il y a de mieux

vite, veuillez, s.v.p., prendre rendez-vous, le matin, avant 12 A.M., au 842-3767

Les mots croisés du "DEVOIR"

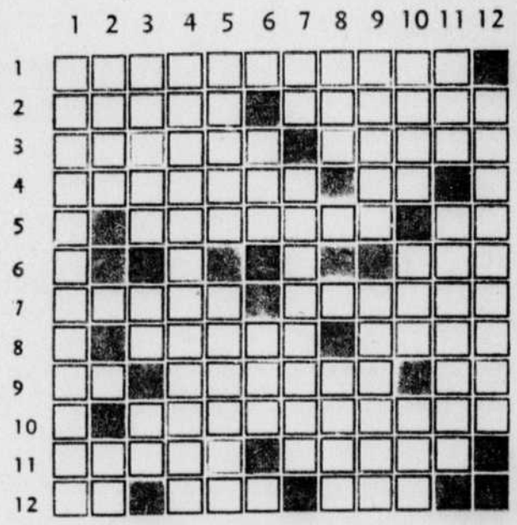

HORIZONTALEMENT

1—Posée avec espoir d'être accepté
2—Plante utilisée en vannerie — Pièce musicale
3—Fleuve de Pologne — Fleuve d'Afrique
4—Qui coupe une autre ligne — Pronom
5—Très grande dans un atome — Gai participe
6—Monnaie étrangère
7—Frère — Non atteint
8—Airs — Les jaunes y deviennent rouges
9—Grecque — Passer à l'écart — Pronom
10—Juifs
11—D'un auxiliaire — Un certain individu
12—Consonne doublée — Direction — Existe

VERTICALEMENT

1—Effets qui suivent une action
2—Continent — Coutumes
3—Parente — Possessif — Fin de participe
4—Personne qui engage une action en justice
5—Prénom — Mesures de poids
6—Au centre de centre — Voyelles
7—Carte — Ne pensent qu'à eux
8—Possessif — Prophète
9—Base de calcul — A sec
10—Grande colère — Tamis — Cacha
11—Saison — Prononcer ce que l'on sait par coeur
12—Fourbues

Solution d'hier

Horizontalement

1—ECLATEMENT
2—MOURIR — EAU
3—PRETER — RANGE
4—ROSINE — ENTRE
5—UT — USAGEES
6—OUTRAGEES
7—TABLE — II — TU
8—ECLATENT — TES
9—ITEM
10—AGI — EVACUER
11—GEOGRAPHIE
12—RE — IULE

Verticalement

1—EMPRUNTEE
2—COROT — AC — AGE
3—LUES — OBLIGE
4—ARTICULATION
5—TIEN — TETE
6—ERREUR —EMERI
7—SAIN — VA
8—REAGIT — API
9—ANGE — ECHU
10—TENTEE — UH.
11—AGRESTE — EEE
12—NUEES — USER

la vie syndicale

Fortin provoque la reprise des négociations à Québec

QUEBEC. — Les deux parties en cause dans la grève des 1,200 électriciens et plombiers de la région de Québec se sont rencontrés hier.

La réunion a été convoquée par le ministre du travail, M. Carrier Fortin.

Le différend, qui se prolonge depuis le 20 juillet et paralyse un certain nombre de chantiers de construction, oppose la Fraternité des plombiers et électriciens de Québec (CSN) à la Corporation des plombiers et à la Corporation des maitres-électriciens.

Une hausse de salaire constitue le principal point en litige.

Le syndicat réclame une hausse de 70 cents répartie sur une période de 2 mois et les ployeurs offrent, pour leur part, une hausse de 40 cents répartie sur une période de 32 mois.

Les plombiers et électriciens de la région gagnent en moyenne $2.65 l'heure.

Vendredi dernier, M. Fortin a eu des entretiens avec les représentants de chacun des deux groupes.

On attend toujours la fin de la grève de Vancouver

VANCOUVER. — Les négociations pour mettre fin à la grève des manutentionnaires de grain du port de Vancouver se poursuivent toujours sous la direction du médiateur fédéral, le Dr Neil Perry. A la demande du premier ministre Pearson, les présidents des cinq compagnies d'élévateurs à grain concernées participent aux négociations depuis le début de la dernière fin de semaine. M. Perry a refusé de dire hier si la fin du conflit qui dure depuis le 2 juin était imminente mais l'un des présidents, M. A.M. Runciman, des Producteurs de grain unis, s'est déclaré optimiste. On attend le règlement de la grève d'un jour à l'autre depuis plus d'une semaine mais on ne sait trop quels points il reste encore à régler car les deux parties se sont mises d'accord pour ne rien révéler.

Qui représentera les ingénieurs du CN ?

OTTAWA. — Deux syndicats viennent d'engager une épreuve de force pour avoir le droit de représenter les ingénieurs des Chemins de fer nationaux. La Fraternité des chauffeurs et mécaniciens de locomotives, affiliée au Congrès du travail du Canada, vient en effet de présenter une requête en certification à la Commission fédérale des relations ouvrières pour représenter les 2,800 ingénieurs concernés. Ces derniers sont représentés actuellement par un syndicat indépendant, la Fraternité des chauffeurs de locomotive. Les deux syndicats sont cependant affiliés à des centrales américaines. On s'attend à ce que l'organisme gouvernemental décrète un vote de représentation dans un avenir prochain.

Grève évitée de justesse à Windsor

WINDSOR. — Quelque 650 employés de bureaux de la compagnie Chrysler du Canada et de deux filiales ont passé à un cheveu de déclarer la grève hier matin. Un vote de grève avait été pris le 21 juin dernier. Non satisfaits des offres patronales, les négociateurs syndicaux avaient décidé en fin de semaine de fixer la déclenchement de la grève à hier. Une heure avant l'heure fatidique, ils se sont cependant ravisés et soumettront plutôt les offres patronales à une assemblée des syndiqués aujourd'hui.

Fulton fait appel à l'unité du parti conservateur

LINDSAY, Ontario — M. Davie Fulton, ancien ministre de la Justice dans le cabinet Diefenbaker, a fait appel samedi à l'unité au sein du parti progressiste-conservaeur.

"Nous vivons un été de crises, a-t-il affirmé. Les conservateurs semblent divisés, et à présent ils ont besoin de s'unir sous la bannière du parti."

M. Fulton assistait à la mise en nomination dans la circonscription de Victoria-Haliburton-Ontario-Nord, ou M. William Scott, de Kinmount, a été élu au sixième tour de scrutin pour représenter les conservateurs de ce comté lors des prochaines élections fédérales.

De son côté, le sénateur conservateur Wallace McCutcheon a prédit qu'il y aurait bientôt cinq élections complémentaires au fédéral.

Il y a actuellement quatre comtés sans députés: Digby-Annapolis-Kings en Nouvelle-Ecosse, Montréal-Dollard au Québec, Kenora-Rainy River et Victoria en Ontario.

D'autre part, le député libéral de Halifax, M. Gerald Regan, a laissé entendre qu'il abandonnerait son siège aux Communes à la suite de son élection comme leader libéral de la Nouvelle-Ecosse.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec, avis est, par les présentes, donné que Labelle Express Limitée - Labelle Express Limited, dont la principale place d'affaires pour la Province de Québec est située dans le District judiciaire de Montréal, a cédé et transporté à la Banque Canadienne Nationale, à titre de garantie collatérale constante et continue, toutes ses créances recevables et dettes de livres présentes et futures. Ce transfert a été consenti le 30e jour de juillet 1965 et a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal, le 3e jour du mois d'août 1965, sous le No 1848502.
Montréal, le 4 août 1965.
BANQUE CANADIENNNE NATIONALE

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil, avis est par les présentes donné qu'une cessions-transport et le transfert, de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures de Photof-Set Printing Inc., dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 23ième jour du mois de juin, 1965 ont été enregistrés au Bureau de la Division D'enregistrement de Montréal, P.Q. le 23ième jour du mois de juin sous le numéro 1,839,-233, daté à Montréal, P.Q. ce 4ième jour du mois d'août, 1965.

Avis de requête afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte

MAXON OF CANADA, LIMITED

AVIS est donné que la compagnie "MAXON OF CANADA LIMITED", constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social en la cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

DATE à Montréal, ce 21e jour de juin, 1965.

Harold L. Strauss,
Secrétaire-trésorier.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert, de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de Plamont Ltée, dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 23ième jour du mois de juin, 1965 ont été enregistrés au Bureau de la Division D'enregistrement de Montréal P.Q. le 23ième jour du mois de juin sous le numéro 1,839,-232, daté à Montréal, P.Q. ce 4ième jour du mois d'août, 1965.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert, de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de Acier Ste-Rose Ltée, dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 15ième pour du mois de juin, 1965 ont été enregistrés au Bureau de la Division D'enregistrement de Montréal, P.Q. le 15ième jour du mois de juin sous le numéro 1,841,-273, daté à Montréal, P.Q. ce 4ième jour du mois d'août, 1965.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert, de toutes créances de livres et autres créances recevables, présentes et futures, de Tabago Furniture Ltd., dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 15ième jour du mois de juin, 1965 ont été enregistrés au Bureau de la Division D'enregistrement de Montréal, P.Q. le 15ième jour du mois de juin sous le numéro 1,837,485, daté à Montréal, P.Q. ce 4ième jour du mois d'août, 1965.

Gouvernement du Québec

SERVICE GÉNÉRAL DES ACHATS

Appel d'offres no 171

Des soumissions cachetées doivent être adressées au Directeur du Service général des achats, Hôtel du Gouvernement, Québec, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 du matin, (heure avancée de l'Est), jeudi, le 26 août 1965, relativement à la fourniture de :

Lampadaires en alliage d'aluminium.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'ordre du ministre des Finances, équivalant à au moins 10 p. 100 du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque sera remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque sera conservé jusqu'à ce que le contrat ait été exécuté à l'entière satisfaction du service demandeur.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du Service général des achats, 871 Chemin Saint-Louis, Québec.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents directement dudit service.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle on aura indiqué lisiblement le numéro de la soumission.

Le Service général des achats ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des autres soumissions.

Le Directeur,
Georges BUSSIERES.

AVIS DE CESSION GÉNÉRALE

Avis est, par les présentes, donné que le contrat de vente en date du 27 juillet 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SONDAGE DE MARCHE DE MONTREAL LTEE - MARKETING SURVEYS OF MONTREAL LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 29e jour de juillet 1965, sous le No 1847712.
Daté ce 6e jour d'août 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est, par les présentes, donné qu'un contrat exécuté le 30 juillet 1965, en vertu des clauses auxquelles toutes les dettes actuelles et futures appartenant à J.-Louis Dicaire, de Pointe-Claire, District de Montréal, faisant affaires sous la raison sociale de Dicaire Chemical Co., ont été vendues à 4-M Equity Development Inc. - Développement Equité 4-M Inc., a été enregistré le 3 août 1965 au bureau du registraire pour la Division d'enregistrement de Montréal, sous le No 1848818.
Montréal, le 4 août 1965.
BRODIE & POLISUK,
Avocats.

AVIS

Avis est par les présentes donné que: "Manuel Melamed" résidant à 622 - 65è avenue, à Chomedey, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de "Manuel Meland" et le nom de famille des enfants mineurs, Glenn, Randall et Liane Melamed, tous résidants à 622 - 65ème avenue, à Chomedey, district de Montréal, en celui de Meland, lesdits noms pour servir à toutes fins légales.
Montréal, le 21 juillet 1965
LEFEBVRE & MERCURE
Procureurs du requérant

Gouvernement du Québec

SERVICE GÉNÉRAL DES ACHATS

APPEL D'OFFRES NO 170

Des soumissions cachetées doivent être adressées au Directeur du Service général des achats, Hôtel du Gouvernement, Québec, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 du matin (heure avancée de l'Est), mercredi, le 25 août 1965, relativement à la fourniture de :

2 machines à marquer les bandes de démarcation sur les routes (capacité moyenne).

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'ordre du ministre des Finances, équivalant à au moins 10 p. 100 du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque sera remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque sera conservé jusqu'à ce que le contrat ait été exécuté à l'entière satisfaction du service demandeur.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du Service Général des Achats, 871 Chemin Saint-Louis, Québec.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement dudit service.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle on aura indiqué lisiblement le numéro de la soumission.

Le Service général des achats ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des autres soumissions.

Le Directeur,
Georges BUSSIERES.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE

Appel d'offres

ROUTE TRANSCANADIENNE
SECTION : Q. J. R.
PROJET : Q. J. R. - 58

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour la pose des conduits électriques en vue du système d'éclairage de la route Transcanadienne, (boulevard Décarie), de la rue Queen Mary jusqu'aux limites nord de la ville de Montréal.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe spéciale que les soumissionnaires pourront se procurer au
**Ministère de la Voirie,
Bureau de la route Transcanadienne,
8440 boulevard Saint-Laurent, Montréal,
ou
Ministère de la Voirie,
Bureau E-5,
Hôtel du Gouvernement, Québec.**

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste au montant de $150, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Canada.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $46,000.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 25 août 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots "Route Transcanadienne, Section Q. J. R. Projet Q. J. R.-58".

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le sous-ministre,
Roger LaBREQUE.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention : "CONSTRUCTION DE DEUX RESIDENCES DUPLEX ET D'OUVRAGE CONNEXE A FORT CHIMO, P.Q." seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 11 août 1965 pour les travaux ci-haut mentionnés à Fort Chimo, P.Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'Acheteur régional, Ministère des Transports, Chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport International de Montréal, Dorval, P. Q. sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

M. BARIBEAU
Directeur Régional,
Services de l'Air

Ministère des Transports
Aéroport International
de Montréal, Dorval, P.Q.
Le 23 juillet 1965.

CITÉ DE PIERREFONDS

TRAVAUX PRELIMINAIRES DE RUES ET DE PAVAGE

SOUMISSIONS

Des soumissions dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSIONS" et adressées au greffier de la cité, Gabriel Legault, seront reçues jusqu'à 3.00 hres de l'après-midi, à être ouvertes publiquement mercredi le 25 août, 1965 pour les travaux suivants :

CONTRAT 138
Lots 185-186
CONTRAT 139
Lots 50-101-102
CONTRAT 140
Lots 176-177

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la cité de Pierrefonds. Ces formules de même que les plans et devis seront obtenus au bureau de l'ingénieur de la cité, M. J. Cloutier, ing. p., à 11,072 ouest, boulevard Gouin, chambre 100, moyennant un dépôt en argent ou un chèque de $25.00 pour chaque contrat. Ces montants seront remboursés aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la cité de Pierrefonds pour un montant égal à 10% de chacune des soumissions.

La cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

J. CLOUTIER,
ing. de la cité.
Cité de Pierrefonds.

HYDRO-QUÉBEC

Appel d'offres B-407

**pour 10h. 30 a.m. (h.a.e.)
le lundi 20 septembre 1965**

MONTAGE DES PYLONES DE LA 2e LIGNE A 735 kV SAGUENAY-LEVIS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document B-407 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 hres p.m., au :

**Bureau des appels d'offres et contrats
Suite 809
HYDRO - QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.**

Un dépôt de deux cent mille dollars ($200,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 5 août 1965.

HYDRO-QUÉBEC

Appel d'offres T-42

**pour 10h. 30 a.m. (h.a.e.)
le lundi 30 août 1965**

**Centrale Thermique de Tracy
(Groupes 3 et 4)**

FOURNITURE DE QUATRE (4) COMPRESSEURS D'AIR D'ALIMENTATION D'INSTRUMENTS ET LEURS ACCESSOIRES.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document T-42 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 hres p.m., au :

**Bureau des appels d'offres et contrats
Suite 809
HYDRO - QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.**

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires.
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 5 août 1965.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 679-970

LEO MELANÇON, peintre, des cité et district de Montréal,
demandeur,
vs
GABRIEL COUTURE, des cité et district de Montréal,
défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur de comparaitre d'ici un mois.
Montréal, le 2 novembre 1964.
Maurice CARON,
député-protonotaire.
Mes Jasmin & Marcoux,
avocats,
266 ouest, rue St-Jacques,
Chambre 303,
Montréal, Qué.
Proc. du demandeur.

HYDRO-QUÉBEC

Appel d'offres C-109

**pour 10h.30 a.m. (h.a.e.)
le jeudi 9 septembre 1965
Aménagement de Rapide-Des-Iles
VANNES des ASPIRATEURS**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document C-109 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8h.30 a.m., à 5h. p.m. au :

**Bureau des appels d'offres et contrats
Suite 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.**

Un dépôt de neuf mille dollars ($9,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E Johnson
Montréal, le 5 août 1965.

HYDRO-QUÉBEC

Appel d'offres H-1

**pour 10h. 30 a.m. (h.a.e.)
le lundi 23 août 1965
Saint-Césaire-Cleveland
ERECTION DE LA LIGNE DE TRANSPORT A 110 kV SUR PORTIQUES DE BOIS**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document H-1 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 hres p.m., au :

**Bureau des appels d'offres et contrats
Suite 809
HYDRO - QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.**

Un dépôt de six mille dollars ($6,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires.
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 5 août 1965.

HYDRO-QUÉBEC

Appel d'offres No A-666

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a. m. heure avancée de l'est, le jeudi 26 août 1965, relativement à la fourniture de

bâche

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de trois mille cinq cent dollars ($3,500). Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

**DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.**

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention **"Appel d'offres no A-666".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 5 août 1965.

AVIS DE TRANSPORT DE CRÉANCES

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1965, par lequel POLYTEX INDUSTRIES LIMITED a transporté à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED tous ses comptes aux livres présents et futurs a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour le District de Montréal, le 15 juillet, 1965 sous le numéro 1844523.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Les Services Ménagers Roy Ltée dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada, à titre de garantie, par acte portant la date du 19e jour du mois de juillet 1965 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 2e jour du mois d'août 1965 sous le numéro 1848378. Daté à Montréal, P.Q., ce 3e jour du mois d'août 1965.
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

HYDRO-QUÉBEC

Appel d'offres B-419

**pour 10h. 30 a.m. (h.a.e.)
le jeudi 9 septembre 1965
Poste Poirier
Deux (2) régulateurs de tension, 500 kVA. 25 kV.**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document B-419 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec du lundi au vendredi inclusivement, 8h. 30 a.m. à 9h. p.m. au:

**Bureau des appels d'offres et contrats
Suite 809
HYDRO - QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.**

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires.
B. LACASSE-W. E. JOHNSON
Montréal, le 5 août 1965.

HYDRO-QUÉBEC

Appel d'offres B-406

**pour 10h. 30 a.m. (h.a.e.)
le lundi 20 septembre 1965
MONTAGE DES PYLONES DE LA 2e LIGNE A 735 kV MANICOUAGAN-SAGUENAY**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document B-406 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 hres p.m., au :

**Bureau des appels d'offres et contrats
Suite 809
HYDRO - QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.**

Un dépôt de deux cent mille dollars ($200,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires.
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 5 août 1965.

HYDRO-QUÉBEC

Appel d'offres no A-665

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a. m. heure avancée de l'est, le jeudi 26 août 1965, relativement à la fourniture de

dynamite et cordeau

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de dix mille dollars ($10,000). Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

**DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.**

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention **"Appel d'offres no A-665".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 5 août 1965.

AVIS

Avis est, par les présente, donné que, le 28e jour de décembre 1964, sous le No 1847439, il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente, cession et transport par LA BANQUE DE NOVA SCOTIA, une banque canadienne à charte, à E. HOGAN INDUSTRIES LTD., de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs, de la dite E. Hogan Industries Ltd.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

Ce 6e jour d'août 1965.
LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

HYDRO-QUÉBEC

Appel d'offres No A-664

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a. m. heure avancée de l'est, le jeudi 26 août 1965, relativement à la fourniture d'

acier d'armature

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de trois mille cinq cent dollars ($3,500). Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

**DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.**

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention **"Appel d'offres no A-664".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 5 août 1965.

AVIS

Avis est, par les présentes, donné de l'enregistrement, au bureau du registraire pour la Division d'enregistrement de Montréal, le 30e jour de juillet 1965, sous le No 1848159, d'une assignation générale de toutes les dettes, présentes et futures, payables à Gérard Verrier, faisant affaires sous la raison sociale de Ro-Ge-Ro Enrg., à Rapid Discount Corporation Ltd. La présente est donnée conformément aux clauses de l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec, Montréal, le 5 août 1965. Rudner, Mendelson & Gross, Procureurs pour Rapid Discount Corporation Ltd.

HYDRO-QUÉBEC

Appel d'offres no A-667

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a. m. heure avancée de l'est, le jeudi 26 août 1965, relativement à la fourniture d'

accessoires pour ligne de transmission 115 kV, Amos-Lac Quévillon

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de quatre mille dollars ($4,000). Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec. On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

**DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.**

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention **"Appel d'offres no A-667".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 5 août 1965.

AVIS aux entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 563" concernant

L'ECLUSE 6 OUEST — NOUVEAU SYSTEME DE REMPLISSAGE — PREMIERE ETAPE, PROJET D'AMELIORATION ET DE JUMELAGE DES ECLUSES DU CANAL DE WELLAND

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396 rue Cooper, Ottawa 4e, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le mercredi 25 août 1965.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9e (P.Q.), ou au secrétaire, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e (Ont.), ou au directeur des travaux, Jumelage des écluses du canal de Welland, 508, avenue Glendale, St. Catharines (Ont.), contre le versement de cent dollars ($100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit un dépôt afférent à la soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, soit une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, comme condition suspensive de la passation d'un contrat en bonne et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire
L. E. Béland
ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 10 août 1965.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844 - 3361

AIDE DOMESTIQUE

Confiez-nous vos travaux domestiques. Nettoyeurs, demi-journées, journée complète, nuit, maisons ou bureaux. Service complet de netoyage de vitres. Coopérative des Vétérans. A toute heure. RE. 1-2747. JNO

A VENDRE

Mobilier de chambre à coucher, 3 morceaux sommier et matelas, le tout presque neuf. Laisserais prix très raisonnable. Tél.: 526-0304, entre 6.00 et 9.00 P.M. J.N.O.

FEMME DEMANDEE

Modiste de chapeaux avec expérience, bon salaire, vacances payées, dans partie ouest de la ville. 842-5004. 18-8-65

OFFRE D'EMPLOI - SECRETARIAT

Journal de langue française de Montréal recherche pour ses services de secrétariat collaboratrice plein temps. Qualités requises : âge minimum 18 ans; certificat de 12e année, bonne maitrise de la sténographie et de la dactylographie, (français et anglais), excellente connaissance du français. Bonnes conditions de travail et avantages sociaux habituels. Adresser candidature à B.P. 1320 Le Devoir. J.N.O.

HOMME DEMANDE

SOCIETE recherche élément jeune (25 à 30 ans), bilingue, cours classique, disposition artistique, bonne notion de photographie, pour travail varié dans studio de télévision, très bonnes conditions. Téléphoner le matin 932-4642. 16-8-65

Si vous êtes cet homme dynamique, d'une énergie et d'une initiative remarquable, d'un langage distinct, si vous croyez être un administrateur en puissance et possédez une expérience dans la vente.

Une compagnie d'investissement, en plein essor, aux services multiples, a créé, pour un homme tel que vous, des possibilités de ventes exceptionnelles, dont les bénéfices annuels se chiffrent à plus de $10,000. Un programme complet de formation est prévu pour les candidats acceptés afin de leur assurer le succès dans cette entreprise.

Pour un rendez-vous afin de discuter de cet offre, veuillez appeler le directeur du personnel — 387-7323 12-8-65

REPRESENTANT DES VENTES. UNE INDUSTRIE NATIONALE DE LA MISE SUR LE MARCHE DE PHONOGRAPHES - DISQUES RECHERCHE JEUNE HOMME BILINGUE, AMBITIEUX, POSSEDANT AUTO. EXPERIENCE PREFERABLE. 272-1498. 11-8-65

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

UN PROFESSEUR DE CHANT, SOLFEGE, FLUTE A BEC, PIANO, UN PROFESSEUR D'ART DRAMATIQUE, UN PROFESSEUR DE PHYSIQUE ET CHIMIE, POUR COURS DU JOUR, PRIMAIRE ET SECONDAIRE. Tél.: 388-9841 11-8-65

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

BUNGALOW SEMI-DETACHE, 5 pièces, sous-sol fini, garage, grande cour, $155. par mois, s'adresser à 11,175 Racette, sud d'Henri-Bourassa. 14-8-65

LAVAL-DES-RAPIDES, logis 2½ pièces, neuf, pour femme célibataire, chauffé à l'électricité et éclairage fourni, meublé, entrée privée. Soir: 667-7281. J.N.O.

DUPLEX DE LUXE, haut, paroisse St-Germain, 3 chambres à coucher, garage chauffé, idéal pour couple d'âge mur ou d'âge moyen. $250. par mois. Tél.: 738-3829. 13-8-65

OUTREMONT, A SOUS-LOUER, HAUT DE DUPLEX, 7 PIECES, FOYER, GARAGE CHAUFFE. $167.50. TEL.: 739-1043. APRES 6 P.M. 18-8-65

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE
258 Providence, Granby
Bungalow avec foyer en pierre naturelle, sous-sol fini, libre. S'adresser à 372-6469 — 372-4101
J.N.O.

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.

— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés

DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT DU. 8-2532 JNO

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. JNO

L'eau lourde: Deuterium se retire de la course

OTTAWA. — La société Western Deuterium a abandonné le projet de construire une usine de production d'eau lourde d'une capacité annuelle de 300 tonnes. Les travaux devaient débuter à l'automne à Estivan, en Saskatchewan.

Aucun contrat définitif ne liait encore l'entreprise et la Commission canadienne de l'énergie atomique, qui a annoncé hier qu'elle s'adressera maintenant à une entreprise concurrente, Dynamic Power Corporation, de Calgary.

Western Deuterium estime ne pouvoir terminer ses travaux pour l'échéance requise, novembre 1967. Mais le facteur décisif tient à la demande croissante, au Canada et à l'étranger, de fertilisants pour lesquels des usines actuellement projetées au Canada pourront produire à la fois une grande quantité d'ammoniaque et d'eau lourde à des coûts inférieurs à ceux que pourrait rencontrer une usine ne devant produire que l'eau lourde.

La formule polyvalente déjà utilisée en France est riche de possibilités, souligne la commission qui a manifesté l'intention de poursuivre avec ce pays les entretiens que Western Deuterium avait déjà amorcés avec lui. Une équipe de la commission doit se rendre en France à la mi-août.

Cependant, la commission doit faire face à la demande immédiate notamment pour alimenter la centrale nucléaire de l'Hydro-Ontario, à Pickering, et c'est pourquoi Dynamic Power a été pressentie.

L'eau lourde est utilisée comme modérateur dans les centrales nucléaires canadiennes. Une usine de production d'une capacité annuelle de 200 tonnes a déjà été mise en chantier à Glace Bay, en Nouvelle-Ecosse.

Le projet de Estivan est estimé à $46 millions, un investissement garanti par le gouvernement de la Saskatchewan.

L'enquête préliminaire de Raymond Denis n'aurait pas lieu le 19 août

OTTAWA. — Tout indique que l'enquête préliminaire de Raymond Denis, prévue pour le 19 août, sera remise à plus tard, probablement en septembre. L'avocat de l'ancien chef de cabinet du ministre de l'immigration a déclaré hier qu'il avait bien reçu la copie anglaise complète des témoignages donnés devant la commission Dorion mais qu'il ne pourra en terminer la lecture pour le 19 août. Me Louis Assaly a ajouté: "Nous ne serons pas prêts à procéder avant septembre."

M. Assaly a dit qu'il avait finalement reçu les 21 premiers volumes de la traduction de 8,500 pages vendredi dernier. Une semaine plus tôt, la Gendarmerie canadienne lui avait remis les derniers 21 volumes.

"J'avais essayé de lire ces témoignages à partir du 22e volume, mais ce ne fut pas possible à cause des nombreuses références à des témoignages antérieurs, a dit le procureur.

Me Assaly espère pouvoir lire, au rythme de 100 ou 150 pages à l'heure, quelque trois ou quatre volumes par soirée. "Le problème, a-t-il ajouté, c'est que j'ai d'autres clients et que je veux maintenir mon étude . . ."

Un rapport recommande un nouvel ensemble administratif à Ottawa

OTTAWA — Un rapport recommande le remaniement de la structure administrative de la capitale et sa fusion avec 16 autres municipalités qui ne constitueraient plus qu'une administration régionale.

M. W. J. Spooner, ministre ontarien des affaires municipales, a remis le rapport aux gouvernants des municipalités intéressées. Voici les principales recommandations formulées par le commissaire M. V. Jones:

Les présentes administrations et frontières des 17 municipalités, depuis Ottawa, comptant un maire, quatre commissaires et 20 échevins, jusqu'aux conseils de cantons seront remplacées par un conseil régional et des conseils de district.

L'enseignement élémentaire et secondaire dans les 1,060 milles carrés de la région relèvera d'un seul conseil de l'instruction. Toutes ces administrations ont présentement leurs commissions scolaires. Ottawa en possède trois.

Le transport public et le stationnement incomberont directement au conseil régional et il ne sera plus nécessaire que ces services soient désormais rentables.

Tous les conseils, bureaux et commissions disparaîtront. A l'exception des commissions hospitalières, tous ces services relèveront de la compétence du conseil régional.

Le commissaire Jones a déclaré dans une interview que son projet diffère de toutes les formes d'administration municipale de la province. Contrairement à ce que l'on a pratiqué pour le district métropolitain de Toronto, où les frontières municipales ont été laissées intactes, toute la carte municipale d'Ottawa sera remaniée.

M. Spooner fait observer que son rapport ne contraignait ni le gouvernement provincial ni les municipalités.

On pourra y donner suite avec ou sans amendement.

Benson "accuse" Dief impunément

OTTAWA — Le ministre du revenu M. Benson a accusé le chef de l'opposition d'avoir fait une déclaration fausse durant le conflit postal, mais comme il n'existe aucun recours juridique contre une telle accusation M. Diefenbaker estime que le ministre a beau jeu de défier de le citer en cour.

M. Benson a nié en effet samedi que le bureau de recherches de la commission du "service civil" sur les salaires ait jamais recommandé une hausse annuelle de $660 pour les postiers, comme l'a affirmé le chef conservateur.

Il soutient au contraire que ce bureau ne'st pas requis de faire des recommandations mais que celles de la commission elle-même, qui variaient de $300 à $360, furent suivies à la lettre.

M. Diefenbaker a sommé hier le gouvernement de rendre publics les résultats des études comparatives que le Bureau a remises a la commission.

"Ce serait plus simple que de couper un cheveu en quatre", a déclaré M. Diefenbaker.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Deux premiers prix à Monique Leyrac à Sopot

VARSOVIE — Le festival international de la chanson de Sopot s'est terminé hier.

C'est une Canadienne de langue française, Monique Leyrac, qui a cumulé les deux premiers prix pour ses interprétations de la chanson polonase "La petite mélodie" et de la chanson canadienne "Mon Pays".

Au palmarès viennent ensuite Edward Chil (URSS), Niki Kamba (Grèce), Patsy Ann Noble (Grande-Bretagne) et Jean Turner (E.-U.).

Colombie-Britannique

OTTAWA — "Depuis l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération en 1871, les politiques du gouvernement canadien ont-elles favorisé ou entravé le développement de la province?" Telle est l'une des 20 questions que le député libéral de Vancouver-Burrard, M. Ron Basford, vient d'adresser aux 20,876 foyers de sa circonscription. Il demande en outre à ses électeurs: "Les hommes politiques de la Colombie-Britannique devraient-ils menacer Ottawa de sécession?" Et encore: "Etes-vous contents que le Canada ait son drapeau national?" Ou bien: "Aimeriez-vous que vos enfants puissent parler français?"

Transport des voyageurs

MOOSE JAW — Le député néo-démocrate de Port-Arthur, M. Douglas Fisher, a exhorté les employés du Pacifique canadien à s'opposer au projet de loi fédéral visant à permettre l'abandon de certains embranchements de chemin de fer. Soulignant que certains embranchements ne sont plus rentables, le député fédéral a toutefois affirmé que leur abandon pourrait signifier un désastre pour les endroits qu'ils desservent. M. Fisher a exprimé l'avis que tous les cheminots du Canada devraient s'unir pour former une association unique dans le but de négocier avec leurs employeurs et de communiquer avec le gouvernement fédéral.

Achat de bovins

NEVERS — Pour la première fois, le Canada vient de procéder à l'achat de bovins reproducteurs Charolais: 122 sujets au total, un tiers de mâles et deux tiers de femelles. Hier, dans les nouveaux locaux du lycée agricole de Magny-Cours (Nièvre) a eu lieu un rassemblement de 70 bêtes en provenance des principaux élevages de la Nièvre et du Cher, un autre devant se dérouler aujourd'hui à Moulins.

Les Acadiens

MONCTON — Le secrétariat de la Société nationale des Acadiens vient d'annoncer l'élection de six nouveaux membres de la fidélité acadienne. Il s'agit de M. Louis Lebel, juge de la Cour du Madawaska, de la Cour juvénile et de la Cour de succession, président de la Société nationale des Acadiens de 1957 à 1964; Mgr Paul-Emile Gosselin, secrétaire du Conseil de vie française et animateur de ce mouvement en Acadie; M. Willis Béliveau, professeur au collège Sainte-Anne en Nouvelle-Ecosse; Mgr Livain Chiasson, animateur du mouvement coopératif en Acadie; le juge Aubin Arsenault, ancien premier ministre et procureur général de l'Ile-du-Prince-Edouard; le juge Enoil Michaud, ancien ministre au fédéral et au provincial, juge en chef de la Cour du banc de la reine au Nouveau-Brunswick.

Bilinguisme

VICTORIA — La jeunesse du pays croit plus en un Canada bilingue que la génération plus âgée. C'est l'avis général d'une quinzaine de jeunes scouts québécois, d'expression française, au terme d'un voyage de six semaines à travers le pays, pour sonder l'opinion publique sur le bilinguisme et le biculturalisme. Les 15 scouts routiers de Nicolet, au Québec, ont effectué leur tournée grâce à une bourse de $3,500 accordée par la Commission canadienne du centenaire. Le porte-parole du groupe, M. Elie Arsenault, 21 ans, a précisé que les jeunes "voient généralement moins de problèmes au sujet du bilinguisme que les plus âgés. Je ne sais pas pourquoi, a-t-il ajouté, mais beaucoup de personnes âgées semblent y être opposées tandis que la jeunesse est en faveur".

Japon-Canada

TOKYO — Le Japon a accepté la demande du Canada de tenir la 4e conférence ministérielle nippo-canadienne les 23 et 24 septembre à Ottawa, afin de discuter d'une expansion des échanges entre les deux pays, apprend-on dans les milieux proches du ministère des affaires étrangères japonais. Le Japon sera représenté par son ministre des affaires étrangères, M. Etsusaburo Shiina, ainsi que par les ministres de l'agriculture des finances et du plan. Le Japon voudrait que le Canada augmente ses importations de machines à coudre, de postes transistors, de produits sidérurgiques et d'instruments optique, notamment.

M. Martin et les élections

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures du Canada estime que le parti libéral va conserver le pouvoir durant encore 19 ans et demi. Comme on lui demandait s'il voit la nécessité d'élections, il a répondu qu'il ne voyait jamais la nécessité des élections, ajoutant aussitôt qu'il ne croit pas davantage à la "permanence du gouvernement".

Conférence de Pugwash

PUGWASH (N.-E.) — Professeurs, savants, hommes de sciences d'une dizaine d'universités et de "collèges" des Etats-Unis prennent part au colloque sur la Chine qui s'inscrit dans la 25e conférence de Pugwash, organisée par l'Association des collèges américains et placée sous les auspices de l'industriel Cyrus Eaton. Cette année les participants étudieront particulièrement l'opportunité d'inscrire aux programmes académiques des institutions nord-américaines des études qui ne sont pas spécifiquement occidentales.

Outillage de construction

L'Association canadienne de la construction a félicité le gouvernement fédéral d'avoir consenti à faire entrer l'outillage de construction fabriqué à l'étranger dans les éléments admis à l'assurance aux crédits à l'exportation, des travaux exécutés outre-mer. Cette assurance qui concerne le paiement des travaux étrangers aide les entrepreneurs à obtenir les fonds nécessaires au financement de ce genre d'activité. Le président de l'A.C.C., Neville R. Williams, de Winnipeg, a fait remarquer que souvent l'outillage est le facteur clef dans l'exécution des travaux de génie. "Il arrivait souvent qu'il ne fût pas possible d'utiliser de l'outillage fabriqué au Canada, le seul qui auparavant était admis à l'assurance des crédits à l'exportation. Ceci défavorisait gravement les entrepreneurs canadiens lorsqu'ils se trouvaient en concurrence avec ceux des autres pays."

Les députés du Québec reçoivent $15,000 de plus que ceux de l'Ile-du-P.-Edouard

Les députés de l'assemblée législative du Québec touchent maintenant $6,000 de plus que ceux de l'Ontario et $15,000 de plus que ceux de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Les députés québécois se sont voté vendredi une hausse de traitement de $3,000 qui rend leur indemnité parlementaire au même niveau que celle des députés fédéraux: $18,000 dont $6,000 considérés comme allocations de dépenses, donc exempts de l'impôt.

En Ontario, les députés provinciaux reçoivent actuellement un traitement de $8,000 par année auquel s'ajoutent des allocations de dépenses de $4,000 pour les députés de l'extérieur de Toronto et de $3,000 pour ceux de la région torontoise.

Ce sont les députés de la Colombie-Britannique qui sont les mieux payés après ceux du Québec et de l'Ontario; ils reçoivent $6,500 par session plus un montant de $1,500 comme allocations de télégraphe, de téléphone et de pensions.

L'indemnité parlementaire des députés de Terre-Neuve est de $6,500 tandis que celles des élus en Saskatchewan est de $6,000.

Les députés de l'Alberta reçoivent $3,600 pour $1,800 comme allocations de dépenses; à ce montant s'ajoute toutefois une somme de $15 par jour de session lorsque le député est obligatoirement absent de son lieu de résidence ordinaire.

Les traitements des députés manitobains sont de $3,200 plus des allocations s'élevant à $1,600.

Au Nouveau-Brunswick, l'indemnité parlementaire est de $3,400 et les députés touchent $1,700 comme frais de déplacements.

Le gouvernements de la Nouvelle-Ecosse verse $4,000 par session à ses députés plus un dédommagement de $2,000 pour ses dépenses. Les élus de l'Ile-du-Prince-Edouard reçoivent $2,000 plus mille dollars de dépenses; ce dernier montant est exempt d'impôt.

Saskatchewan: le français, langue d'enseignement?

REGINA — Le gouvernement de la Saskatchewan a demandé à un comité spécial d'étudier le problème du français dans cette province, à la fois comme matière à enseignement et comme langue d'enseignement.

Le Dr J. W. Tait, de Regina, qui fut plusieurs années directeur du service de formation professionnelle au ministère de l'éducation, présidera la commission qui comprendra en outre MM. R.-A. Lalonde, de St-Victor, W. J. Patterson, de Regina, et S. T. Shabbits, de Yorkton. Un cinquième membre du comité sera nommé incessamment.

Le ministre de l'éducation, M. Trapp, a rappelé qu'en ce moment, les écoles de la Saskatchewan peuvent dispenser l'enseignement du français comme matière d'études une heure par jour.

Radio-Canada veut donner le service de la TV française aux Acadiens du Cap Breton

OTTAWA. — La Société Radio-Canada a demandé au ministère fédéral des transports (responsable des communications) l'autorisation d'établir une station de relais de 30,000 watts en Nouvelle-Ecosse afin d'assurer un service en français à quelque 10,000 Acadiens de cette partie des Maritimes. La station serait érigée à Boisdale, à 40 milles au sud-ouest de Sydney, et acheminerait les émissions du réseau déjà transmises par la station de Cheticamp, d'une puissance de 7,900 watts. Ce dernier transmetteur a été construit principalement pour acheminer les émissions vers les Iles de la Madeleine, bien qu'il desserve également les Acadiens vivant sur la côte occidentale du Cap Breton. Mais les montagnes du cap coupent les autres Acadiens du service. La station de Boisdale, beaucoup plus puissante que celle de Cheticamp et mieux située, donnerait le service à tous les Acadiens de l'île, par la côte nord-est du détroit de Canso.

Dans la population de 155,000 habitants visée par le projet, il y a environ 10,000 Acadiens, a déclaré le porte-parole de Radio-Canada. De nombreuses demandes pour un service français sont parvenues à la Société de Sydney, Glace Bay et New Waterford.

Radio-Canada a également demandé au ministère des transports la permission d'établir une station de relais pour les émissions de langue anglaise à Port-aux-Basques, à Terre-Neuve, et deux autres stations de télévision à Geraldton et Manitouwadge, dans la partie centrale du nord de l'Ontario. La Société projette d'ajouter plus tard deux autres stations de relais à Wawa et à Marathon, dans la même région.

On prévoit que ces requêtes de la Société seront étudiées en novembre par le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion.

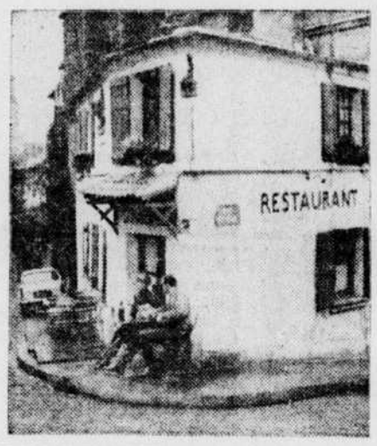

EN FRANCE, vous commencerez en beauté vos vacances européennes. Paris vous attend avec ses bistrots sympathiques et ses monuments prestigieux, ses boulevards animés et sa Seine nonchalante. Le vol quotidien *Europe 870* d'Air Canada relie Montréal à Paris sans escale.

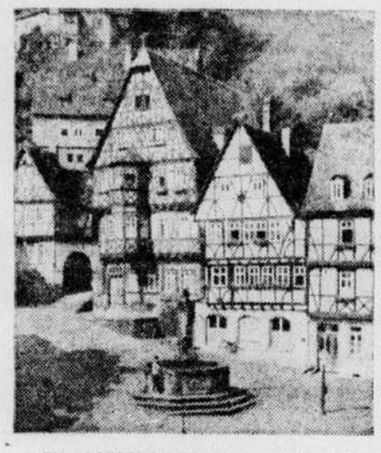

EN ALLEMAGNE, où le médiéval et l'ultra-moderne se côtoient, vous dégusterez les fameux vins du Rhin et vous entendrez, dans les festivals célèbres, les chefs-d'oeuvre de la musique. Le vol-jet *Europe 870* d'Air Canada part tous les jours pour l'Allemagne.

EN GRANDE-BRETAGNE ET EN IRLANDE, les pittoresques marchés de Londres, les landes sauvages d'Ecosse et les collines d'émeraude de la verte Erin. Air Canada (et BOAC) vous offrent un plus grand choix de vols que jamais à destination des Iles Britanniques.

L'EUROPE
est à vous cet automne

Allez-y par le vol *Europe 870* d'Air Canada

A l'automne, la foule est repartie et vous pourrez savourer tout à votre aise la douceur de vivre en Europe. Et, par le vol-jet quotidien *Europe 870* d'Air Canada, vous aurez, dès le départ, un avant-goût des plaisirs qui vous attendent sur le Vieux Continent!

EN SUISSE ET EN AUTRICHE, vous découvrirez de coquets villages où tout a l'air d'un décor d'opérette avec, toile de fond, les Alpes majestueuses. Votre billet d'Air Canada pour Zurich ou Vienne vous permettra de vous arrêter en route pour visiter sans supplément une demi-douzaine d'autres villes.

L'ITALIE, un rythme de vie qui vous ira à ravir. Les belles plages de la Riviera Italienne vous enchanteront. Grâce à Air Canada et les compagnies de correspondance en Europe, vous pouvez vous rendre où le coeur vous en dit.

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES. Il vous parlera des très bas prix d'Air Canada et de son plan "Voyagez maintenant—Payez plus tard". Décidez donc, *dès aujourd'hui*, d'aller en Europe cet automne.

Pour un avant-goût de l'Europe . . . **AIR CANADA**

LES APPELS INTERURBAINS SONT ACHEMINÉS PLUS VITE par CID

(COMPOSITION INTERURBAINE DIRECTE)

La compagnie Bell publie cette annonce dans le but de rappeler à ses abonnés qu'il existe un moyen d'aller plus vite et d'économiser.

1. Appels d'affaires. Même si beaucoup de ces appels sont destinés à une personne en particulier, l'expérience démontre que la personne qui appelle parlera d'ordinaire à quelqu'un d'autre si la personne demandée n'est pas disponible. Comme les appels par CID coûtent moins cher que les appels "de personne à personne", vous pouvez, par conséquent, économiser en appelant directement.
Si la ligne est occupée (tout comme cela peut se produire pour les appels locaux), vous n'avez qu'à composer de nouveau le numéro quelques minutes plus tard. Lorsque la communication n'est pas établie, il n'y a pas de frais d'exigés.

2. Autres appels. Comme pour les appels d'affaires, vous épargnerez du temps en faisant vos autres appels par composition directe. Cela est vrai des appels à des membres de votre famille, à des amis, ou pour faire des réservations, etc.

En règle générale, le point le plus important à se rappeler, c'est que la composition interurbaine directe rend les appels interurbains aussi rapides et faciles que les appels locaux: si la ligne est libre, la communication s'établit; sinon, il suffit de composer le numéro de nouveau!

BELL — La Compagnie de Téléphone Bell du Canada — Service

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VOYAGES DE NOCES
VACANCES
SERVICE GRATUIT
9 A.M. A 9 P.M.

VOYAGES **TRAVELAIDE**
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

B. A. TURCOTTE, PRESIDENT
JULES DESMARAIS, SEC.-GEN
UN. 1-7272

Holt Renfrew Co. Ltd a accepté l'offre de la Canadian Acceptance Corp.

à $20.00 l'action

La Compagnie Canadian Acceptance Corporation Limited a annoncé aujourd'hui que son offre d'achats des actions ordinaires de Holt, Renfrew Co. Ltée. a été acceptée.

Clarence B. Trudeau, président de Canadian Acceptance et Alvin J. Walker, président de Holt, Renfrew, révèlent que plus de 93% des 400,000 actions de cet important commerce de détail ont été acquises au prix de $20.00 chacune. Ce résultat dépasse le 90% de toutes les actions émises qu'exigeait Canadian Acceptance sous son offre d'achat originale.

Le paiement de ces actions sera effectué très prochainement par l'entrepmise de Canada Permanent Trust Company. Quoique cette offre soit échue, si les autres détenteurs d'actions ordinaires désirent s'en départir, Canadian Acceptance les achètera au prix de $20.00 chacune.

Cette offre fut annoncée conjointement par MM. Trudeau et Walker, en date du 29 juin dernier. Lors de l'assemblée de la direction à cette date, les directeurs de Holt Renfrew recommendaient l'acceptation de cette offre aux détenteurs d'actions ordinaires de la Maison Holt Renfrew.

MM. Trudeau et Walker réitèrent leur assurance que la gérance et le personnel de Holt, Renfrew ne seront pas affectés par l'acquisition de Canadian Acceptance. L'administration de la Maison Holt Renfrew ainsi que la politique établie depuis déjà longtemps et qui ont contribué largement au succès de l'entreprise continueront d'être dirigés par l'équipe actuelle de cet établissement.

M. Walker demeure président et directeur gérant et continue d'administrer l'entreprise avec le même groupe d'exécutifs. Cependant, l'appuie et les vastes ressources financières de Canadian Acceptance pourront contribuer grandement au développement et à l'expansion de la Maison Holt, Renfrew, ce qui créera plus d'opportunités pour la gérance ainsi que le personnel.

La Maison Holt, Renfrew fut fondée à Québec en 1837. Elle est reconnue comme la plus réputée en Amérique pour ses fourrures et vêtements de haute qualité. Cete importante organisation dirige huit magasins dans les principales villes du Canada, six succursales dans des centres commerciaux de banlieue ainsi que quatre boutiques dans les principaux hôtels. Holt, Renfrew vend au détail la fourrure et les vêtements pour dames, messieurs et enfants.

Canadian Acceptance est une des plus grandes institutions de prêts au consommateur et à l'industrie. Cette compagnie dirige aussi plusieurs filiales engagées dans la location, les prêts hypothécaires et personnels.

Cette compagnie a été fondée en 1922. Son bureau chef est à Toronto et opère 83 bureaux régionaux et succursales à travers le Canada.

L'Agence de voyages Pandrama Inc., nouvellement installée à la Place Victoria, annonce la nomination de Mlle Monique Sabourin comme associée à l'agence. Mlle Sabourin est une spécialiste des voyages de groupe.

potins financiers

La semaine a assez bien débuté sur la Bourse de Montréal et sur la Bourse de Toronto, les valeurs spéculatives avaient repris vie. L'allure paraissait indécise au début de cette semaine sur la Bourse de Londres. Sur celle de N. Y., il y eut bien des réalisations, hier, et l'indice de 30 industriels, compilé par DJ, clôturait 2.74 point plus bas, à 879.77.

-O-

Selon Bache & Co. le marché américain est entré dans une période de consolidation. Les rapports du 2ième trimestre dépassent les espérances des spéculateurs, et avec le stimulant des armements à cause de la guerre du Sud-Vietnam, les derniers six mois de l'année courante s'avéreraient vouloir être profitables aux affaires et, par conséquent, à la bourse. Les conditions fondamentales du marché étant bonnes, à moins d'imprévus des côtés international et militaire, certaine résistance devrait être dans l'ordre sur le marché.

-O-

La province de l'Ontario vient d'enregistrer avec la SEC son émission proposée de $50,000,000 de débentures échéant en 1970. Le produit servira à la Commission Hydro-Electrique de l'Ontario et l'offre de ces valeurs sera faite par Harriman, Ripley & Co. Inc. de N. Y. et Wood, Gundy & Co. Inc.

-O-

Le premier ministre Bennett de la C.-B. annonce l'émission de $100,000,000 d'obligations d'une parité de développement de 5 p.c. pour financer The British Columbia Hydro and Power Authority, sur une base de 5 ans. Ces valeur sont encaissables en tout temps au pair, et comportent des garanties sans conditions de la province de la C.-B.

-O-

La bourse de Toronto n'entend pas suspendre Radiore Uranium Mines en dépit du fait qu'il vient de coter un sommet de $1.47 vs un bas de 38 en juin. 1,060,850 actions changèrent de mains, hier.

-O-

Western Deuterium ne pourra pas exécuter son contrat de $46,000,000 pour la construction d'une usine d'eau forte en Saskatchewan.

-O-

La Bourse Canadienne a été avisée par les avocats de oLuanna Gold Mines que l'option par versement due le 13 juillet 1965, se rapportant à 100,000 actions à 25 cts chacune en vertu d'un accord en date du 1er mars 1965, conclu avec W. D. Latimer Co. Ltd., au nom de clients, n'a pas été exercée et, en conséquence, le dit accord a pris fin.

-O-

Les contrats de construction, adjugés le mois dernier, représentaient $515,171,200, soit 21.1 p.c. de plus que durant juillet 1964, selon Southam MacLeab Building Report; ce qui porte le total pour les 7 premier mois de cette année à $2,998,813,900, soit 18.1 pour cent de plus que le total pour la même période l'an dernier.

-O-

Siscoe Mines a gagné $538,387 durant le premier semestre vs $487,944 durant la même période l'an dernier, soit donc l'équivalent de 12 cts l'action vs 10 cts. La production n'a atteint, toutefois, que $760,073 contre $1,006,478 durant le premier semestre de 1964.

-O-

Price pourrait bien se retirer de son projet de la C-B.

-O-

Northern Telephone a gagné $480,476, durant la période de janvier à juin inclusivement vs $449,530 durant les mêmes 6 mois en 1964, soit donc l'équivalent de, après le privilégié, 18 cts l'action vs 20 cts.

-O-

Ce qui se passe au Vietnam porterait maints spéculateurs à croire que l'oncle Sam est en train de s'embarquer dans une seconde guerre, ressemblant à celle de Corée.

-O-

L'Uruguay serait en train de traverser une crise inflationnaire et notre tour ne serait pas loin, après tout ce qui vient de se passer au pays, à moins que tous se ressaisissent à temps.

-O-

Depuis trois semaines consécutives, les chargements de wagons aux Etats-Unis ont excédé les chiffres de 1964. Il n'y avait pas alors de guerre au Vietnam, tandis qu'aujourd'hui, il leur faut transporter les armements et les conscrits.

-O-

Les ventes de John Labatt Ltd durant l'exercice clos le 30 avril ont atteint le chiffre sans précédent de $116,884,000, soit 4.62 p.c. de plus que durant le rapport précédent.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Accord de souscription et d'option conclu par Chipman Lake Mines

Sous réserve d'enrégistrement d'un accord en date du 22 juillet 1965 avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, J. P. Cannon & Company Limited et W.D. Latimer & Co. Ltd., au nom d'un client, se sont engagés à souscrire ferme 400,000 actions à 15 cts chacune, de Chipman Lake Mines Limited et elles se sont vues adjuger des options sur un total de 600,000 actions à des prix variant entre 20 cts et 30 cts l'action, susceptibles d'être exercées dans les 9 mois. Le produit de cette émission servira à acquérir 4 claims miniers dans le canton Duprat, comté d'Abitibi, ainsi qu'à affectuer des travaux d'exploration et de développement sur ces propriétés et, enfin, à payer maintes dépenses ordinaires. Sur 3.500,000 actions autorisées, il y en a 3.437.077 en circulation et leurs prix ont varié cette année sur la Bourse Canadienne entre un bas de 15 1-2 et un sommet de 27.

En charge de la distribution des produits Permtutit dans l'Est français du Canada

M. Georges B. Rivoche, a été nommé représentant régional du service des ventes pour le Québec et les Provinces Maritimes, où il se chargera de tous les produits Permutit et Simplex pour installations municipales de conditionnement d'eau pour la Permutit Company of Canada, division de la Pfaudler Permutit, Canada, Ltd. Son bureau se trouve au 333 du Boulevard Cavendish, à Montréal. Il y a nombre d'années que M. Rivoche se spécialise en questions d'installations municipales dans cette même région. C'est un ingénieur électricien spécialisé qui est également titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur en études industrielles que lui a décerné l'Université de Grenoble. Il appartient à la Corporation des Ingénieurs du Québec.

$27,100,000 de bénéfices pour Aluminum Ltd durant le 1er semestre

L'Aluminium Limited, dans un rapport publié hier, annonce que ses bénéfices nets consolidés, avant déduction des dividendes sur les actions privilégiées de la compagnie, se chiffrent par $27.1 millions pour le semestre 1964. Les bénéfices attribuables aux actions ordinaires s'établissent à 83 cents par action, contre 80 cents pour le semestre correspondant en 1964 54 cents en 1963. Les bénéfices nets pour le deuxième trimestre 1965 s'élèvent à 20.1 millions, à comparer à $15.6 millions pour le trimestre correspondant en 1964 et les bénéfices nets attribuables aux actions ordinaires pour ce trimestre sont de 63 cents par action contre 48 cents pour la même période l'an dernier. Les bénéfices du trimestre écoulé sont les plus élevés que la compagnie ait jamais réalisés au cours d'un trimestre. (Les bénéfices nets pour le premier trimestre s'étaient établis à $7 millions, soit 20 cents par action ordinaire, après déduction de $5.4 millions, soit 17 cents par action, de dépenses extraordinaires dont l'amortissement aurait pu, dans le cours ordinaire des choses, être échelonné sur tout l'exercice. Le produit des ventes et les revenus d'exploitation du premier semestre ont atteint le chiffre record de $420 millions, soit 15 pour cent de plus que le chiffre de $366 millions obtenu au premier semestre 1964 Le produit des ventes et les revenus d'exploitation pour le deuxième trimestre 1965 ont été de $228 millions contre $190 millions pour le deuxième trimestre 1964.

Progrès des Unions de crédit aux E.-U. et au Canada l'an dernier

Les Unions de Crédit au Canada viennent de publier leur livre de l'année, intitulé "International Credit Union Yearbook 1965" sous les auspices de Cuna International Inc, autrefois Credit Union National Association. Ce livre renferme des données concernant 70 pays. On y lit que le nôtre possède, à lui seul, 4,671 unions de crédit, soit 2 p.c. de plus que antérieurement. Quant au nombre de leurs membres au Canada, il a augmenté de 9 p.c. à 3,431,546. Ces derniers ont épargné $1,900,000,000.00, soit 12.5% de plus et elles comptent $1,500,000,000.00 en prêts, soit 17.7% de plus que précédemment. Leur actif global a augmenté de 17% à $2,250,000,000.00. Les pourcentages des augmentations excedent de beaucoup ceux enrégistrés par les institutions du même genre aux E.-U., où les 21,876 unions de crédit comptent 16,000,0000 de membres, et un actif global de $9,300,000,000.000. Voilà des chiffres impressionnants faisant bien ressortir les progrés de ces unions de crédit, dont les Caisses Populaires, chez nous sont un exemple frappant de vitalité et de vigueur, pratiquement à nulle autre pareille. L'an dernier 25 p.c. des unions de crédit au Canada et 20 p.c. environ de celles en éxistence aux E.-U. ont payé aux préteurs des remboursements d'intérêts allant jusqu'à 10 pour cent.

MARCEL CLEMENT

ALLIANCE CREDIT CORPORATION

P. VENNE

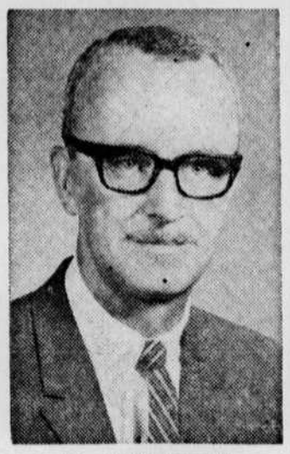

M. LABRECQUE

Monsieur Jean Thérien, président de Alliance Credit Corporation, annonce la nomination de Monsieur Pierre Venne au poste de surintendant général et de Monsieur Maurice Labrecque au poste de surintendant de Alliance Credit Corporation.

Monsieur Venne s'est joint à Alliance Credit Corporation il y a trois ans. Au moment de sa nomination, il occupait le poste de surintendant. Il aura maintenant la responsabilité des opérations de ventes à tempérament de Alliance Credit Corporation.

Monsieur Labrecque, qui possède plus de 10 années d'expérience au service d'une importante société de financement, sera responsable des opérations des succursales de la région de l'Est du Québec.

BOAC, en bonne position financière

Elle est sur le marché pour l'achat de 5 à 6 réactés subsoniques

Sir Giles Guthrie, président, a annoncé que BOAC est sur le marché pour acheter cinq ou six réactés subsoniques. Sir Giles a annoncé qu'une complète évaluation de trois projets présentés à BOAC par la British Aircraft Corp. et autres manufacturiers est attendue d'ici un mois ou plus. "Mais déjà les chefs techniciens de BOAC m'affirment que, pourvu que l'avion britannique soit disponible au bon moment et à un prix de concurrence, il aura la préférence sur d'autres offres antérieures. Nous voulons la livraison en 1969 et sommes à discuter le prix avec BAC.

"Ceci veut donc dire que nous favoriserons cet avion, non seulement parce qu'il sera britannique, mais parce qu'il sera le meilleur," affirme-t-il. Le "Super Super Superbe VCIO" serait plus court que ses compétiteurs; ceci facilitera de beaucoup les opérations de fret et le placement des passagers. Parlant de la présente année financière, le président a annoncé que BOAC est parti sur un bon pied. "$30,000,000 de profit était le budget tracé, mais nous espérons dépasser de près les résultats de 1964-65 ($24,000,000). Nous ne pouvons anticiper des profits comme ceux que nous jouissons continuellement, si nous considérons les prix élevés et les tarifs diminués."

Etant questionné sur les "amusements de bord" Sir Giles a annoncé que si l'industrie avait de l'argent de reste, elle devrait l'utiliser en diminuant ses tarifs afin d'ouvrir le commerce plus largement. Pour cette raison BOAC s'est concentré sur la réduction de ses tarifs.

MacLean-Hunter Publishing Co.

A vu ses revenus augmenter

Dans son rapport trimestriel aux actionnaires, la société Maclean-Hunter évalue ses ventes nettes du deuxième trimestre de l'année à $9,535,000, comparé à $7,806,000 au cours de la même période de 1964.

Le revenu net du deuxième trimestre s'élève à $809,000 ou 81 cents par action, comparé à $623,000 ou 62 cents par action au cours du deuxième trimestre de l'année dernière.

Le rapport annonce aussi le paiement d'un dividende de 17½ cents sur les actions ordinaires et celles de la classe "B", dividende payable le 29 juillet, à tous les actionnaires figurant sur la liste le 9 juillet 1965.

Le rapport comprend, pour la première fois, les revenus et profits du Fraser's Canadian Trade Directory dont Maclean-Hunter a fait l'acquisition l'an dernier.

On annonce également, dans ce rapport, l'achat en mai dernier de Design Craft Limited. Cette société torontoise s'occupe de la réalisation d'éxpositions de tout genre, et offre un service de location de matériel d'expositions. Maclean-Hunter a aussi fait l'acquisition, en juin dernier, d'une autre société d'édition : il s'agit de Stinson Publisrring Ltd.

Enfin, le rapport mentionne la publication, dès l'automne, de trois nouvelles revues : Canadian University, Medical Post et Le Bureau.

À noter...

Donohue Brothers Ltd a vu son profit baisser à $670,123 durant le 1er semestre vs $748,931 durant la même période l'an dernier.

-O-

La 2e exposition nationale de couvre-plancher aura lieu à l'hôtel Mont-Royal à partir du 16 août jusqu'au 20 août. Il y aura conférence de presse le 17 après-midi à 4h. p.m. au Cercle des journalistes de Montréal, alors que de plus amples détails leur seront fournis sur cette exposition nationale.

-O-

La FP réclame de tenir le "boom" actuel sous contrôle au pays, car, autrement, notre économie nationale finira par en souffrir... même s'il est vrai qu'il y a pour $3,600,000,000.00 de projets à exécuter au pays.

-O-

La tendance à la hausse du loyer de l'argent et le ralentissement du côté de notre marché des obligations ne seront pas sans affecter la prochaine finance d'Ottawa, qui doit rencontrer $ 450,000,000 d'obligations le 1er septembre 1965.

-O-

On appréhende des profits moindres pour bien des entreprises corporatives en fin d'année; ce qui serait mal vu de leurs détenteurs d'actions qui pourraient bien liquider antérieurement.

-O-

On appréhende une nouvelle grève des distributeurs de gasoline dans notre district métropolitain pour le milieu du mois.

-O-

La valeur nette de l'équité d'United Corporations Ltd représentait $15,59 l'action au 31 juillet contre $15,41 à la même date l'an dernier.

-O-

C'est cette semaine que Canadian Breweries déclarera son dividende.

-O-

On estime les dépenses de capital de Miron Compagnie durant le présent exercice financier à $11,000,000. La modernisation qui en résultera lui permettrait de profiter des nombreuses constructions déclanchées par la nécessité de construire des routes, des ponts, des hôtels, motels, etc., en vue de l'Exposition de 1967.

-O-

Si Denison Mines exerce son option avant le 20 ooût, c'en serait fait de l'accord entre Victoria & Grey Trust Co. et la British Mortgage & Trust Co.

-O-

Les unions ouvrières de l'Indonésie demandent au gouvernement de prendre le contrôle des compagnies de pétrole, appartenant à des étrangers. Verra-t-on la répétition de ce qui s'est passé au Mexique où tous les postes de distribution de la gazoline appartiendraient, depuis nombre d'années à l'Etat, qui en retirent d'importants revenus.

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis I. DUPONT & Co. 630 ouest, boul. Dorchester

	Offre	Dem.
Adanac Mutual Fd	2.93	3.20
Andreas Equity	2.94	3.21
All Cdn Com	6.34	6.95
All Cdn Div	8.35	9.18
American Growth	4.58	5.01
Associated Investors	5.49	5.74
Beaubran Corp	40.62	44.11
Canada Growth	5.83	6.37
Canada Security	4.99	5.48
Cdn Gas - Energy	8.62	9.45
Cdn Investment	4.03	4.42
Cdn Trusteed Inc	4.85	5.30
Canafund	$2.35	$4.97
Champion Mut of Cda	* 7.12	7.74
Collective Mut of Cda	5.91	6.42
Commonwealth Intl	10.47	11.47
C. I. Leverage	9.53	10.44
Corporate Investors	5.74	7.26
Div Inc Shrs Serv A	27.75	—
Div Inc Shrs Serv B	5.55	6.10
Dynamic Fd	12.33	12.45
Dom Equity Inv	23.15	23.62
European Growth	6.17	6.74
Federated Growth	6.09	6.66
First Oil - Gas	5.25	5.74
Fds Collectif A	7.16	7.78
Fds Collectif B	5.51	5.86
Fds Collectif C	7.91	8.60
Group Inc	4.05	4.43
Growth Equity	4.59	5.02
Growth Oil - Gas	11.37	—
Guardian Growth	4.19	4.55
Investors Growth	8.55	9.30
Investors Intl Mut	5.33	5.79
Investors Mut of Cda	4.86	5.28
Molson Fd	6.85	7.07
Mutual Bond	8.32	8.72
Mutual Accumulating	4.87	5.33
Mutual B I F	5.74	6.01
Mutual Income Fd	6.17	6.75
One William Street	15.68	—
Pret et Revenu	7.07	7.74
Provident Mut Fd	5.90	6.41
Radisson	4.90	5.44
Regent Fd	7.49	8.19
Research Investing	14.06	15.37
Savings Invest Mut of Cda	7.07	7.74
1962 Exec Fd of Cda	6.79	7.44
Timed Investment	6.95	7.64
United Accum Fd	8.68	9.49
Western Growth	5.63	6.15
— EN ARGENT AMERICAIN —		
Affil Fd Inc	8.93	9.66
American Bus Shrs	4.17	4.51
Boston Fd	10.31	11.27
Bullock Fd	14.98	16.41
Dividend Shares	3.81	4.18
Dreyfus Fd	21.57	23.54
Incorporated Investors	7.53	8.23
Keystone Cust S-1	26.24	28.63
Keystone Cust S-4	5.35	5.85
Keystone Cust K-2	6.03	6.61
Mass Inv Trust	17.26	17.86
Mass Inv Gr Stks	9.71	10.61
Putnam Growth	10.35	11.31
Wellington Fd	15.10	16.48

JOHN H. KENTISH, président et directeur général, examine un spécimen de minerai de molybdenite de haute teneur provenant de la propriété d'Anglo-American Molybdenite Mining Corporation, située dans le comté d'Abitibi-Est, nord-ouest québécois, où le concentrateur, (unité principale d'installations qui ont coûté $4,000,000), entra officiellement en production, le 7 août 1965, après six années d'efforts, de soucis et de frustrations. C'est l'une des rares sociétés minières à atteindre le stade de la production sous la direction de ses administrateurs originaux, résultat dû principalement aux efforts de son président, homme de 59 ans, qui s'amena visiter Val d'Or en 1936 et s'y établit pour finalement doter la région d'une exploitation minière importante.

Bourse de New York

NEW YORK. — Les usines d'avions et les transports aériens ont accusé des gains appréciables hier à Wall Street en dépit du fléchissement de l'ensemble de la cote au milieu d'une activité modérée.

L'intensification de la guerre aérienne au Vietnam est à l'origine du renforcement des usines d'avions. D'autre part, les transports aériens ont déclaré des profits élevés pour le deuxième trimestre de l'année.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 2.74 à 870.77. La moyenne que la Presse associée établit pour 60 valeurs a cédé .7 à 327.9.

Le virement a été de 4,510,000 actions au regard de 4,210,000 vendredi.

Boeing accusait un gain de près de deux points. RCA a été la valeur la plus active, accusant un gain d'un point à 37 sur un déplacement de 128,100 actions.

Les sidérurgiques présentaient une tendance générale à la baisse. Les services publics étaient mixtes.

Aux valeurs canadiennes, Hudson Bay Mining a gagné 1 1-2, International Nickel 5-8, Dome Mines 1-2 et McIntyre Porcupine 3-8 cependant que Pacifique Canadien et Walker Gooderham ont haussé de 1-4 chacune.

La cote a fléchi à la Bourse Américaine. Le virement a été de 1,360,000 actions au regard de 1,320,000 vendredi.

Aux valeurs canadiennes, Canadian Javelin a gagné 3-4 et Scurry Rainbow Oil 1-4 cependant que Preston et Brazilian Traction ont perdu 1-8 chacune.

Cours de l'or

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cote aujourd'hui 45.70F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 104.30F.

LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: $35.18 1-2 à l'achat et $35.20 1-2 à la vente.

Prix de l'once troy d'or à la Bourse londonienne des lingots: $35.17 9-100, 252 shillings, 1 1-2 pence.

Bourse de Montréal

Assez bon début de semaine sur la place locale

MONTREAL (PC) — La cote a légèrement décliné hier en Place locale au milieu d'une activité modérée.

Le virement industriel a été de 117,900 actions et celui des mines et pétrolières de 1,080,700. L'indice composé a cédé 0.1, à 151.9.

Aux industrielles, Moore Corp. a cédé 3-4, à 69 et 1-4, et Asbestos, 1-2, à 25 et 1-4, cependant que Dominion Glass a gagné 1-4, à 14 et 1-4.

Parmi les services publics, Bell Telephone a cédé 1-4, à 57 et 3-4, CPR, 1-8, à 61 et 5-8, et Brinco, 1-8, à 6 et 3-8.

Aux banques, Provinciale a cédé 1 et 1-4, à 50, Royale, 1-2, à 82 et 3-8, et Canadienne Impériale de Commerce, 1-4, à 63 et 1-4, cependant que Montréal a gagné 1-2, à 61 et 3-4.

Parmi les papeteries, MacMillan Bloedel et Price Bros. ont cédé 1-2, à 28 et 3-4 et 38 et 1-2, cependant que B. C. Forest a gagné 1-2, à 26 et 3-4.

Aux pétrolières, Texaco a gagné 1-2, à 50 et 1-2, cependant que Imperial a cédé 1-8, à 52 et 3-4.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Falconbridge a gagné 1 point, à 97 et 3-4, et Noranda, 1-4, à 48, cependant que Hudson Bay Mining a cédé 3-4, à 67 et 1-2. D'autre part, Algoma a perdu 3-4, à 63 et 1-4, et Steel of Canada, 1-8, à 27 et 3-4, cependant que Dominion Steel a gagné 3-8, à 16, et Aluminium, 1-4, à 28 et 3-4.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Jubilee Iron a gagné 50 cents, à $4.65, sur un déplacement de 245,265 actions, et Camflo, 15 cts, à $3.35, cependant que Kodiak Pete a cédé 10 cts, à $3.10, et New Imperial, 5 cts, à $1.75.

Bourse de Toronto

TORONTO. — Le regain d'intérêt suscité par les valeurs spéculatives et le plus imposant volume d'affaires enregistré depuis trois mois ont été les faits saillants de la séance d'hier à la Bourse de Toronto.

Radiore Uranium s'inscrivait en clôture à $1.47 sur un déplacement de 1,060,850 actions après avoir évolué de façon désordonnée. Vendredi ce stock enregistrait une hausse de 57 cts.

Osaka a gagné six cents à 25 sur un déplacement de 501,000 actions et Louvicourt 6 cts à 28 sur un déplacement de 374,500 actions. D'autre part, White Star a gagné trois cents à 62 sur un déplacement de 258,459 actions cependant que Amalgamated Larder a cédé six cents à 36 sur un déplacement de 317,600 actions.

Le virement a été de 5,140,000 actions au regard de 2,664,019 vendredi. Il s'agit du plus imposant volume d'affaires enregistré depuis le 7 mai 1965, alors que 5,275,000 actions avaient changé de mains.

Les industrielles accusaient des gains fractionnaires. Canada Iron Foundries a gagné 7-8 à 51, Canada Steamship 1-2 à 32 1-4, Weston A 3-8 à 20 et International Minerals and Chemical 1 1-2 à 60 cependant que Dominion Bridge et Union Carbide ont haussé de 3-8 à 17 1-8 et 27 7-8 respectivement.

Aux métaux non ferreux, Inco a gagné 5-8 à 93 7-8, Falconbridge 1-2 à 97 1-2 et Cassiar 3-8 à 13 1-4 cependant que Hudson Bay a cédé 3-4 à 67 1-2.

Dome a pris la vedette dans le secteur des aurifères, accusant un gain de 7-8 à 45.

Aux pétroles de l'Ouest, Cnetral Del Rio a perdu 1-8 à 10 1-4.

Cours du dollar

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a gagné hier 1-32, à 92 et 39-64, au regard de 92 et 1-2, lundi dernier.

La livre sterling a haussé de 5-64, à $2.79 et 5-64.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a cédé hier 1-16, à $1.07 et 31-32, en argent canadien.

La livre sterling a cédé 1-8, à $3.01 et 5-16.

Denrées alimentaires

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 50; A-gros 49; A-moyen 42; A-petits 28; B 32; C 26.

Beurre: arrivages courants, non admissible: 82: 54 5-8; 93: 55 5-8.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 40; coloré 40 1-4.

Pommes de terre: prix de gros, Québec nouvelles $1.75 à $2 les 50 livres, Ontario, nouvelles $4.25 à $4.50 les 75 livres, $2.75 à $3.00 les 50 livres, .72 à .74 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs 14 3-4 à 16 1-2, procédé par rouleau, no 2 en sacs: 14 à 15; autre catégorie pour nourrissage 13 à 13 1-2. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 11 à 12. Poudre de lait 4 1-2 cents.

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED

AVIS de DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de vingt-cinq cents (25c) l'action, pour le troisième trimestre se terminant le 30 juillet, 1965, (au taux de un dollar par année), a été déclaré sur les actions ordinaires sans valeur au pair de la compagnie. Le dividende ci-haut est payable aux fonds canadiens, le 1er octobre, 1965, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 3 septembre, 1965.

G. W. K. MACDONALD, secrétaire

Daté à Toronto, le 4 août 1965.

ÊTES-VOUS à la RECHERCHE

d'un ... local commercial ?
d'un ... emplacement industriel ?
d'un ... espace de bureau ?
d'une ... place d'affaires ?

48 HEURES suffiront pour le trouver en consultant gratuitement aujourd'hui même :

LE BULLETIN I.C.I.
3300 est, Bélanger, Montréal 36,
Tél.: 725-7700

LA COMPAGNIE DONOHUE LIMITEE

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de $0.10 a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie.

Le dit dividende sera payable le 1er septembre 1965 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 13 août 1965.

Par Ordre du Conseil d'Administration.

Percy AUGER, C.A., secrétaire.

Québec, Qué., le 26 juillet 1965.

Banque Canadienne Nationale

Dividende no 298

Un dividende de 55 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 31 août 1965. Ce dividende sera payable à compter du 1er septembre 1965, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 30 juillet 1965, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,
Le Gérant général,
RENÉ LECLERC

Montréal, le 23 juillet 1965.

BUREAUX A LOUER

OCCUPATION IMMEDIATE

57 ouest, rue St-Jacques
chambre 410

- Idéal pour professionnels,
- Meublés ou non, modernes
- 3,500 pieds carrés ou moins - au choix
- Ascenseur
- Décoration moderne
- Intercommunication
- Devons sous louer - offre raisonnable acceptée

$1000

GAGNEZ

$311.65

EN 5 ANS, EN INVESTISSANT $1000 EN CERTIFICATS DE FIDUCIE OU DEBENTURES A 5½% AVEC

CANADA TRUST

- Vous êtes assuré du paiement complet de votre argent à 100 cents le dollar plus l'intérêt.
- Vous pouvez les acheter pour un montant de $100 ou plus.
- Vous recevez l'intérêt à tous les six mois où à l'échéance.
- MAINTENANT — 5½% d'intérêt sur tous les termes de 1 à 5 ans.

CANADA TRUST

SUCCURSALES D'UN OCEAN A L'AUTRE

631 ouest, boul. Dorchester (près d'Université), Mtl

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	2990	$12	11⅞	11⅞	
Agnew-S	z20	$15	15	15	
Alta Gas	230	$37⅛	37	37⅛	—
Alta Gas w	z120	$10	10	10	
Alg Cen	455	$8⅞	8½	8⅞	+
Algoma	809	$64¼	63¼	63¼	— ¾
Alumini	6275	$29½	28⅞	28⅞	
Alum 4¼pr	35	$40	40	40	+ ¼
Alum 1pr 4	z96	$22¾	22¾	22¾	
Alum 2p 4½	250	$47½	47½	47½	
Ang CP 4½	75	$26½	26¼	26¼	+ ¾
Anthes A	350	$19⅝	19⅛	19⅝	+ ⅛
Anthes Bpr	120	$104	104	104	+1½
Argus	284	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
Arg Bpr	90	$51¼	51	51	— ½
Arg CP pr	1639	$13	12¾	12¾	— ⅜
Asbestos	1000	$25¾	25¼	25¼	— ½
Atl Sugar	5370	$24⅞	24	24	— ⅞
Atl Sug pr	25	$100	100	100	
Auto El	310	$5	5	5	
Avco	275	$26	25½	25⅞	+ ⅛
Bank Mont	590	$62	61½	61¾	+ ½
Bank NS	173	$71¾	71⅜	71⅜	— ⅛
Banq PC	325	$50½	50	50	—1¼
Bath P	z75	$24⅛	24⅛	24⅛	
Bath P A	375	$60	59½	60	
Beav L A	160	$20⅛	20⅛	20⅛	
Beav L pr	z49	$28¼	28¼	28¼	
Bell Phone	1601	$58	57¾	57¾	— ¼
Bicks	200	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
Bow-M pr	30	$52	52	52	
Brazil	z161	$6¾	6¾	6¾	
Br Tnk	200	425	425	425	
Bright	z5	$77	77	77	
BA Constrn	200	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
BA Oil	1151	$30⅛	29⅞	30	
BC Forest	450	$26⅝	26½	26½	
BC Pack B	125	$20	20	20	— ¼
BC Sugar	25	$39	39	39	
BC Phone	122	$67¼	67¼	67¼	— ¼
BCPh 5¾ pr	50	$106	106	106	+1
Bruck A	25	$10	10	10	+1½
Bruck B	z50	$14½	14½	14½	
Burns	120	$22¾	22¾	22¾	— ¼
Burrard A	1000	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅜
Cabol	1100	23	23	23	+1
Cal Pow	2375	$22⅛	21⅞	22⅛	+ ⅛
Cal Dale	300	180	175	180	+5
Can Bread	100	$15½	15½	15½	— ½
Can Cem	345	$51	50	51	+1⅛
CD Sug	141	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
Cl Fndry	913	$51	50½	51	+ ⅞
Can Malt	550	$24⅝	24¼	24⅝	+ ⅜
Can Perm	z10	$67¾	67¾	67¾	
C Safe 4pr	50	$98½	98½	98½	+ ½
CSL	140	$32½	32¼	32¼	+ ½
CAE	715	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
C Brew	4250	$9⅛	8⅞	8⅞	— ⅛
C Brew Apr	35	$45½	45½	45½	— ¼
C Brew Bpr	75	$52	52	52	+ ¼
C B Alm A	125	$14½	14½	14½	
C Chem w	200	930	925	925	—5
C Curt W	1400	58	56	56	—2
Cdn G Inv	z1	$56	56	56	
C Hydro	z6	$28¾	28¾	28¾	
C Hydro pr	300	$21⅞	21¾	21¾	
C Imp BkC	1144	$63½	63	63⅛	— ⅛
Cl Gas Oil	740	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
CIL	425	$20	20	20	
C Marc	z40	$5¼	5⅛	5⅛	
Cl Pow pr	245	$50	49⅝	49⅝	— ⅜
CPR	4002	$61⅝	61¼	61½	
Cdn Pet	1100	$12½	12½	12⅝	+ ⅛
C Tire A	z12	$46	46	46	
C Util	50	$38¾	38	38¾	+ ¾
C Vickers	500	$21	21	21	— ¼
CWN Gpr	z12	$16⅜	16⅜	16⅜	
C Westng	100	$68½	68½	68½	
Chat-Gai	z5	$14	14	14	
Chemcell	1635	$16¾	16⅝	16¾	+ ⅛
Chrysler	z86	$48	47	47	
Clairtone	100	$6½	6½	6½	— ⅛
Clairton w	1300	350	345	350	
Col Cell	1875	$8½	8⅛	8⅛	— ⅛
Col Cel pr	300	$26½	26⅜	26⅜	
Computing	z65	$20	20	20	
Con Bldg	1200	430	425	425	—10
Con Bldg pr	250	$7	7	7	
Con MS	1010	$42⅛	42	42⅛	— ⅛
Con Paper	405	$41	40¾	40¾	+ ¼
Con Gas	2812	$13¼	13	13	— ⅛
Corby B	210	$20⅝	20⅝	20⅝	+ ⅜
Coron 120p	z50	$15	15	15	
Coron w	400	35	35	35	+2
Coron 2 w	805	85	85	85	
Crain RL	100	$26½	26½	26½	+1
Crestbrk	z75	$5½	5½	5½	
Crush Int	1200	$15⅛	15	15⅛	
Cygnus A	200	425	425	425	
Cygnus B	300	$6½	6½	6½	+ ⅛
Dale Ross	325	$19	18¾	18¾	+ ¼
Delta Bpr	20	$125	125	125	—1
Dist Seag	730	$36¾	36⅜	36⅜	+ ⅛
D Bridge	750	$27⅛	27	27⅛	+ ⅜
D Can Gen	25	$108	108	108	+5
Dofasco	1375	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ¼
Dofasco P	260	$99	99	99	
Dom Glass	300	$14¼	14	14¼	— ¼
Dosco	520	$14¾	14¾	14¾	+ ⅜
Dom Stores	1451	$23½	23½	23½	+ ¼
Domtar	1752	$19⅜	19¼	19¼	— ¼
Domtar pr	z25	$21½	21½	21½	
Dom Text	200	$30⅛	30¾	30¾	+ ¼
Du Pont	195	$46⅞	46¾	46⅞	
Eddy Mtch	100	$39	39	39	—1
Erie B	z25	125	125	125	
Exquisite	300	$12⅛	11¾	12⅛	+ ⅜
Exquisite pr	175	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Exquite Aw	1600	300	300	300	+5
Falcon	2599	$98	97	97½	+ ½
Fam Play	1325	$24¾	24¼	24¼	
Fed Grain	1430	$7½	7¼	7½	+ ¼
Fleet Mfg	900	63	63	63	—1
Ford Cda	45	$145¼	143	143	—4
FPE-Pion A	350	$15¾	15⅝	15⅝	+ ⅜
FPE-Pion pr	100	$62	61	62	
Fraser	100	$31½	31½	31½	
Freiman	z1	$5	5	5	
Frontier Ac	500	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Gen Bake	100	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
GMC	z55	$107	107	107	
Globe A	500	$9⅛	9	9	+ ¼
Goodyear	15	$184	184	184	—1
G Mack A	z50	$8¾	8¾	8¾	
G Bahama	1000	270	270	270	—15
GL Paper	240	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
GL Power	450	$30½	30½	30½	— ¼
GN Cap	100	410	410	410	+20
GN Cap Bw	300	1	1	1	—4
GN Cap Cw	500	65	65	65	—5
Gr W Life	220	$89½	86	89½	
Gr Wpg G	850	$18	17⅞	18	+ ½
Greyhnd	1425	$12¼	12	12¼	— ¼
Guar Tr	255	$69½	68¾	68¾	+ ¼
Hardee	1800	93	90	90	—5
Hard Carp	50	$33	33	33	+1
Hard Carp A	75	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
Hawker-S	420	$6	5¾	5¾	
Hawker pr	105	$100½	100½	100½	
Home A	1190	$18⅛	18	18	
Home B	z100	$19¼	19¼	19¼	
Horne Pf	746	310	305	305	—5
HBC	660	$14¾	14½	14¾	— ¼
HB Oil G	705	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
Hur Erie	58	$59½	59½	59½	+ ½
Husky	2215	$12	11¾	11¾	— ¼
Husky Dw	100	585	585	585	+5
Husky Bpr	240	$53½	53½	53½	— ¼
Imp Oil	1488	$52½	52¼	52¼	— ⅛
Imp Tob	1700	$15	14¾	14⅞	+ ⅛
Imp Tob pr	400	$6⅛	6⅛	6⅛	
Ind Accep	2352	$24	23½	23¾	— ¼
I Ac 450 pr	25	$94½	94½	94½	—1
Ind Wire	850	230	225	225	—5
Inglis	350	$5½	5½	5½	— ⅛
Inland Gas	100	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
Inland Gw	1300	65	65	65	
Int-City Gas	z80	$14½	14½	14½	
IBM	z33	$515	515	515	
IMC	320	$60	59	60	+1½
Int Nickel	1390	$94¼	93½	93⅞	+ ⅝
Int Util	725	$29¾	29½	29⅝	+ ⅛
Inter PL	480	$87½	87¼	87½	
Int Stl P	3266	$5¾	5½	5¾	+ ⅛
Inv Grp A	1385	$11¾	11½	11¾	+ ⅛
ITL Ind	100	$10⅞	10⅞	10⅞	
Int City rts	2490	33	35	35	—2
Jefferson	385	$18½	18⅜	18½	+ ¼
Jeff Bw	600	$11¾	11⅝	11¾	
Jockey C	1880	$5¾	5½	5¾	+ ⅛
Jock w	8000	72	65	72	+9
Kelly wts	300	115	115	115	+5
Kelsey Co	455	$16¼	16	16	
Kelvinator	200	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Labatt	298	$20¼	20¼	20¼	+ ⅛
Lafarge	200	$14½	14½	14½	
Lafarge A	415	$11¾	11¾	11¾	— ¼
LOnt Cem	1858	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
LO Cem w	4100	275	270	275	
Lau Fin	650	$15¾	15⅝	15¾	+ ⅛
Lau Fin 6¼	z10	$21½	21½	21½	
Lau F 200	95	$35⅜	35⅜	35⅜	— ⅛
Lau Fin 63w	715	475	450	450	—35
Levy	z25	$14⅛	14⅛	14⅛	
Life Inv	z10	$8⅜	8⅜	8⅜	
Life Inv w	100	305	305	305	—20
LobCo A	507	$9⅛	9	9	
LobCo B	1110	$9⅝	9¼	9⅝	+ ⅛
LobG 1pr	z15	$31	31	31	
Lob Inc	600	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Loeb M	6340	$15⅛	14¾	15	+ ⅛
MB and PR	3426	$29¼	29	29	— ¼
M Lf Mill	490	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ½
Mass-F	1915	$29¼	29	29¼	+ ⅛
MEPC	625	285	280	285	+5
Met Storesp	z15	$22	22	22	
Molson A	225	$37½	37	37½	+ ¾
Molson B	50	$39	39	39	
Mon Foods	100	$8⅝	8⅝	8⅝	
Moore	1200	$69¾	69¼	69¼	
Morse A	400	$14¾	14½	14½	
Morse B	z50	$13	13	13	
Nat Drug	217	$13½	13½	13½	— ¼
Nat Trust	175	$21½	21½	21½	+ ½
Noranda	1993	$48	47½	47¾	+ ⅛
NO NGas	700	$27	27	27	
Ocean Cem	700	$21½	21½	21½	+ ½
Ogilvie	225	$13⅞	13¾	13¾	
Oshawa A	40	$41	41	41	— ½
Pac Pete	956	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛
Pac Pete w	320	490	485	485	
Peel Elder	500	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Pembina	620	$11½	11½	11½	— ⅛
Pow Corp	1990	$14¼	14	14⅛	
Premium	200	225	225	225	—5
Price Bros	540	$39	38½	38½	+1
QN Gas	1485	$10¾	10	10½	— ¼
QN Gas pr	z5	$96	96	96	
QN Gas 63w	300	325	320	320	+20
Reichhold	225	$28	28	28	
Reitman	100	$11	11	11	+ ⅛
Revelstoke	200	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Revelstk pr	200	$21	21	21	
Revenue	180	$8	8	8	
R-Nodwell	150	230	230	230	
Rockwell	200	$36	36	36	—1
Rolland A	100	$10	10	10	
Romfield	200	205	200	200	—10
Rothman	405	$25½	25⅛	25¼	— ⅛
Royal Bank	1711	$72¾	72⅛	72⅛	— ¾
Royal Trstp	210	$20½	20½	20½	
Royalite	15	$12	12	12	
Russel H	100	$20¾	20¾	20¾	
StL Cem A	25	$36	36	36	—1
Salada	1615	$11⅛	11	11	— ⅛
Sayvette	1610	385	375	375	—5
Scot YK	1000	$12	12	12	— ¼
Seven Arts	600	$10⅝	10⅝	10⅝	
Shell Can	900	$17½	17¼	17¼	+ ⅛
Shell 1pr	2105	$25⅝	25⅝	25⅝	
Shop Save	205	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅜
Shop City	1900	490	480	490	
Shully's	400	320	320	320	—10
Silverwd A	z50	$16	16	16	
Simpsons	240	$27	26⅞	26⅞	+ ⅛
Simps Sears	100	$18¾	18¾	18¾	— ⅛
SKD Mfg	100	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Slat Steel	1080	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
Slat A w	1550	870	865	865	+15
Southam	50	$35	35	35	— ½
St Pav	715	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
St Radio	z90	$17½	17	17	
Steel Can	4115	$28	27¾	27¾	— ¼
Steinbg A	200	$42½	42½	42½	
Ster Tr	80	$48⅞	48⅞	48⅞	+ ⅜
Stuart H	1000	$6	6	6	+ ⅛
Suptest ord	z20	$20¼	20	20¼	
Texaco	67	$50½	50½	50½	+ ¼
Tor-Dom Bk	501	$62	61¾	62	
T Fin A	1675	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
Tr Can PL	1844	$36¼	35⅞	35⅞	— ⅛
Trans-Mt	1845	$20	19¾	19¾	— ¼
Trans PPL	300	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Tru-wall	100	430	430	430	
Un Acc 2pr	200	$8⅛	8⅛	8⅛	
Un Carbide	870	$28	27⅞	27⅞	+ ⅜
Un Gas	8926	$27	26½	27	+ ⅛
U Corp B	z10	$12¼	12¼	12¼	
Versafood	z10	360	360	360	
Versatile	235	$18	18	18	+ ⅛
Vic G Tr	880	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Walk GW	3437	$37⅝	37¼	37⅝	+ ⅛
Webb Knp	700	25	25	25	—2
West IndA	z25	380	380	380	
Westcoast	405	$16½	16¼	16¼	— ¼
Westeel	725	$15¾	15¼	15¾	+ ½
W Pacific	525	$17⅛	17	17⅛	
Weston A	2884	$20	19¾	20	+ ⅜
Weston B	452	$20¾	20¾	20¾	+ ¾
Wstn 4½pr	50	$97½	97½	97½	
West A wts	300	$11⅜	10⅞	11⅜	+ ⅜
White Pass	100	$7¾	7¾	7¾	
Woodwd A	100	$24½	24½	24½	
Y Knit B	2100	135	125	125	
Zellers	100	$18	18	18	+ ¼
Zenith	100	320	320	320	
HUILES					
Acme Gas	500	19½	19½	19½	— ½
Alminex	400	415	400	405	+5
Anchor	2000	15	15	15	—1
Am Leduc	3500	12	11	11½	— ½
Ang UDev	25650	55	46	54	—2
Asamera	1900	160	154	154	—9
Banff	1500	620	610	620	—5
Calvert	31800	45	41	42	—1
C Delhi	826	290	281	281	—9
C Delhi w	500	45	45	45	
C Ex Gas	4900	170	165	170	+5
CS Pete	2150	234	230	230	
C Homestd	2000	133	132	132	—8
Cdn Sup Oil	100	$19¼	19¼	19¼	+ ⅛
Cent Del	1245	$10½	10¼	10¼	— ⅛
C West P	144	147	147	147	+1
Dynamic	23200	98	94	97	+3
Fr Pete	1000	425	425	425	
Gr Plains	500	$11	11	11	— ¾
Gridoil	9100	88	85	88	+5
Midcon	2500	60	60	60	
Mill City	12500	58	58	58	+2
Murphy	200	465	460	465	+10
Nor A Gas	1000	69	69	69	
Permo	4700	27	25	27	+2½
Place	2500	53	50	52	
Ranger	1900	180	179	180	
Scurry Rain	1400	$19⅜	19¼	19¼	+ ⅛
South U	8000	6½	6	6½	
Spooner	19800	26	24½	25½	+1½
Triad Oil	3175	257	255	252	+3
Union Oil	1975	$19	18⅞	19	— ½
Unispher	1500	14	14	14	+1
U Canso	4725	330	320	330	
Un Reef P	2000	24	24	24	—1
Wsburne	1300	136	135	136	+1
W Decalta	1375	380	375	375	
W Dec rts	2000	155	150	155	+10
MINES					
Accra	55000	30	23	29½	+6½
Agnico	1802	140	135	135	—1
Akaitcho	1000	80	80	80	+1
All Pitch	5500	16	15	16	+ ½
A Larder	317600	42	30	36	—6
A Am Moly	8600	246	231	241	—9
Ang Rouyn	2500	215	210	214	+2
Ansil	6000	14	14	14	+1
Area	1800	70	70	70	
Arjon	1500	8½	8½	8½	+ ½
Argosy	9200	31	30	30	
Armore	10000	26	25	25	
A Arcadia	16000	19½	19	19	—1
A Arcad Bw	600	6½	6½	6½	
Atl C Cop	5000	135	133	135	+2
Aunor	200	395	395	395	+5
Bankfield	11000	12½	12	12	—1
Barnat	500	69	69	69	+2
Belleterre	7000	38	36	36	—2
Bethlm	1120	620	610	610	—10
Bidcop	4000	8	8	8	
Big Nama	500	46	46	46	
Black Bay	4500	9½	9	9	— ½
Bralorne	1500	510	505	510	—10
Broul Reef	500	16½	16½	16½	
Brunswk	2525	15¼	14¾	14¾	— ½
Bunk H	27600	44	44	44	
Cable	500	13	13	13	+ ½
Cadamet	5250	10	10	10	+ ½
Camflo	8150	335	320	330	+5
Camp Chib	4900	450	440	450	+15
C Tung	21000	103	100	103	+2
Cam Mines	9000	20	18	20	+2½
D Deyno	4425	163	155	160	
C Faraday	1700	300	295	295	
C Jamieson	5800	100	95	95	—3
Cdn Keeley	3000	17	16½	16½	— ½
C Lencourt	2000	16½	16½	16½	— ½
Cantri	2000	23	23	23	
Candore	2500	15	15	15	+1
Captain	102600	24	21	22	+1½
Cariboo	1500	57	55	55	
Cassiar	595	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅜
Cayzor	1000	26	26	26	— ½
Cent Pat	1200	135	135	135	—2
Cheskirk	79800	11	8	11	+3½
Chester	3300	16½	16	16	+ ½
Chib-Kay	17000	25½	22	25½	+3½
Chimo	13500	164	158	162	+3
Coch Will	10000	405	380	380	—10
Coin Lake	1000	23	23	23	
Comb Met	28211	28	26	27	
Coniagas	2000	85	85	85	
Conigo	5000	27	25	27	+2
Con-Key	4000	10	10	10	
C Bellek	3500	8½	8	8	— ½
C Callinan	4000	10	10	10	
Con Gillies	800	6	6	6	
C Halli	7400	37	35	35	—2
C Marcus	1000	65	60	60	—8
C Mogul	6900	450	430	440	+10
C Morrison	8000	160	154	159	+2
C Mosher	100	125	125	125	+5
Con Negus	2000	13	13	13	+1
Con Nichol	2000	15	15	15	
C Rambler	900	165	164	165	+3
C Regcourt	4000	13	12	12	—1
Conwest	300	500	500	500	
Cop. corp	33900	59	52	58	+7
Cop Fields	11126	110	103	107	—3
Cop-Man	31500	13	9½	13	+3½
Coulee	4000	26	24½	26	+1
Craigmt	375	$13⅝	13⅝	13⅝	— ¼
Crowpat	3000	7	7	7	
Daering	2000	12	12	12	
D'Aragon	2500	15	15	15	+ ½
Deer Horn	3400	44	44	44	—1
D'Eldona	12500	15	13½	15	+2½
Delhi Pac	2000	19	18	19	+1
Denison	215	$28¾	28¾	28¾	— ¼
Dicknsn	989	545	540	540	+5
Discovery	5400	340	325	335	+5
Dome	1960	$45	44½	45	+ ⅞
Donalda	500	8½	8½	8½	
Duvan	1000	8½	8½	8½	+ ½
East Sull	445	680	675	680	+5
F'west M	5500	11½	11	11½	
Fncoeur	9000	16	15½	16	
Frobex	1000	86	86	86	+6
Genex	146505	53	48½	50	+1½
Gnt Masct	300	154	150	150	
Giant YK	26	$14	14	14	
Glacier	1000	10½	10½	10½	+1
Glenn Exp	11000	14	13	14	+1
Goldray	5700	58	57	57	
Gortdrum	2400	335	320	320	
Goldrm	500	27	27	27	—1
Grandroy	5000	23	20½	23	—1
Granduc	1170	590	580	585	—5
Gulch	500	9	9	9	
Gulf L	500	8	8	8	+ ½
Gunnar	1856	455	445	455	+5
Granisle	1500	290	285	285	
Hastings	400	330	325	330	+5
Headway	16000	16	15½	16	+ ½
Heath	3100	7	7	7	+ ½
High-Bell	700	670	650	650	—15
Hollinger	560	$27⅜	27¼	27¼	
Hud Bay	430	$68½	67½	67½	— ½
Hydra Ex	2900	22	21	21½	+ ½
Int Bibis	500	111	106	111	—1
Int Helium	6800	138	133	138	+3
I Kenville	9000	40	36	38	—2
Irish Cop	1500	25½	25	25½	— ½
Iron Bay	3400	195	187	195	+3
Iso	2100	245	240	240	—5
Jacobus	5000	12	11½	11½	
Jelex	3200	18½	18	18½	+1
Joliat	27500	49	45	46	+1½
Jonsmith	6500	20	19	20	+1
Joutel	8200	104	100	102	+2
Jowsey	1000	60	59	60	+1
Kerr Add	2115	830	825	830	—15
K Anacon	1650	300	293	293	—7
K Desmond	500	40	40	40	
Kirk Min	2000	14	14	14	+1
Kopan	5000	13	12	13	+1½
Lab Min	753	$31¾	31⅜	31⅝	+ ⅛
L Dufault	8250	$14⅞	14¾	14⅞	
Lakehead	7300	29	28	28½	— ½
Lake Lyn	1000	23	23	23	+ ½
L Shore	120	215	215	215	+10
La Luz	227	$15	15	15	
Langis	3600	41	41	41	
Latin Am	5000	12	12	12	
Leitch	1400	490	480	480	—5
Liberian	225	$17	17	17	
LL Lac	200	175	175	175	
Lorado	4400	141	139	139	—1
Louvict	374500	33	22½	28	+6
Macdon	3500	33½	32	33½	+2½
MacLeod	2100	102	101	101	—1
Madsen	2800	230	225	230	+5
Malartic	2100	74	73	73	—1
Marboy	4666	12½	12	12	— ½
Marchant	11000	255	240	250	+5
Marcon	9000	7½	7½	7½	
Martin	1430	75	74	74	—2
Matach	1000	9	9	9	
Mattgmi	1940	$18⅛	18	18	— ¼
McAdam	12000	118	115	117	+2
McWat	6500	34	33	33	—1
Mentor	2000	44	44	44	
Merrill	1500	61	61	61	+1
Meta Uran	2000	11	11	11	
Metal Mine	6800	180	172	172	—8
Midrim	25700	43	36	43	+7
Min-Ore	9000	10	9	10	+1
Moneta	800	82	82	82	—1
Mt Wright	10000	43	40	42	
Multi-M	9000	53	50	50	—4
New Ath	192850	33	28	30	+1
New Bid	1500	7	7	7	
New Cal	26300	98	85	85	—11
Newconex	100	495	495	495	
N Hosco	8450	285	275	281	+6
New Jason	1000	6½	6½	6½	
N Kelore	4000	13½	13	13	— ½
Newlund	12523	16	15	15	
N Miyama	76500	30	26	29½	+1
Newnor	6200	12	12	12	—1
N Senator	4500	15½	15	15½	
New Taku	500	35	35	35	—3
Nick Rim	6300	14	13	14	
Nisto	7500	9½	9½	9½	— ½
Norbeau	1800	200	191	195	—3
Norgold	500	8½	8½	8½	
Norlex	11500	12	11½	12	+ ½
Normetal	1425	450	440	450	+10
Norpax	5100	13½	12	12	— ½
N Coldstrm	5025	110	101	101	
N Goldcrt	37000	18	15	16½	+2½
N Rank	7100	32	31	31	+2
N Rock	500	26½	26½	26½	— ½
Nortncal	3000	40	39	39	— ½
North Can	400	145	145	145	—5
Nortngte	5075	755	735	740	—15
Nudul	4750	15	15	15	—1½
Obaska	501000	25	20	25	+6
O'Brien	1600	70	70	70	+2
O'Leary	500	9	9	9	— ½
Openiska	1850	895	885	885	—15
Pamour	3300	190	184	190	+6
Paramaq	3000	11	11	11	
Patino	1089	860	855	855	
Pax Int	108200	36	28½	36	+8
Pce Expl	3500	23	23	23	
Peerless	5500	11	10½	10½	— ½
Pick Crow	2000	37	37	37	+4
Pine Point	337	$50½	50½	50½	
Placer	320	$23	22¾	22¾	— ¼
Porc Pay	1250	38	37	38	+1
Preston	625	880	875	875	—5
Probe	2500	37½	36	37½	+1½
Purdex	9000	14½	14	14	— ½
QMI	500	210	210	210	+4
Que Man	5000	19½	19½	19½	+ ½
Que Sturg	1000	44	44	44	
Quemont	660	$11¼	11¼	11¼	
Quonto	1500	8	8	8	
Radiore	1060850	147	83	127	—3
Raglan	29400	208	195	200	
Rayrock	88600	166	154	158	—10
Rexspar	2000	7½	7½	7½	
Rio Algom	825	$17	16¾	16¾	
Rockwin	2400	58	58	58	—3
Roman	500	600	580	580	—20
Rowan Con	1000	6½	6½	6½	+1
Ryanor	1000	12	12	12	—1
Salem	58500	24½	18	22	+5
San Ant	500	24	24	24	—1
Satellite	2750	13	12	13	+ ½
Sheep Cr	1400	135	135	135	
Sherritt	8660	605	595	605	+10
Silverfield	300	275	270	275	
Silvmar	2500	23	22	23	
Sil Miller	3500	19	16	19	+3
Siscoe	2000	265	260	260	
Steep R	17155	710	660	700	+50
Sud Cont	2000	22	22	22	+ ½
Sullivan	650	440	440	440	—10
Sunburst	5000	11	11	11	+ ½
Teck Corp	1514	525	520	525	
Texmont	8500	137	137	133	—3
Texore	3000	32	31	32	+8
Thom L	3500	46	43	43	+2
Tombill	225	102	102	102	—3
Tormont	6233	16	16	16	
Tribag	7500	222	218	220	
U Asbestos	2700	315	305	310	—5
Un Buffad	92400	90	84	90	+4
UCL Mine	56900	21	19	19	
Un Keno	416	725	715	720	—10
Un Fort	22700	19½	19	19½	— ½
Utd Porc	1250	14½	14½	14½	+ ½
Upp Can	6200	169	161	169	+8
Urban Q	500	15	15	15	+1
Vespar	2000	32	30	32	+5
Violam	6150	425	410	410	—10
Wasmac	334	169	169	169	+2
W Malar	400	4	4	4	
West Mines	475	475	470	470	
Wilco	3720	29	28	28½	+ ½
Willroy	5500	165	163	164	+3
Winch	3000	7	7	7	
Win Eld	5000	21	21	21	—1
Windfall	2700	27	26½	26½	
Wisconsin	1000	20	20	20	+1
White S	258458	65	61	62	+3
Yale Lead	2500	12	11	12	+1
Yk Bear	2730	171	170	170	—2
Zenmac	13800	35½	34	34	—1½
Zulapa	15000	29	28	29	+1
MARCHE ETRANGER					
Abitibi	120	$12¼	12¼	12¼	
Bell Tel	350	$57⅞	57⅞	57⅞	— ⅛
Bank Mont	50	$62½	62½	62½	—3¾
Noranda	z15	$49	49	49	
Texaco	25	$51	51	51	
Agnico	1000	155	155	155	+2
Belcher	500	40	40	40	+2
Captain	2000	25	24	24	+5
Coch Will	3100	455	440	445	
Deer Horn	1900	47	45	47	—2
Dicknsn	100	590	590	590	—10
Gunnar	100	460	460	460	—15
Int Helium	100	150	150	150	+10
La Luz	140	$16¾	16¾	16¾	+2¾
Langis	1000	52	52	52	+2
Lorado	1000	146	143	143	+9
Macassa	300	280	280	280	+20
Madsen	200	268	268	268	+8
Multi-Min	500	55	55	55	+10
Provo Gas	100	240	240	240	
Sherritt	200	605	600	605	+10
Siscoe	3800	270	270	270	
Teck Corp	200	560	550	560	+10
Un Keno	200	760	740	740	—20
Upp Can	1400	190	190	190	
Willroy	200	195	194	194	—1
Yk Bear	100	185	18	185	+5

VIREMENT TOTAL : 5,140,000

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
ACF Ind	3600	78⅜	77⅜	77⅜	— ⅞
Address	4000	44⅛	43⅜	43⅜	— ⅝
Allegany	900	9⅛	9	9	— ⅛
Allis Ch	3100	22	21¾	21¾	— ⅜
Alum Ltd	13500	27⅛	26⅜	26½	
Amerada	7400	75¼	74¾	75⅛	+ ⅝
Am Can	6600	49½	48¾	49	— ⅜
Am Cyan	6500	77	75¾	76⅝	+ ⅝
Am Home	3800	70⅞	70⅜	70¾	+ ⅛
Am Mot	26500	10	9⅞	9⅞	— ⅛
Am Smelt	6400	55½	54¾	55⅛	— ⅜
Am Std	6400	18	17¾	18	
Am Sugar	800	24½	24⅜	24⅜	— ⅛
Am T Tel	44700	66¾	66¼	66¼	— ⅝
Am Tob	6900	38⅜	37⅞	38⅜	+ ⅜
Amsted	1000	44	43⅞	43⅞	— ⅜
Ancnda	7800	68	66⅞	66⅞	— ¾
Armco Stl	1600	65⅜	65	65	— ¼
Armstg CK	3500	62½	62	62¼	— ¼
Avco Corp	18700	24⅛	23⅜	23¾	— ⅜
Babcock	2100	36¾	36¼	36¾	+ ¼
Bell How	9700	32⅞	32¼	32⅞	+ ⅜
Beth Steel	8600	35⅜	34¾	34⅞	— ⅛
Boeing	30800	80¼	79	80¼	+1⅜
Borden	2600	43¾	42¾	43⅝	+ ½
Borg War	3600	48	47¾	48	+ ⅛
Bos Edison	500	46¼	46	46	+ ⅛
Brunswk	42800	8⅞	8⅝	8⅞	+ ¼
Bucy Erie	4200	43¾	43	43⅜	+ ⅜
Burl Ind	3200	66¾	66½	66¾	
Burrghs	22400	35¼	34¼	34⅞	+ ⅜
Calumet	2100	22¾	22¼	22½	
Campbell Rl	5100	24¾	23⅞	24⅝	+ ⅝
Camp Soup	3700	35	34¼	34½	— ½
Can Dry	1200	31¾	30¾	31½	— ⅛
CPR	3900	56⅞	56⅛	56⅞	+ ¼
Case JI	2800	15⅜	14⅞	14⅞	— ⅛
Cater Tr	7400	41⅜	40⅝	41⅛	+ ⅛
Ches Ohio	1700	70¾	70⅛	70⅛	— ⅛
Chrysler	30600	44⅜	43⅞	43⅞	— ¼
Cities Sv	3400	80¾	80	80	— ⅜
Clevite	1000	44	43⅜	43¾	+ ⅛
Coca Cola	2100	75⅞	75	75¾	— ⅛
CBS	9900	37½	36¾	36⅞	— ½
Col S Oh	200	41¾	41½	41¾	— ⅛
Coml Solv	1300	30¾	30¼	30¼	— ½
Com Sat	3400	47¼	46⅛	46½	— ½
Con Edis	11600	43⅞	43½	43¾	+ ¼
Container	2600	32¼	31⅞	32¼	+ ¼
Cont Can	3000	55⅜	54¾	55⅜	+ ⅜
Cont Oil	4800	74½	74⅛	74¼	— ⅜
Contr Data	57800	33⅞	32¾	33¾	— ¾
Copw Stl	300	31¼	31¼	31¼	
Corn Pd	6300	52¾	51⅜	52⅛	— ¼
Crane Co	900	61⅜	61	61⅜	
Cr Zell	3400	48¾	48½	48½	— ¼
Curtiss Wr	3100	18	17⅞	17⅞	
Deere	13400	39¾	39	39⅝	+ ⅝
Det Stl Cp	2200	14½	14¼	14¼	— ¼
Dome M	6500	42	41⅜	41¾	+ ½
Douglas	18400	47⅞	46⅜	47⅛	+ ⅞
Dow Chem	7100	69⅛	68¾	68¾	— ¼
Du Pont	1500	236	234½	234½	—1¾
East Kod	14400	89¼	87¼	88½	+1⅝
Eaton Mfg	1400	49	48⅝	49	
El Stor B	200	48⅞	48¼	48¾	
El Paso NG	7400	19⅞	19⅝	19¾	
Eversharp	2600	23⅜	22½	22½	— ⅞
Firestn	2200	44⅛	43⅞	43⅞	
Ford Mot	26600	53	52⅝	52⅝	— ¼
Frueh Tra	7000	31⅜	31	31⅛	— ⅛
Gen Dyn	16300	41⅞	41⅛	41¼	+ ½
Gen Elec	10700	103¾	101⅞	101⅞	—1⅜
Gen Fds	4300	84⅜	83¾	84¼	+ ⅜
Gen Instru	19700	19½	18⅝	19¼	+ ⅝
Gen Mills	400	62½	62¼	62½	— ⅜
GMC xd	27300	98⅜	97¼	97¼	— ⅞
Gen P Cem	2400	17¾	17¼	17¾	+ ½
G Tel El	15500	41¾	41⅜	41¾	+ ¼
Gen Tire	7700	23⅛	22⅞	22⅞	— ⅛
Ga Pac Cp	4200	59⅞	59	59⅞	+ ⅜
Glidden	1000	57½	57⅛	57⅛	+ ¼
Goodrich	3500	58	56¾	57⅝	+ ⅞
Goodyear	8300	46⅞	46¼	46¾	
Granby	100	16¼	16½	16¼	+ ¼
Grand Un	7000	25⅛	24⅞	24⅞	— ¾
Gt A P	5800	36½	36⅛	36⅜	+ ⅛
Gt Nor Ry	800	56¼	55½	55¾	—1
Gulf Oil	5900	55⅞	55⅜	55⅜	— ⅛
Heinz	5200	42¾	41¾	41¾	— ⅛
Homstk	2200	52⅜	51⅞	51⅞	+ ⅜
Honeywel	10400	62⅞	60¾	61⅛	— ⅜
Hud B M	600	67¾	66½	67¾	+1½
Ing Rand	5300	44⅞	44¼	44⅜	— ⅛
Interlake	900	36⅞	36⅝	36¾	+ ⅛
IBM	4900	485¼	482¼	484	+ ½
Int Harv	5700	36¼	35⅜	35½	— ½
Int Nick	2700	87⅜	86½	87⅜	+ ⅝
Int Pap	35200	29⅞	29⅛	29⅜	— ⅜
Int Tel T	9100	53¼	53	53	—
ITE C Brk	1700	46½	46⅛	46⅜	+ ¼
Johns M	4800	52	51¼	51⅝	+ ½
Kays Roth	900	29½	29	29¼	+ ¾
Kellogg	1100	48½	48⅛	48⅜	— ⅞
Kennecott	2700	110⅜	109½	110⅛	+ ⅜
Korvette	10900	32⅞	32	32	— ⅞
Kresge	3700	66	65½	65¾	+ ½
Kroehler	100	27¾	27¾	27¾	+ ¼
Lib McN L	500	12½	12½	12½	
Link Belt	2100	40⅛	39⅞	39⅛	—1
Litton Ind	15800	96½	94½	94¾	+ ⅜
Lock Airc	6000	50⅜	50	50¼	— ¼
Loew's	600	19⅝	19⅜	19⅜	
Mad S Gar	2200	2¾	2⅝	2⅝	
Mallory	1700	33⅜	32¾	33	+ ⅜
Marath Oil	9900	57⅞	57	57¾	+ ¾
Marine Mid	1200	34	33¼	34	+ ⅜
Marq Cem	200	26¼	26¼	26¼	
Marsh Fld	900	52⅞	52¼	52⅞	+ ½
Martin M	8500	18⅞	18⅛	18⅜	— ⅛
McIntyre	200	72½	72⅛	72⅛	— ⅜
McKee	700	29½	29¼	29¼	
Merck	4900	56	55⅜	55⅞	— ⅛
Minn MM	9900	57	56⅛	56½	+ ⅜
Mohasco	6300	20½	20⅛	20¼	+ ⅛
Monsanto	10400	86	85½	85⅝	— ⅛
Mont Ward	6000	31⅝	31½	31⅝	
Nat Cash	2300	79⅛	78½	78⅝	
Nat Dairy	1500	91	89¼	90	+ ¾
Nat Dist	2700	30¾	30⅜	30½	— ⅛
Nat Gyps	3100	38⅜	38⅛	38¼	— ⅛
NY Cent	6000	52¾	52	52⅛	— ½
Nor Pac	2000	50	49½	49¾	— ¼
Outb Mar	4700	15¾	15½	15⅝	+ ⅛
Pac Pete	2000	9⅜	9¼	9¼	— ⅛
Pan Am	31000	26¾	26⅛	26½	+ ⅜
Parke Da	8700	30¾	30⅛	30½	— ⅜
Penn RR	6700	42¼	41⅞	42	
Pepsi Cola	15900	79⅛	78½	79	— ½
Pfizer	8900	59⅜	58⅜	58½	—1⅛
Phelps D	2200	71½	71	71⅛	— ⅜
Philip Mor	200	84¼	83¾	83¾	— ½
Pitney Bow	1600	42⅝	42½	42½	
Pit Plate	3500	71¾	71⅜	71¾	+ ⅛
Polaroid	38600	72	70	70	— ⅛
Pro Gam	4100	73¾	72¾	72¾	— ¾
Pullman	2100	49⅛	48⅞	49	— ⅛
RCA	128100	37⅛	36¼	37	+1
Ralston	400	40	40	40	
Repub Stl	3400	41	40⅝	40⅝	+ ⅛
Rex Drug	5800	37⅝	37	37⅝	+ ⅝
Rey Tob	13700	40¾	40¼	40¾	— ⅛
Rich Merell	1500	65¼	64¾	65	+ ⅜
Royal Dut	13100	40	39½	39⅞	+ ⅛
Rubbermd	200	26½	26⅜	26½	+ ¼
Schenley	3300	30⅛	29½	29⅝	— ⅜
Scott Pap	7100	35⅞	35⅜	35⅝	+ ⅛
Sears R	12500	67½	66⅞	67⅜	+ ½
Shell Oil	3700	64⅝	64⅛	64¼	+ ⅛
Sheraton	1600	8⅝	8¼	8¼	
Sinclair	9700	60¼	59½	59½	— ⅜
Socony	6600	89¾	88⅞	89½	+ ⅜
South Pac	5000	39⅜	39⅛	39⅜	— ¼
Sperry R	16800	12¼	12	12	
Std Brand	600	79⅞	79	79⅞	+ ⅜
Std O Cal	6300	74¼	73⅜	73⅜	— ⅜
Std O Ind	8900	49⅛	48½	48⅝	— ⅛
Std O Ind	16000	76	75⅝	75⅝	— ⅜
Studebakr	1600	20⅛	20	20	— ⅛
Sun Oil	1000	58½	57½	57¾	+ ¼
Swift	1300	48⅞	48½	48⅞	
Texaco	11500	78	77½	77½	— ¼
Tex G Sul	16600	62¼	61¼	61¼	— ⅜
Textron	3100	67⅛	66½	66⅞	+ ⅛
Thiokol	6800	15¼	14¾	14¾	— ⅜
Tidewt O	6400	39½	38⅞	39	— ⅝
Timken	2400	43¼	42½	42½	— ⅝
Twent C	3300	27⅞	27¾	27⅞	— ⅛
Un Carb	14000	59⅞	59	59	— ⅞
Un Tank C	1500	53½	52⅞	53⅛	+ ⅜
Utd Airc	9500	80½	79½	80½	+ ⅞
Utd Corp	5500	8¾	8⅝	8⅝	
Utd Fruit	7700	21⅝	21¼	21½	+ ⅜
US Freight	1600	48⅛	47⅝	48	— ⅛
US Gyps	3800	71	69¾	69⅞	— ⅞
US Rubb	900	62⅜	62	62	— ⅛
US Steel	12600	47⅞	47½	47⅝	— ⅜
Vanada Cp	2100	21⅛	21⅛	21⅛	
Walkers	500	34⅜	34⅜	34⅜	— ¼
Warn Lam	9200	39	38⅝	39	+ ½
W Un Tel	11700	41	40⅞	41	+ ½
Wesths El	27200	52½	51¼	51⅜	— ¼
Woolwth	11300	27⅞	27¼	27⅞	+ ⅜
Xerox Cp	21000	166	163¼	163⅜	— ⅛
Zenith R	8900	82⅛	81⅝	81⅞	— ⅛

VIREMENT TOTAL : 4,510,000.

INDICES à MONTREAL

	65in	13ut	7ba	85co	8pa
Lundi	157.3	147.1	121.3	152.0	123.7
Samedi	157.3	146.2	121.6	151.8	124.1
S. pass.	156.9	146.7	121.8	151.6	125.0
M. pass.	155.8	147.8	121.5	151.0	125.4
1965 ht	174.0	161.8	138.6	166.9	147.4
1965 bs	152.2	143.7	120.3	147.7	122.4
1964 ht	166.7	153.5	134.8	160.6	150.8
1964 bs	131.9	121.6	118.9	129.7	118.2

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	975	$12	11⅞	12	+ ¼
Algoma	759	$64¼	63½	63½	— ½
Alliance	1265	$9⅞	9⅝	9⅝	— ⅛
Alumin	3075	$29¼	28⅞	28⅞	+ ¼
Alum 4¼pr	50	$39¾	39¾	39¾	— ¼
Ang CP 4½	150	$26	26	26	+1
Asbestos	875	$25¾	25½	25½	— ¼
Atl Sug	160	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
Bank Mont	465	$62	61½	61½	+ ¼
Bank NS	76	$71¾	71¾	71¾	— ¼
Banq CN	100	$70¼	70¼	70¼	
Banq PC	275	$50½	50¼	50½	—1
Bath P A	25	$60	60	60	+ ⅜
Bell Phone	1449	$58	57¾	57⅞	— ⅛
Bowater	700	$7	7	7	+ ⅛
Brazil	2300	$6½	6⅜	6½	— ¼
BA Oil	610	$30⅛	29⅞	30	
BC Forest	100	$26¾	26¾	26¾	+ ½
BC Phone	25	$67¼	67¼	67¼	+ ½
BC Ph 5¾	10	$105	105	105	+1
Brinco	13085	$6½	6¼	6⅜	— ⅛
Cal Pow	810	$22¼	21⅞	22¼	+ ⅜
Can Iron	300	$51	50½	51	+1
CAE	660	$12⅝	12½	12⅝	
Cdn Brew	1450	$9	8⅞	9	
C Conv A	200	$9	9	9	
C Imp Bk C	174	$63¾	63¼	63¼	— ¼
CIL	675	$20	19⅞	19⅞	— ⅛
Cl Pow pr	195	$50	50	50	— ¼
C Marconi	405	500	500	500	+5
CPR	2487	$61⅝	61¼	61⅜	— ⅛
Cdn P Fina	211	$12⅝	12⅝	12⅝	+ ⅛
Cent Del	500	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Chemcell	1415	$16¾	16¾	16¾	
Col Cell	100	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Con MS	1230	$42¼	42	42	
Con Paper	485	$41	40¾	40¾	
C Glass	900	$9⅞	9¾	9¾	
Dist Seag	570	$36¾	36½	36⅝	+ ⅛
D Bridge	1300	$27	27	27	
D Glass	1150	$14¼	14⅛	14¼	+ ¼
Dosco	600	$15	14⅞	15	+ ⅜
D Stores	425	$23½	23⅜	23½	+ ¼
Dom Tar	1601	$19⅜	19¼	19¼	
Dom Text	550	$30¾	30½	30½	+ ¼
Du Pont	100	$47	47	47	+ ⅛
Electrolux	100	$47½	47½	47½	+ ¾
Falcon	710	$97¾	97	97¾	+1
Fraser	80	$31½	31½	31½	
GL Paper	60	$23	22¾	22¾	
Hawk Sid	450	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Home A	200	$18	18	18	
Hud Bay	150	$68¼	67½	67½	— ¾
H B C	1000	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
Husky Oil	1025	$12⅛	11⅞	11⅞	
Husky B Or	225	$53½	53½	53½	— ½
Imp Oil	450	$52⅝	52¼	52¼	— ⅛
Ind Accept	1630	$23¾	23⅝	23¾	— ⅛
I Ac 4.50pr	125	$94½	94½	94½	— ½
Int Nickel	725	$93¾	93½	93¾	
Int Util	970	$29⅝	29½	29⅝	+ ⅛
Inter PL	175	$87½	87¼	87¼	— ⅛
Laur Fin	650	$15¾	15½	15½	— ¼
Loblaw B	390	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
Loeb M	220	$15	15	15	+ ½
MB PR	475	$29¼	28¾	28¾	— ½
Maritime T	764	$21	21	21	
Mass-F	316	$29¼	29⅛	29⅛	+ ⅛
McAllister	900	$6½	6½	6½	
Molson A	245	$37¾	37¼	37¼	+ ½
Molson B	25	$38	38	38	
Muni Trust	110	$22	22	22	— ⅛
Moore Corp	280	$69¾	69¼	69¼	— ¾
Morse R A	125	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Noranda	1325	$48	47¾	48	+ ¼
Ogilvie	420	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
Pac Pete	575	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Pow Corp	2120	$14¼	14⅛	14¼	+ ⅛
Price Bros	270	$39⅛	38½	38½	— ½
Phillips C	100	$22	22	22	+1
QN Gas	300	$10¾	10¾	10¾	
Que Phone	300	$22½	22½	22½	+ ⅜
Que Ph 4¾	800	$19½	19½	19½	— ¼
Rio Algom	200	$17	17	17	— ⅛
Rothmans	400	$25½	25¼	25¼	— ⅛
Royal Bank	429	$72½	72⅛	72⅛	— ½
StL Cem A	200	$36¼	36	36¼	+1
Salada F	1000	$11⅛	11	11	— ⅛
Shop Save	200	$14⅛	14	14	
Sicard	200	$7	7	7	
Simpsons	110	$27	27	27	
Sogamines	400	$13⅛	13⅛	13⅛	
Southam	7575	$35	35	35	—1
SS Steel	125	$25	25	25	
Steel Can	2899	$28	27¾	27¾	— ⅛
Steinbg A	84	$43	43	43	+ ¾
Texaco C	245	$51	50½	50½	+ ½
T Fin A	610	$13⅛	13	13	
Tr C Corp	610	$10⅛	10¼	10¼	— ⅛
Tr Can PL	1150	$36⅛	36	36	— ⅛
Un Carbide	105	$28	27¾	27¾	+ ⅛
Walk GW	1085	$37½	37⅜	37½	
Weldwood	100	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
WCoast Tr	500	$16½	16½	16½	
Weston A	850	$20½	20	20½	+ ⅝
Zellers	100	$17¾	17¾	17¾	

INDICES à NEW-YORK

	30in	15rt	15ut	60stks
Lundi	476.5	165.9	169.8	327.9
Samedi	477.7	166.3	169.8	328.6
Sem. pass.	476.0	165.0	169.1	327.0
Mois pass.	472.4	159.1	170.5	323.6
Ann. pass.	442.1	178.7	158.3	314.3
1965 ht	505.2	177.8	178.2	344.7
1965 bs	451.4	149.3	162.6	308.0
1964 ht	475.8	189.6	167.2	332.4
1964 bs	406.6	150.7	148.9	286.7

Indices des Obligations à New-York

	20rt	10in	10ut	10frn	10fy
Lundi	82.2	101.3	87.9	91.6	93.1
Samedi	82.3	101.4	87.9	91.6	93.1
Sem. pass.	82.2	100.9	88.1	91.6	93.1
Mois pass.	82.1	101.2	88.4	92.1	93.4
Ann. pass.	82.6	103.3	88.4	91.2	93.8
1964 bs	80.5	100.8	87.2	90.1	92.9
1965 bs	82.0	100.8	87.9	91.6	93.1
1965 ht	83.7	102.4	88.9	95.0	94.3
1965 bs	82.1	100.8	88.0	92.6	93.3

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Alpha A	300	$25	25	25	
Alscope	500	85	85	85	—5
Am B Bel	12000	37	35	37	+2
Arno	1000	5	5	5	
Augustus	32000	40	35½	39	
Black Rivr	6000	16	15	16	
Blue Bon	1150	340	340	340	
Bluewtr	4500	38	38	38	
Bornite	6000	5½	5	5	— ½
Bruce Pre	3000	13½	13½	13½	
Bruneau	5000	25	24½	25	+1
Brunswk	100	15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Calumet	1000	6½	6½	6½	— ½
Camflo	100	335	335	335	+15
C Magsite	1100	88	88	88	+3
C Security A	500	240	225	225	—10
Cessland	900	540	530	535	+10
Chemalloy	3500	150	143	150	
Com Hldgs	2350	170	165	170	—10
C Modor AW	200	105	105	105	+6
Cominga	1000	12	12	12	—1
C Manitoba	3500	62	59	62	
C Mogador	4500	24	20½	21	—3
C New Pac	490	11	11	11	—4
C Virginia	3820	48	47	48	
Couvrett A	1500	$7	7	7	
Credit StL A	700	$10	10	10	
Dauphin	12000	24	22	22	—2
Delta Elec	400	215	210	210	
Delta Min	2000	27	26	26	
Dolsan	38525	37½	35	36	— ½
Dumont	3000	30	30	30	
East Sull	200	695	695	695	
E Vents	24000	37	33	34	—3
Equity Ex	30900	61	57	59	+1
Fab	12000	14	14	14	
Fano	10000	8	8	8	—1½
Ft Reli	1500	42	41	42	+2
Fox Lake	87500	37	35	35½	— ½
Garney	95500	52	47½	49	+2
G Autofron	400	20	20	20	—5
Ghislau	1000	37	37	37	
Greenberg	200	440	430	430	—10
Glen Lake	2900	170	165	168	—6
Gwms	500	80	80	80	
Inspiratn	750	175	175	175	
Int Ceram	2500	13	13	13	
Int Dredg	32200	29	27½	29	+1
Israel	1000	9½	9½	9½	—3½
James Bay	2000	26	25	26	
Jubilee	238265	485	430	465	+50
K Desmond	1000	41	40	41	+1
Kiena	100	141	141	141	+1
Kodiak P	14593	325	300	310	—10
Kontiki	500	8	8	8	
Lab Accept	400	$9⅛	9	9	— ¼
Labrador	200	31¾	31¾	31¾	+ ¾
Keltic	3000	37	36	37	—1
L Dufault	100	14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
Lamontag A	100	$17½	17½	17½	
Lingside	5000	3½	3½	3½	
Lith Corp	1000	9	7½	7½	
Louanna	11000	11½	11	11	
M Hygrade	1000	15	15	15	
Miro	42500	32	26	27	—3
Mistango	4500	17½	16	17½	
Monpre	5000	8	8	8	
Mt Costigan	2000	24	24	24	+4
Mt Pleast	8800	111	108	110	—1
MR Dairies	100	300	300	300	—40
N Imperial	5450	184	175	175	—5
Mpl wts	568	24	20	24	+2
Newrich	8000	15	13	15	+1
Nocana	55000	17	14½	15	— ½
Na Rare	1000	22½	22½	22½	— ½
North Expl	1700	159	155	155	—5
Norvalie	3500	7	7	7	+1
Opem Expl	6500	13½	12	12	+1
Pat Silver	15700	21	20½	21	
Peace River	500	410	410	410	+10
Pennbec	9000	16	15	15	— ½
Porcupine	7500	28½	27	27	
Que Ascot	6500	5½	5½	5½	
Que In Min	1000	19	19	19	—1
Que Smelt	3000	17	17	17	+1
Rancheria	2500	104	103	103	—2
Ruby Foo	525	390	390	390	+10
Stl Colum	1600	255	235	235	—15
St Lucie Ex	8500	19	16	17	—2
Sangamo	400	900	900	900	
Sapawe	1000	32	32	32	
Select Fin	100	425	425	425	—25
Silver Reg	8000	17	16	17	—1
Silver Su	18000	16	14½	15	+ ½
Sobey	110	$19¾	19¾	19¾	+ ¾
Sogena	100	10	10	10	
Spartan	1000	43	43	43	+2
Stairs Exp	21700	108	101	105	—2
[illegible]	76000	19	17½	19	+2
Talisman	1000	50	50	50	
Transterr	16000	46	45	45	
Val Mar	100	460	460	460	+10
Wsburne	2000	135	135	135	
Westville	8100	29	28	28	+2

VIREMENT TOTAL :

Industriels : 117,900

Mines et Huiles : 1,080,700

INDICES à TORONTO

	in	ut	bm	huile	ind.G
Lundi	162.32	171.87	77.35	94.34	152.53
Samedi	162.30	171.41	77.17	94.83	152.53
S. pass.	(FETE	—	FERME)		
M. pass	161.83	164.84	75.55	98.16	152.03
A. pass	158.49	133.42	64.93	96.11	147.83
1965 ht	178.32	167.90	86.67	114.73	167.53
1965 bs	157.38	150.88	73.43	92.34	147.93
1964 ht	170.05	183.82	73.62	103.02	158.83
1964 bs	137.73	129.30	58.82	81.00	128.73

Indice Dow Jones

	65in	13ut	7ba	85co	8pa
30 Inds. 879.77					—2.74
20 C.fer 209.48					—0.66
15 Utilit 155.54					—0.15
65 Stcks 308.93					—0.83

Dans un Québec qui s'affirme...

LE RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC

en vigueur le 1er janvier 1966

La loi du Régime de rentes du Québec vient d'être adoptée par la Législature provinciale. Ses dispositions principales entreront en vigueur le 1er janvier 1966.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des points essentiels du régime de rentes que cette loi établit :

A qui le Régime s'applique :

Le Régime de rentes du Québec s'applique, d'une façon générale, aux personnes âgées de 18 à 70 ans qui retirent de leur travail un revenu supérieur à $600 par année.

A quoi le Régime donne droit :

Le Régime de rentes du Québec protège les participants et leurs dépendants contre la perte de revenu résultant de la retraite, de l'invalidité ou du décès du soutien principal de la famille.

Dans la pratique, cette protection se traduit par le paiement de diverses prestations dont voici la liste :

- **Rente de retraite**
- **Rente de veuve**
- **Rente d'orphelin**
- **Rente d'enfant à charge d'un cotisant invalide**
- **Rente d'invalidité**
- **Rente de veuf invalide**
- **Prestation de décès**

A quoi le Régime oblige :

Pour avoir droit aux prestations, il faut remplir certaines conditions et avoir contribué au Régime.

Chaque travailleur est tenu de verser des contributions sur ses gains cotisables, c'est-à-dire sur la partie de son revenu provenant exclusivement du travail et comprise entre $600 et $5,000 par année.

La contribution d'un travailleur salarié représente 1.8% de ses gains cotisables ; l'employeur paye une contribution identique pour son employé.

Un travailleur à son compte contribue à raison de 3.6% de ses gains cotisables.

Celui qui gagne plus de $5,000 par année ne verse pas de contributions sur la partie de son revenu qui dépasse ce montant.

Vous pourrez obtenir des renseignements plus complets au moyen de brochures et de dépliants que nous mettrons à votre disposition prochainement.

Le président,

Robert De Coster, c.a.

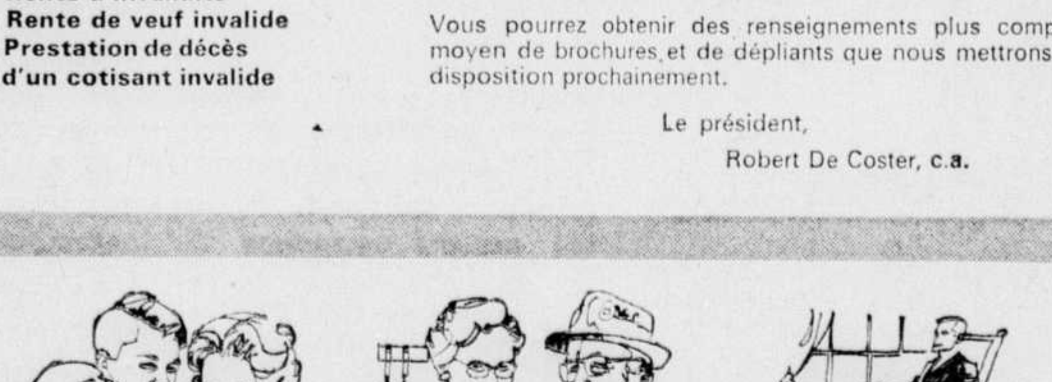

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC
CASE POSTALE 5200, QUÉBEC 2, P.Q.

Sur le parcours du Royal de Montréal

L'Omnium de l'APGC démarre demain avec la journée pro-amateur et un record de 191 inscriptions, 13 anciens champions

Treize anciens champions, qui ont collectivement gagné le tournoi de l'Association professionnelle de golf du Canada participeront au tournoi cette année. La compétition démarre demain au club Royal Montreal. Les joueurs se disputeront une bourse globale de $15,000 et la plaque Seagram. "C'est probablement un fait unique en Amérique de réunir autant d'anciens champions dans le même tournoi" de souligner le président Pat Fletcher de l'Association. "De plus nous avons un record de 191 inscriptions, battant l'ancienne marque par 39 joueurs."

De la liste des joueurs professionnels 72 ont été choisis pour participer au tournoi d'une journée pro-amateur demain. Cette compétition commencera à une heure. Les professionnels commenceront leur propre tournoi jeudi avec une ronde de 18 trous. Des rondes identiques seront présentées vendredi et samedi.

Au nombre des dernieres inscriptions reçues l'on remarque les noms de Jules Huot de Laval-sur-le-Lac; Stan Horne d'Islesmere, gagnant à trois reprises; Willie Lamb de Toronto, vainqueur de ce tournoi cinq fois; Bill Kerr de Beaconsfield, le titulaire chez les seniors; Henry Martell d'Edmonton et Gordon Brydson de Mississaugua, gagnants deux fois chacun; et Dick oBrthwick de Hamilton, Rodolphe Huot de Québec, Bob Burns de Ridgway, Ontario, et Pat Fletcher, qui ont tous remporté la victoire une fois dans cette compétition.

De grands champions comme Stan Leonard de Vancouver, le vainqueur en 1940, 41, 50, 51, 54, 57, 59 et 61 et Al Balding, gagnant en 1955, 56 et 63 ainsi que Alvie Thompson de Toronto, qui a gagné la plaque Seagram avec un 64 en éliminatoire il y a trois ans, seront également sur les lieux.

Au cours des douze dernières années la plaque Seagram a été gagnée par des joueurs de l'est six fois et six autres fois par des représentants de l'ouest.

Première fois en 15 ans

C'est la première fois que le tournoi de l'Association est présenté dans le district de Montréal en 15 ans et l'entrée sera gratuite. Les organisateurs prévoient une assistance record. Tout est prêt pour ce grand spectacle de golf. Demain, ce sera le tournoi pro-amateur puis la compétition professionnelle de 54 trous suivra jeudi, vendredi et samedi. S'il y a une égalité après les trois rondes réglementaires, une éliminatoire de dix-huit trous décidera du vainqueur dimanche.

"A la veille du tournoi, je tiens à remercier vivement M. Matthew Hannon, président du club Royal Montréal et tous les directeurs pour la splendide coopération qu'ils nous ont fournie dans l'organisation de ce championnat canadien" de dire le président Fletcher de l'Association. "Et, évidemment, l'appui financier de la maison Seagram et l'aide de nos directeurs honoraires ont aussi permis de faire de ce tournoi une compétition de première importance."

APRES LE TOUR

Rusconi et Marinoni s'installent au Canada

Giuseppe MARINORI et Bruno RUSCONI sont tombés en amour avec le Canada et ont décidé de s'y installer définitivement.

Ces deux coureurs, on le sait, faisait partie de l'équipe Italienne lors du dernier Tour du St-Laurent, qui s'est terminé dimanche.

Marinoni, qui a remporté la deuxième étape du Tour (Rivière-du-Loup-Lévis) est âgé de 27 ans et fait de la compétition cyclise depuis 10 ans. Il est natif de Gergamo et est tailleur de son métier. En 1958, il remportait le Championnat de la Lombardie, devant 130 sélectionnés de la région qui compte plus de 1000 coureurs cyclistes. L'an dernier, il remportait les 1re et dernières étapes du Circuit des Mines, en France, course de neuf étapes.

Bruno RUSCONI, a fêté ses 24 ans au mois de juin et fait de la compétition depuis 4 ans. Il est natif de Como et est tourneur mécanique de son métier. Son palmarès, cette année, montre quatre victoires dans des courses de 100 à 125 milles. Rusconi devait abandonner le Tour du St-Laurent dans la 7e étape (Granby-Valleyfield) après s'être luxé un muscle du genou droit deux jours auparavant.

Federico CORNELLI, le sympathique propriétaire du VELO-CLUB CORNELLI et l'organisateur de la fameuse course de l'OMNIUM CORNELLI et celui qui a fait venir le célèbre Gino BARTALI à Montréal a demandé à l'U.C.Q. l'admission de ces deux coureurs dans son club.

Marinoni et Rusconi, qui prodigueront leurs conseils aux jeunes du Velo-Club Cornelli se sont inscrits pour la grande classique Québec-Montréal, organisée par René Paquin qui se déroulera dimanche prochain.

Ces deux fougueux coureurs Italiens ont avoué avoir été très impressionnés par Pierre Dandre, Joe Jones et Aurelio Battello et voient en Domenico Muro un futur ciampiornissimo.

Il y aura définitivement beaucoup d'action dans le monde du Cyclisme d'ici la fin de la saison.

Les Tiffosi italiani auront deux raisons de plus pour démontrer leur enthousiasme.

M. Bernard Benoit, directeur des relations extérieures à la compagnie d'Assurance l'Alliance, traitera du rôle que jouent les relations extérieures dans le développement d'un Centre de Loisirs, lors de la troisième clinique nationale que l'ACCL tiendra à Rivière-du-Loup du 18 au 23 août prochain à l'intention des directeurs et administrateurs de Centres. En plus de M. Benoit, les autres professeurs seront MM. Marc Laplante, sociologue et Fernand Pilotte, psychologue.

COUPE WELLINGDON

L'Alberta en avant

WINNIPEG — Grâce au 70 de Keith Alexander, l'Alberta a pris une avance de 8 coups sur le champion actuel, la Saskatchewan, hier, après 18 des 36 trous en vue de la coupe Wellingdon, emblème du championnat provincial par équipes.

Les quatre membres de l'équipe albertaine, en quête de leur troisième titre dans cette compétition, ont compilé un total de 296 en comparaison des 304 des représentants de la Saskatchewan.

L'Ontario et le Manitoba se partagent le troisième rang avec des 308, suivis de la Colombie-Britannique avec 309, du Québec avec 317, de la Nouvelle-Ecosse avec 321, du Nouveau-Brunswick - Ile-du-Prince-Edouard avec 323, de Terre-Neuve avec 354, à sa première présence dans ce tournoi.

Le tournoi a eu lieu en même temps que les rondes de qualification en vue du championnat canadien de golf amateur sur le parcours Pine Ridge.

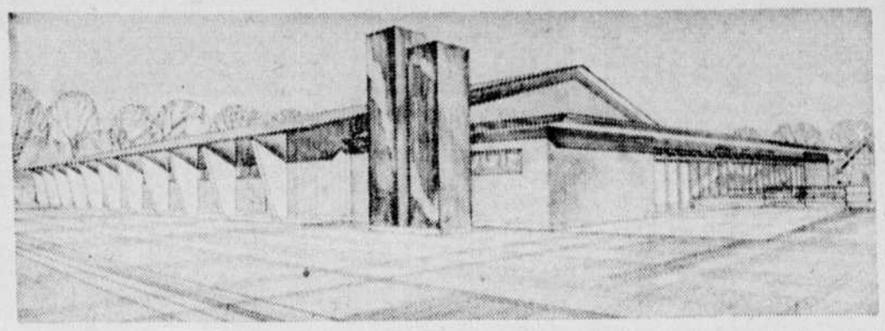

La Ville de Saint-Eustache construira bientôt un amphithéâtre du genre de celui dont on peut voir ici l'ensemble architectural. Le contrat a été donné à la firme Construction Renaud Ltée pour une somme de $275,000. La bâtisse aura une longueur de 258 pi. par 115 et une capacité de quelque 900 sièges. Bâtie avec cadres rigides en acier, le contour sera en tôle ondulée émaillée blanc. La façade principale sera composée d'éléments de béton blanc pré-contraint. Il est à noter que ces deux derniers matériaux seront fabriqués dans les usines de Saint-Eustache. L'amphithéâtre sera prêt pour le 15 septembre.

PAGLIO CONGEDIE PAR LES COLTS

Les Als tentent d'obtenir Wollenweider

Les Alouettes qui ont dû plier l'échine 18 à 9 devant les Tiger-Cats de Hamilton, samedi soir, n'ont pas pardonné à leur centre-arrière aNt Craddock les erreurs qu'il a commises au cours de cette joute et le peu d'aptitude dont il a fait preuve comme receveur de passes. C'est ainsi que le pilote Jim Trimble l'a congédié, hier.

Pour le remplacer, les Alouettes qui ont le premier choix au repêchage sur un joueur dont les services ne sont plus requis par les Argonauts de Toronto, tentaient hier d'obtenir Jim Wollenweider qui s'était joint à l'équipe pour les huit dernières joutes, l'an dernier, après avoir évolué deux années pour les 49e de San rFancisco.

Après la joute, Jim Trimble avait admis qu'il y avait place au sein de son équipe pour un autre centre-arrière, quelques ailiers offensifs et un bon receveur de passes.

Dans ses démarches continuelles pour tenter de s'assurer un personnel fiable à ces postes, Trimble pourra aujourd'hui jeter un coup d'oeil du côté des Colts de Baltimore qui, hier, envoyaient au repêchage Ray Jackson, un centre-arrière, Ted Torok, Jim Gray et John Paglio. Ce dernier, on s'en rappelle, s'est joint aux Colts après avoir signé un contrat avec eux et avec également les Alouettes. Le commissaire canadien Sydner Halter avait alors décrété que Paglio était la propriété des Alouettes.

Chez les Rough Riders d'Ottawa qui rencontreront jeudi les Alouettes, les nouvelles n'étaient pas excellentes, hier. Jim Conroy qui s'est forcé des ligaments au genou lors de la partie d'ouverture, vendredi dernier, sera absent de l'alignement de l'équipe pendant six à huit semaines. Frank Clair le remplacera par Bill Quinter, jeudi.

Par ailleurs, Russ Jackson, seul autre éclopé lors de la joute d'ouverture, sera à son poste jeudi. Il s'est blessé à une jambe mais Clair a révélé qu'il avait brillé lors de la séance d'entrainement de dimanche, ce qui indiquait que Jackson se remettait de sa blessure.

Les meilleurs des majeures

LIGUE NATIONALE

	Pj	Ab	P	Cs	Moy.
Clemente, Pit.	104	417	65	143	.343
Mays, S.F.	103	372	74	122	.328
Aaron, Mil.	103	387	80	125	.323
Rose, Cin.	111	460	88	148	.321
Cl'denon, Pit.	113	435	66	138	.317
Allen, Phil.	110	407	60	128	.314
Torre, Mil.	100	352	51	108	.307
J. Alou, S.F.	104	417	57	127	.305
Flood, St-L.	106	410	57	123	.300
Cardenas, Cin.	111	400	52	120	.300

CIRCUITS

MAYS, San Francisco	30
CALLISON, Philadelphie	26
McCOVEY, San Francisco	26
MATHEWS, Milwaukee	24
SANTO, Chicago	23
STARGELL, Pittsburgh	23
AARON, Milwaukee	23

POINTS PRODUITS

JOHNSON, Cincinnati	92
BANKS, Chicago	84
STARGELL, Pittsburgh	79
CALLISON, Philadelphie	77
MAYS, San Francisco	71

LANCEURS

KOUFAX, Los Angeles	19-4	.826
JAY, Cincinnati	8-3	.727
NUXHALL, Cincinnati	8-3	.727
MALONEY, Cincinnati	13-5	.722
MARICHAL, San F'cisco	17-8	.680

LIGUE AMERICAINE

	Pj	Ab	P	Cs	Moy.
Yastr'ski, Bos.	80	298	49	96	.322
Mantilla, Bos.	100	352	39	109	.310
Oliva, Minn.	111	450	86	138	.307
Hall, Minn.	105	381	64	117	.307
Rob'son, Balt.	91	349	49	107	.307
Whitfield, Cle.	83	292	33	89	.305
Davalillo, Cle.	96	352	44	106	.301
Kaline, Det.	98	327	59	99	.300
Colavito, Cle.	108	391	67	117	.299
Wagner, Cle.	102	382	69	109	.285
Howard, Was.	103	369	40	105	.285

CIRCUITS

COLAVITO, Cleveland	22
HORTON, Détroit	22
KILLEBREW, Minnesota	22
CONIGLIARO, Boston	21
WAGNER, Cleveland	20

POINTS PRODUITS

COLAVITO, Cleveland	78
HORTON, Détroit	72
MANTILLA, Boston	70
KILLEBREW, Minnesota	70
OLIVA, Minnesota	70

LANCEURS

GRANT, Minnesota	14-3	.824
PASCUAL, Minnesota	8-3	.727
TERRY, Cleveland	10-4	.714
HALL, Baltimore	9-4	.692
SIEBERT, Cleveland	13-6	.684
STOTTLEMYRE, N.Y.	13-6	.684

GOLF

Groupe Mareland à Chambly

Résultats du tournoi hebdomadaire du groupe Mareland, à Chambly. (net)

Guy Charpentier	69
Denis Ruel	71
Pierre Durand	71
Yves Bergeron	72
Félix Grenier	73
Lucien Martel	75
Guy Grenier	78
Alcyde Gélinas	78
Rolland Champigny	78
Irénée Thiboutot	82
Claude Lavoie	82
Claude Prévost	87
J.-J. Saint-Pierre	88
Jacques Ferrara	93

BASEBALL

HIER

LIGUE NATIONALE
Philadelphie à Houston (soir)
LIGUE AMERICAINE
Los Angeles à Cleveland (soir)

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Chicago à Cincinnati (soir)
Ellsworth (12-8) vs Nuxhall (8-3)
St-Louis à Milwaukee (soir)
Gibson (14-8) vs Cloninger (15-8)
Philadelphie à Houston (soir)
Bunning (13-7) vs Brune (7-14)
New York à Los Angeles (soir)
Jackson (5-15) vs Koufax (19-4)
Pittsburgh à San Francisco
Cardwell (10-5) vs Marichal (17-8)
LIGUE AMERICAINE
Washington à Chicago (soir)
Ortega (11-11) vs John (9-5)
Kansas City à Détroit (soir)
Talbot (10-6) vs Wickersham (5-9)
Los Angeles à Cleveland (soir)
Lopez (11-9) vs Stange (5-3) ou Kralick (3-8)
Minnesota à New York (soir)
Katt (10-8) vs Ford (13-8)
Baltimore à Boston, 2 (soir)
Pappas (10-5) et J. Miller (3-2) vs Lonborg (6-13) et Monbouquette (8-12)

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	65	48	.575	—
San Francisco	61	46	.570	1
Milwaukee	61	48	.560	2
Cincinnati	62	49	.559	2
Philadelphie	58	52	.527	5½
Pittsburgh	59	55	.518	6½
St-Louis	55	56	.495	9
Chicago	55	60	.478	11
Houston	46	64	.418	17½
New York	34	73	.304	30½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	72	39	.649	—
Baltimore	63	46	.578	8
Cleveland	62	46	.547	8½
Chicago	59	49	.546	11½
Détroit	59	49	.546	11½
New York	56	57	.496	17
Los Angeles	49	60	.450	22
Washington	48	64	.429	24½
Boston	40	68	.370	30½
Kansas City	38	68	.358	31½

UN BON CONSEIL
NE RENOUVELEZ PAS
VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE
SANS CONSULTER...

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
BELAIR
INSURANCE COMPANY

9 A.M. À 9 P.M. — LUNDI AU VENDREDI — TÉL. 845-7281

L'Américain Sholty conduira Rival Times

L'Amble Castor, depuis ses origines, en 1957, a permis aux amateurs de courses sous harnais de voir à l'oeuvre les meilleurs conducteurs américains. Eddie Cobb, Billy Haughton et Early Avery sont parmi ceux-là. A l'occasion de la neuvième édition de l'Amble Castor, dimanche prochain, deux autres excellents pilotes des Etats-Unis seront au Parc Richelieu.

Il s'agit de George Sholty et de Clarence Martin. Tous deux ont inscrit un cheval dans la course de $12,750, l'une des plus importantes au palmarès annuel du meeting du Bout-de-l'Ile.

Sholty n'a que 33 ans. Mais sa réputation n'est plus à faire dans le domaine des courses sous harnais. Cette année, il a gagné 90 courses en 450 départs. Son total de gains en bourses atteint $329,271. Il occupe la 5e place pour le total de vicoires et la troisième en argent gagné au classement de la USTA.

Les amateurs locaux de trot et amble se souviennent certainement de Sholty, un petit homme de 5 pieds, trois pouces, pesant tout juste 114 livres. L'an dernier, il était venu remporter la victoire dans l'Amble Trans-Canada, à Blue Bonnets, alors qu'il pilotait Bengazi Hanover. Le cheval de Sholty était ainsi devenu le premier à briser la barrière du 2:00 au Parc Richelieu.

Depuis quelques années, Sholty a connu particulièrement de succès avec les chevaux dont les noms seront sans doute évocateurs pour plusieurs: Coffee Break, Orbiter, Royal Rick, Air Record et Fred Walker. Mais le cheval de 3 ans qui fait partie de l'écurie de Sholty cette année et qui a nom Rival Time éclipsera vraisemblablement tous les autres.

Ceux qui ont assisté au programme de courses de dimanche dernier, au Parc Richelieu, ont peut-être remarqué, dans la 5e course, que le "7" Good Flyer avait pris le départ contre Rival Time, à la piste Vernon Downs, le 9 juillet. Rival Time avait alors remporté la victoire en 1:58 et Good Flyer s'était classé deuxième. Ceux qui, de cette remarque, ont misé sur Good Flyer, ceux-là n'ont pas été déçus. Good Flyer a remporté la victoire.

Rival Time a pris 12 fois le départ cette année. Il a terminé dix fois dans l'argent et ses gains atteignent $43,672. A son dernier départ, il a fini deuxième à Bret Hanover. Il partira de la première position, dimanche, dans l'Amble Castor et le mille en moins de 2:00, que le secrétaire de courses Georges Giguère espère présenter à son public au cours du meeting, (il n'a pas été gâté par le temps sous ce rapport) ce mille aura peut-être lieu dimanche.

Chose certaine, les rivaux de Rival Time devront tout déployer pour le vaincre et il n'y a pas beaucoup de Bret Hanover dans l'Amble Castor, sans vouloir déprécier l'opposition.

Ce soir, deux courses de $3,000 sont à l'affiche, l'une pour trotteurs, la 5e, l'autre pour ambleurs, la 9e. Sir Winston Pick et Ray Mir sont les premiers choix du handicapeur Bill Slack dans l'amble, et Adrien Mir et Miss Speedster ces choix dans le trot. C'est donc dire, en résumé, qu'on assistera dans les deux cas à une lutte entre les conducteurs Marcel Dostie et Roger White.

Inscrits au Richelieu

PREMIERE COURSE
Trot — A récl.: $2,000-$3,500
Bourse: $1,100

1 Yonder G. Lachance 3
2 Lotta Luck P. Caldwell 4
4 Emlen H'ver K. Pritchard 9-2
5 Ruth Ann Sky A. Hanna 6
7 Poplar Perk F. Baise 6
6 The Minch M. Gingras 8
3 Cheland Key G. Paquette 8
8 Priory Abbey M. Bouvrette 10
Aussi éligibles:
Twinkle Comet C. Paradis
Wabash Vic G. Filion

DEUXIEME COURSE
Amble — Conditions — 01,100

3 Fanny Clap J. Lefebvre 3
4 Billie Blue G. K. Waples 7-2
5 Joe Symbol J. Wiener 4
7 Big Chief M. R. Bruyère 6
6 Shayne Wayne P. L'boise 6
8 Stormy M. R. Bolly 8
1 Billy Rhythm G. Lachance 8
2 Remus Abe R. Savignac 12
Aussi éligible:
Josedale On Top M. G'gras

TROISIEME COURSE
Amble — Conditions — $1,100

5 Shellbark F. Baise 3
3 Kingston Pal N. Massé 7-2
1 Invincible Pick B. Webster 4
8 Prophesy R. Curran 6
4 Elaine Creed E. Smith 6
6 Honey Rainbow R. Sauvé 8
7 Strong Pick R. Bardier 8
2 Lord Bri C. Poulin 12

QUATRIEME COURSE
Amble — Conditions — $1,000

2 Dr'mond Queen G. Lach. 3
3 Princess Volo H. K. Waples 4
7 Golden Spark — 9-2
1 Surge R. Curran 6
8 Princess Stars W. Bourgon 6
5 Miss P'cess Alice R. Bolly 8
6 K. G. Direct D. O'Dare 8
4 Town Byrd A. Hanna 10
Aussi éligibles:
Lucky Majorette Y. D'dins
Sweet Mozelle —

CINQUIEME COURSE
Trot — Préférés "2" — $3,000

3 Adrien Mir M. Dostie 5-2
7 Miss Speedster R. White 4
6 Campbeltown B. Côté 9-2
2 Empire Song G. Lachance 6
4 Hi Jet C. St-Jacques 6
1 Gloria Elkl'ton P.-B. Alain 8
5 Argo Bay C. Poulin 10

SIXIEME COURSE
Amble — A récl.: $2,500-$4,000
Bourse: $1,200

4 Dale's Boy J.-L. Vilandré 3
5 Colona Hanover G. Lach. 4
1 Warden Scott — 9-2
8 Major's Fairy P. L'boise 6
2 Golden Champ A. Boucher 6
3 Mighty Rich A. Bédard 8
7 Auction Time D. Gilles 8
6 Peter G. 2nd P. Robillard 10
Aussi éligibles:
Gene D. M. Gingras
L.B. Blackstone A. Deguise

SEPTIEME COURSE
Amble — Conditions — $1,400

1 —ackpot A. Hanna 5-2
5 Palacona P. Robillard 4
6 Avalon Cella Dunc MacT. 4
2 Scamp Victor B. Côté 6
3 Incorporator P. Grenier 6
8 Chalidale Bryan M. Héroux 8
4 Iosola Hanover P. L'boise 8
7 Success Bomb M. Gingras 10
Aussi éligible:
Miss Alma Mir F. Baise

HUITIEME COURSE
Amble — Conditions — $1,400

3 Phantom H'ver R. Ponton 2
4 Cletus H'ver Dunc MacT. 4
5 Windy City G. Lachance 4
1 Willie Wyn J. Vanderpoel 6
8 Kawartha Leo K. Waples 6
6 Santalev M. Picard 8
2 Gold Rock R. Curran 8
7 Queen's Idyl B. Côté 10
Aussi éligible:
Valorous Pick M. Gingras

NEUVIEME COURSE
Amble — Préférés "2" — $3,000

2 Sir Winston Pick R. White 3
1 Ray Mir M. Dostie 4
4 Ted Hanover P. Caldwell 9-2
6 Adios Mite C. J. Jodoin 6
8 P. W. Adios R. Bardier 6
3 Adios Watts B. Côté 8
7 Singer K. Waples 8
5 Avon Darky H. Filion 10

DIXIEME COURSE
Amble — Conditions — $1,500

1 Sandy El'ton G. Lachance 3
2 Miss Ima P. Dussault 4
5 Dusty Kay Gold Du. MacT. 9-2
3 Geologist C. Patry 5
8 Prince Flyer G. Baillargeon 6
4 Scotts Phil J. Gram 8
7 Armbro Davey F. Leboeuf 8
6 Little Dandy P. Grenier 10
Aussi éligible:
Cavalier Pick A. Deguise

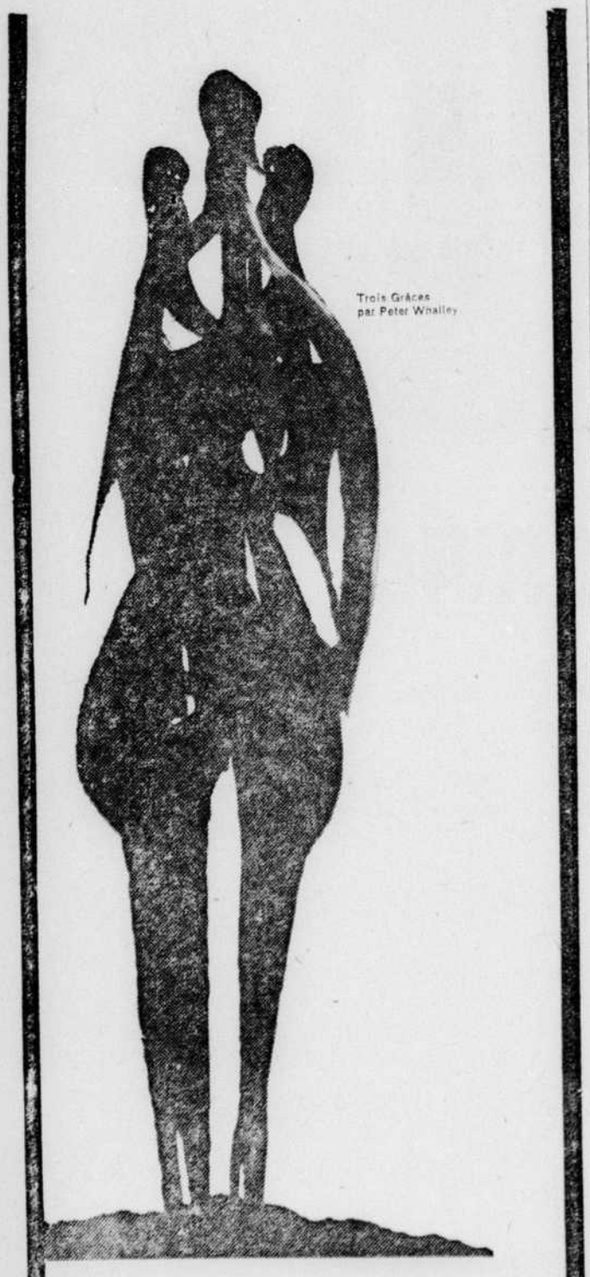

Trois Grâces
par Peter Whalley

ENTHOUSIASME — Le plus puissant générateur de l'évolution d'un art ou d'une entreprise, l'enthousiasme se reconnait souvent à ses effets. Au contact de Quebecair, le voyageur découvre à tout instant des résultats de cet enthousiasme qui a bâti notre ligne aérienne et qui continue de l'entraîner dans une saine et fructueuse évolution.

QUEBECAIR
DESTINATION: EXCELLENCE

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE OU LE BUREAU LOCAL DE QUEBECAIR À:

Baie-Comeau, Forestville, Gagnon, Labrador City, Murray Bay, Manicouagan, Mont-Joli, Montréal, Québec, Rimouski, Rivière-du-Loup, Saguenay, Schefferville, Sept-Iles, Wabush

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
ROBIC & BASTIEN
ci-devant
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25
288-2152

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25e ave Rosemont

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Nurez notre nouveau téléphone :
861-5771

Encouragez nos annonceurs

DU NOUVEAU
pour les finissants du cours secondaire

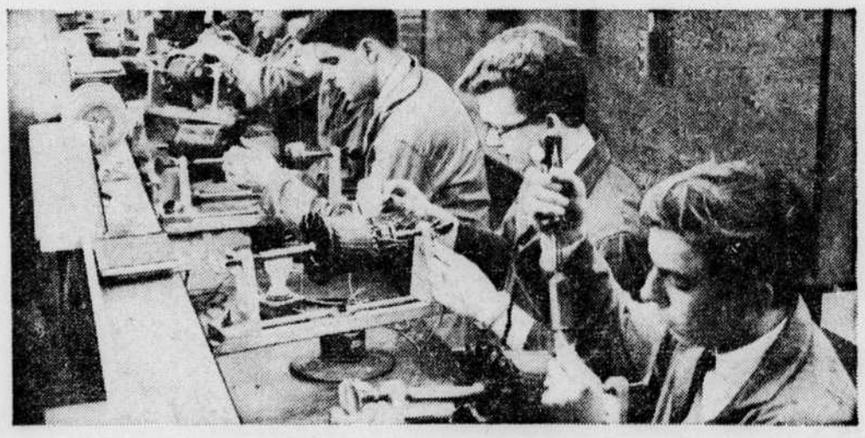

GARÇONS ET FILLES,
un cours intensif de métiers d'une durée d'un an vous est offert

40 spécialités dans les domaines suivants:
construction, vêtement, services de l'électricité, industrie du téléphone, entretien des machines et des moteurs, coiffure, dessin industriel et cartographique, secrétariat.

INSCRIPTION du 9 au 20 août à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus rapproché de votre domicile.

EXAMENS D'ADMISSION lundi, le 23 août

ÉTUDES REQUISES
avoir réussi la 11e générale ou l'équivalent
avoir réussi la 10e année et avoir démontré, lors de l'examen d'admission, les aptitudes pour s'inscrire à ce cours.

PROSPECTUS ET LISTE DES SPÉCIALITÉS SUR DEMANDE
Adressez-vous à l'une des écoles suivantes:

A Montréal:
Institut de technologie de Montréal, 200 ouest, rue Sherbrooke
Institut des Arts appliqués, 1430, rue Saint-Denis
Institut des Arts graphiques, 8955, rue Saint-Hubert
Institut aérotechnique, Aéroport International de Montréal, Dorval
École des métiers commerciaux, 1265, rue Saint-Denis
École des métiers de l'automobile, 3744, rue Saint-Denis
Écoles de métiers de Montréal, 7945 est, rue Sherbrooke, 3320, rue Hochelaga, 4976 ouest, rue Notre-Dame
École de métiers de Lachine, 46, 16e avenue

Dans la région de Montréal:
Institut de technologie de Hull
Institut de technologie de Vaudreuil
École de métiers de Granby
École de métiers de Joliette
École de métiers de Saint-Jean
École de métiers de Sorel
Institut des textiles de Saint-Hyacinthe
École de métiers de Valleyfield

COURS GRATUIT
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Retour aux principes

(Suite de la page 4)

participants doivent se consulter, le cas échéant, "afin d'étudier les mesures qui pourraient se révéler nécessaires pour assurer le respect des accords sur la cessation des hostilités au Cambodge, au Laos et au Vietnam".

Pour ménager les transitions et faciliter les contacts dans la discrétion, les Anglais et les Russes ont même envisagé un moment de proposer la convocation d'une conférence portant uniquement sur le Cambodge. Les Chinois ont aussitôt rejeté un tel projet et rallié à leurs vues les Cambodgiens qui réclamaient cette conférence depuis des mois et les Vietnamiens du Nord qui hésitaient. Ce qui n'implique nullement de leur part un refus systématique de négocier. Les Chinois savent fort bien qu'ils ne pourraient obliger les Vietnamiens du Nord et les guérilleros à continuer leur épuisant combat s'il était proposé à ces derniers la paix dans l'indépendance. Mais une telle paix suppose que, d'entrée de jeu, soient clairement reconnus au F.N.L. le droit de participer au règlement du conflit et à la Chine la place qui lui revient en Asie et à l'O.N.U.

En définitive, l'ouverture de la négociation pour le retour à la paix au Vietnam dépend largement des Etats Unis.

Les Etats-Unis doivent apprendre qu'une force aussi redoutable que la leur, si elle n'est pas utilisée en conformité étroite avec les règles du droit international en vigueur (notamment la charte de l'ONU) et par conséquent sous un certain contrôle d'institutions ou de conférences représentant l'intérêt commun, peut conduire aux pires horreurs. On peut affirmer cent fois qu'on ne recourra jamais à l'arme nucléaire, rien n'assure qu'à un certain degré de l'escalade et devant une situation devenue inextricable des dirigeants, soudain pris de panique ou bien n'admettant pas que leur pays puisse perdre la face, ne se résignent à l'emploi de l'arme maudite. L'accueil glacial qu'à l'occasion des cérémonies célébrant le vingtième anniversaire de la charte des Nations unies le président des Etats-Unis a reçu le 25 juin de la part de toutes les délégations réunies à San Francisco et tout au contraire les applaudissements nourris qu'a récoltés le lendemain le représentant de l'URSS, M. Fedorenko, en dénonçant la "sale guerre" des Américains constituent en tout cas un sérieux avertissement pour les Etats-Unis. Ceux-ci désormais sont menacés du même isolement que celui qu'ils ont longtemps infligé à la Chine.

Les Américains redresseront-ils la barre avant qu'il soit trop tard ? Le malaise qui se développe aux Etats-Unis, la colère qui monte dans les universités, le courage avec lequel des personnalités politiques et des journalistes multiplient les avertissements et mettent en cause la politique trop personnelle de Lyndon Johnson, la résistance que continue d'opposer ce dernier aux mesures extrêmes, constituent autant de raisons d'espérer.

A San Francisco le président Johnson a demandé aux membres de l'ONU de convaincre les Chinois et les Vietnamiens du Nord de négocier. Vendredi il s'est déclaré prêt à laisser le Conseil de sécurité se saisir de l'affaire. La plus puissante des nations reconnaît qu'elle ne peut assurer seule la tâche de gendarme du monde. Le moment paraît venu d'entreprendre collectivement cette tâche avec la participation de tous les intéressés.

FIN

(Le Monde)

Le condominium

(Suite à la page 5)

de l'un d'entre eux. La possibilité d'hypothéquer l'appartement renforce considérablement le pouvoir d'emprunt du propriétaire, ce qui est un autre avantage important. Il ne faut pas non plus négliger la satisfaction morale que donne à la plupart des gens la propriété à titre personnel.

Evidemment, les droits de chaque co-propriétaire sont assujettis à certaines restrictions. Ainsi, il ne peut disposer des parties communes pour lesquelles, nonobstant l'article 689 du Code civil, il est obligé de demeurer dans l'indivision. Cela est logique. Enfin, comme dans la propriété coopérative, l'exercice de son droit de propriété est soumis à certaines restrictions contractuelles convenues dans l'intérêt de tous.

Comme cette institution est inusitée dans notre droit, elle exigera naturellement certaines adaptations. Nous ne prévoyons aucune difficulté quant à l'enregistrement des titres des propriétaires d'un appartement puisqu'à l'heure actuelle il est courant d'enregistrer un bail. D'autre part, certaines municipalités se verront peut-être forcées de reviser leurs règlements de zonage et de préparer des cotisations individuelles pour les taxes foncières. Les institutions financières devront également adapter leurs prêts hypothécaires pour englober cette forme de co-propriété. Elles l'ont d'ailleurs fait dans le seul cas authentique connu de condominium, notamment à Westmount. Il semble aussi que la Loi de l'habitation devra être modifiée pour permettre à la Centrale d'hypothèque et de logement de garantir les prêts individuels aux co-propriétaires de logements en condominium. Mais aucun de ces problèmes n'est insurmontable.

Sans prétendre nous immiscer dans le domaine des sociologues et des urbanistes, il nous semble que le législateur devrait s'intéresser au plus vite au condominium car le Québec, avec son urbanisation croissante, et surtout Montréal qui est la seule ville canadienne où l'on a toujours construit en hauteur, sont depuis longtemps des centres très actifs d'habitations collectives. Le coût du terrain, les difficultés de transport de la population de banlieue, et la situation géographique de l'île de Montréal permettent de prévoir une activité croissante dans ce sens. Or, le condominium permet à l'individu de participer financièrement à cette vie urbaine autrement que dans la situation anonyme et précaire du locataire. Il lui donne accès à tous les avantages de la propriété.

Martin

(Suite de la première page)

assemblée que les nations délinquantes ne pouvaient participer aux décisions des Nations unies.

"Mais, je ne crois pas que l'on puisse raisonnablement prendre la même position," a affirmé M. Martin. "Si tel était le cas, on restreindrait les affaires et les débats de l'ONU, ce qui n'est pas souhaitable."

Selon lui, il se pourrait qu'en discutant des problèmes mondiaux, on trouve des solutions.

Autres sujets

Au cours de sa conférence de presse d'une heure, le ministre des Affaires extérieures a abordé les sujets suivants :

1 — Il espère échanger des vues le 17 août avec M. Averell Harriman, négociateur sur le désarmement des Etats-Unis, lors d'une réunion à Ogdensburg (N.Y.) marquant l'anniversaire de l'entente de 1940 survenue entre le Canada et les USA.

2— Selon M. Martin, les débats de l'Assemblée générale de l'ONU pourrait faire naître des occasions pour l'organisme d'intervenir au Vietnam. L'échec de M. Thant, secrétaire général de l'ONU, relativement à son intervention possible au Vietnam, a peut-être été causé par la peur que le veto soit utilisé au Conseil de sécurité.

3— M. Martin a révélé que des efforts avaient été faits durant les 10 derniers jours pour discuter du Vietnam au Conseil de sécurité. Cette mesure comporte certains dangers mais elle pourrait amener l'opinion publique mondiale à exercer des pressions pour un règlement négocié au Vietnam.

4— Enfin, le ministre a déclaré que la proposition des Etats-Unis visant à limiter la multiplication des armes nucléaires avait reçu l'appui du Canada, même si notre pays ne trouvait pas la proposition suffisamment complète pour couvrir tous les aspects de la question. La proposition américaine était en quelque sorte une synthèse des suggestions du Canada, de la Grande-Bretagne et du gouvernement des Etats-Unis.

Grèce

(Suite de la première page)

lieux devait comporter les chefs des principaux partis et des hommes politiques d'expérience, avec à leur tête une personnalité extra-parlementaire.

On ignore si le roi Constantin s'orientera dans cette direction.

En outre, on annonce que M. Nikita Venizélos, neveu de l'ancien président du conseil Sophocle Venizélos mort l'année dernière, a décidé de reconstituer, sous sa présidence, le parti libéral fondé jadis par son grand-père Eleuthere Venizélos, qui joua un rôle éminent en Grèce au cours des trente premières années du siècle. Cette initiative pourrait conduire à un regroupement des forces du centre.

Lettres

(Suite de la première page)

hier il était évident que les Montréalais tenteraient de rattraper immédiatement le retard dans leur correspondance.

Les autorités du bureau de poste souhaitent cependant que les usagers locaux de la poste, surtout les maisons d'affaires, échelonnent leurs envois sur quelques jours selon un ordre de priorité, sinon ils risquent de se faire jouer de mauvais tours par l'encombrement inévitable.

Un seul embargo : le courrier non adressé

Le maître de poste de Montréal, M. René Boileau, déclare par ailleurs que "tout est fait" pour acheminer le courrier aussi rapidement que possible. Il ne peut prédire cependant la date à laquelle la situation redeviendra normale.

M. Boileau précise que le courrier est traité selon la priorité suivante : 1) les objets de première classe — lettres et cartes postales; 2) les journaux quotidiens; 3) les périodiques, revues et autres publications; 4) les colis; 5) les circulaires adressées individuellement; 6) les autres envois de troisième classe : échantillons, catalogues et divers imprimés.

L'embargo demeure pour les envois non adressés qui doivent être livrés à Montréal et aux localités desservies par les bureaux régionaux de Lachine, Jacques-Cartier et Laval-des-Rapides.

A Ottawa, le sous-ministre des postes, M. Wilson, estime que le retour à la normale s'accomplit plus vite que prévu.

Il précise, de son côté, que les lettres pour outre-mer affranchie au tarif de surface sont expédiées par avion, et cela depuis le 6 août. Il en sera ainsi jusqu'à ce que tout le courrier susceptible d'avoir été retardé par la grève soit acheminé.

De plus, tous les acheminements postaux ont repris et les mesures locales d'urgence visant les envois de deuxième classe ont fait place aux règles ordinaires d'acceptation et de livraison.

On a autorisé des services supplémentaires de camions pour accélérer la distribution des colis, des périodiques et des journaux. Il résultera de ceci que certains périodiques ne seront pas distribués dans l'ordre de parution, mais la mesure favorisera une restauration plus rapide des services et permettra aux facteurs de se concentrer sur le courrier format lettres.

Johnson

(Suite de la première page)

Les pertes seraient toutefois peu importantes.

Les forces communistes font le siège du camp, situé à 220 milles au nord-ouest de Saïgon, près de la frontière du Cambodge, depuis 66 jours. Les Vietcong le bombardent quotidiennement au moyen de mortiers et d'armes légères. Depuis le 3 juin, deux Américains de même que 20 Vietnamiens et montagnards y ont été tués.

D'autres part, les opérations terrestres se sont poursuivies à un rythme plutôt lent hier et au cours de la fin de semaine. Selon un rapport américain, les forces du gouvernement de Saïgon ont effectué des attaques dans les plantations de riz près de Ba Gia, à quatre milles à l'ouest de Quang Ngai, tuant 71 Vietcong et en capturant neuf. Il n'y aurait pas eu de pertes gouvernementales.

Par ailleurs, une patrouille sud-vietnamienne aurait abattu le chef vietcong du district de Chau Thanh, dans le delta du Mekong. Le cadavre du leader aurait été exposé sur la place de la ville en guise d'avertissement aux autres guérilleros.

L'URSS

(Suite de la première page)

Les observateurs croient aussi que la campagne est le fruit du dilemme que pose le Vietnam au gouvernement soviétique. D'une part, Moscou est embarrassé du fait qu'il ne peut offrir d'assistance réelle à la partie communiste. De l'autre, toute assistance risque de provoquer un conflit avec les Etats-Unis dans un territoire où il ne compte aucun effectif militaire.

Les Russes espèrent sans doute qu'au moins quelques députés canadiens, pour lesquels fut tendu le tapis rouge partout où ils se sont trouvés en Union soviétique, seront quelque peu plus favorablement disposés à l'endroit de la Russie et un peu plus en état de réceptivité vis-à-vis des opinions de Moscou au sujet de la politique américaine dans le Sud-Est asiatique.

Avant le départ de Moscou de la mission canadienne l'agence de nouvelles officielle russe, Tass, a fait dire à M. Macnaughton que le Canada estimait que tous les Etats étrangers devraient se retirer du Vietnam et laisser sa population en paix.

Selon Tass, M. Macnaughton aurait fait cette déclaration au magazine de langue anglaise "New Times", bien que le magazine n'eût pas publié l'interview plusieurs jours après.

On peut s'attendre que les gouvernants russes vont interpréter les paroles de M. Macnaughton comme une invitation aux Etats-Unis à se retirer du Vietnam tout en tirant profit du reste de sa déclaration : "Nous aimerions que ce problème soit résolu en toute justice et en tenant compte de toutes les parties concernées."

Singapour

(Suite de la première page)

Depuis l'accession au pouvoir du parti d'action populaire, dirigé par le premier ministre Lee Kwan Yew, en 1959, les rapports entre l'Etat de Singapour, alors colonie britannique, et le gouvernement malais du tengku Abdul Rahman n'ont jamais été cordiaux constatent les observateurs. Cependant, après de longues négociations qui ont plus d'une fois failli aboutir à une rupture, Kuala Lumpur et Singapour étaient parvenues à un accord pour former la Fédération réalisée le 16 septembre 1963. Mais les relations demeuraient difficiles.

La période d'ajustement qui a suivi a été marquée par de nombreux différends, portant aussi bien sur les quotas d'exportation de textiles vers la Grande-Bretagne que sur le contrôle exercé par le gouvernement central sur la radio et la télévision de Singapour. Cependant, la situation ne s'est véritablement tendue qu'au moment où le premier ministre de Singapour a accusé les éléments extrémistes de vouloir imposer la prédominance des Malais sur l'ensemble de la Malaysia, mettant en avant le slogan "Malaysia malaysienne." De son côté, le gouvernement central accusait M. Yew de nourrir des ambitions personnelles, et certains extrémistes du 'parti de l'alliance" au pouvoir demandaient l'arrestation du "traître" Yew. Il n'en reste pas moins que la scission a produit l'effet d'une bombe.

Aucune négociation n'est envisagée pour rapprocher les deux frères ennemis : Singapour et Kuala Lumpur. La seule question que l'on se pose maintenant est de savoir si Le départ de Singapour doit aboutir à l'éclatement complet de la Fédération. Si cela se produit, la Malaysia connaîtra le sort de bien d'autres fédérations mises sur pied par la Grande-Bretagne et le président Sukarno aura atteint son but qui était d'écraser la Malaysia.

Singapour prétend que la décision de quitter la Fédération lui a été imposée. De son côté, Kuala Lumpur affirme que la rupture devait se produire parce que la Fédération ne pouvait pas abriter en son sein un gouvernement dont les sympathies vont à gauche.

On note à ce propos qu'une des premières décisions de l'Etat de Singapour indépendant a été d'annoncer, hier, que la succursale de la Banque de Chine à Singapour sera autorisée à poursuivre ses activités. Cette décision, qui annule l'interdit dont Kuala Lumpur avait frappé cette même succursale, est motivée par le fait que Singapour a besoin de commercer avec la Chine populaire.

De même, le premier ministre de Singapour, M. Lee Kuan Yew, a déjà laissé entendre qu'il pourrait faire la paix avec l'Indonésie, sans pour autant devenir l'ennemi de Kuala Lumpur.

NECROLOGIE

A l'église St-Jacques, ont eu lieu les funérailles de M. Albert Bellefontaine, décédé le 22 juillet, 1965, à l'âge de 78 ans, époux de feu Bertha Beaudry. Il fut le fondateur du commerce établi en 1926, sous le nom de Parfumerie Bellefontaine Limitée, à 1670 rue St-Denis, Montréal, qu'il dirigea activement jusqu'à sa mort. Il a été membre de la Chambre de Commerce de Montréal, membre privilégié du club Kiwanis-St-Laurent (Légion d'honneur), directeur du Centre Commercial Inc. de Montréal, fondateur et 1er président de l'Association des Parfumeurs Licenciés au Canada, membre de Beauty and Barber Supply Institute Inc., 1er président d'Allied Beauty Association, pour la région Est du Canada. Il laisse sa soeur, Mme Clairanda Trudel, de St. Petersbourg, Floride, son frère et ses trois fils, de Columbia, Caroline du Sud, ses cousines de Montréal, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Une savoureuse expérience

Il est enrobé d'une feuille de havane "Candella" qui lui confère une agréable douceur. Les fins havanes qui le composent lui procurent une saveur incomparable. Goûtez cette rare combinaison de douceur et de saveur.

BELVEDERES 17¢* PETIT CORONAS 23¢* CORONAS GRANDES 40¢*

*Prix suggéré, toutes taxes comprises

REAS CANDELLA

General Cigar Company—réputée pour ses fins cigares.

DERNIERS JOURS DE VENTE

Dack's

SOLDE SEMI-ANNUEL de modèles discontinués et de souliers d'été

Messieurs, voici une occasion unique non seulement d'enrichir votre garde-robe, mais de réaliser d'intéressantes économies. Présentées dans une vaste sélection—toujours impeccables, toujours élégantes—les chaussures Dack's sont exceptionnelles. En vous hâtant de choisir, vous y gagnerez, bien sûr!

VOYEZ CES RABAIS

		Au rabais
Modèles qualité supérieure	Rég. à $40.00	— $29.95
Modèles façonnés à la main	Rég. à 28.95	— 22.95
Bond Street	Rég. à 24.50	— 19.95
Bond Street	Rég. à 19.95	— 15.95

Pantoufles—modèles discontinués—Réduction de ⅓ • Embauchoirs—Brosses et nécessaires à chaussures—réduction de 20% • Pas d'échanges ou de remboursements s.v.p.

Dack's

Chausseur des Canadiens les mieux habillés

TROIS MAGASINS À MONTRÉAL. 1235 Carré Phillips • 5125 Boulevard Décarie près Queen Mary Road • 1025 ouest, rue Ste-Catherine coin rue Peel

527-3641

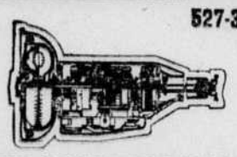

N'ECHANGEZ PAS VOTRE AUTO FAITES REPARER VOTRE TRANSMISSION

TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

6320 UPPER LACHINE ROAD - 5529 PAPINEAU

2 ENDROITS pour votre INSPECTION
2 ENDROITS pour votre SERVICE
2 ENDROITS pour votre GARANTIE

Estimé gratuit avant réparation
remorquage gratuit
garantie 100%
Ouvert 24 heures par jour 7 jours par semaine

TS TRANSMISSION SPECIALTY

TERMES FACILES — JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER

R.I.N.

GRANDE ASSEMBLEE PUBLIQUE

Le R.I.N appuie les Détaillants d'Alimentation Indépendants de Montréal et leurs employés syndiqués de la C.S.N.

CENTRE PAUL-SAUVE

Mercredi, le 11 août, à 8h.30 du soir

Orateurs :

M. Marcel Chaput et M. Pierre Bourgault

entrée libre

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGREES DE QUEBEC — THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

— établi en 1880 —

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière — Tél.: 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
159 o., rue Craig. 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.Sc. Com., C.A.
G. Poupart, B.A., B.Sc. Com., C.A.
7073 St-Denis Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F.J. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A.
G. Borduas, C.A. B. Pellerin, C.A.
Yvon Joyal, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester
Montréal 866-5886

LORENZO BÉLANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Nineteen Eighty Sherbrooke West Building
WE. 7-4238

CAMILLE BENOIT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Camille Benoit, C.A.
Claude Denis, C.A.
Jean Claude Gagnon, C.A.
Yves Després, C.A.
50 Place Crémazie, Suite 419
381-5621

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360, St-Jacques Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, CA H.E. Bell, CA
M. Camirand, CA H. M. Caron, CA
L.J. Carrière, CA D.J. Finley, CA
J.B. Gick, CA A.W. Gilmour, CA
G. Gingras, CA J.P. Graveline, CA
G.P. Keeping, CA K. MacKenzie, CA
J.D. Morrison, CA R. Normandeau, CA
D.C. Scott, CA
Associés-résidents
Montréal — Québec
Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables agréés
R. Courtois, C.A. F. Fredette, C.A.
G. Charette, C.A. R. Poupart, C.A.
M. Majeunesse, C.A. L. Robillard, C.A.
H. Mercier, C.A. G. Vary, C.A.
J. C. Racette, C.A. L. Bellefleur, C.A.
G. Fausse, C.A. H. Mercier, C.A.
507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPERANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010
Tél.: 384-1890

DENIS, DESMARAIS HOULE & CIE
Comptables agréés
J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan Mooney, C.A.
57 ouest, Saint-Jacques
VI. 5-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J.-Arthur Deschamps, C.A.
René F. Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
VI. 5-3248

GALARNEAU, DESMARAIS BOUDREAU, HUARD et ASSOCIES
Comptables agréés
Aimé Galarneau, C.A.
Jacques Desmarais, C.A.
Gilles Boudreau, C.A.
Donat Huard, C.A.
237 o., boul. Saint-Joseph
Tél. 274-2534 Montréal 8

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIES
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
J.-Omer Ducharme, C.A.
Jean-Paul Rouleau, C.A.
Georges Prenovost, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Louis-P. Brault, C.A.
Pierre Laloie, C.A.
561 est, boulevard Crémazie
Montréal 11 Tél.: 381-8011

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GÉRARD LABELLE
Comptable agréé
80 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A.
Pierre Y. Brosseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Morin, C.A.
Georges Gagnon, C.A.
Place Crémazie, Suite 750
381-9323

LAFONTAINE, BÉDARD & BERTRAND
Comptables agréés
Gaston Bédard, C.A.
Réal Bertrand, C.A.
Georges Lafontaine, L.S.C., C.A.
7070, Chemin de la Côte-des-Neiges
MONTREAL 16 — Tél.: RE. 1-1491

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL
Comptables agréés
H. Lavallée, C.A. R. Bédard, C.A.
R. Lyonnais, C.A. L. Gascon, C.A.
J. Lussier, C.A. P. Noiseux, C.A.
R. Sénécal, C.A. P. Bédard, C.A.
M. St-Louis, C.A. D. Crockett, C.A.
M. Demers, C.A. A. Lussier, C.A.
Paul Hébert, C.A., Syndic
215, rue St-Jacques, Montréal
Tél.: 849-7791
Sherbrooke - Trois-Rivières

LEBLANC & CIE
Comptables agréés
Fernand-E. Leblanc, L.S.C., C.A.
435 est, rue Laurier
MONTREAL
276-2638

LEMIRE, ROULEAU & CIE
Comptables agréés
R. Lemire, C.A. R. M. Rouleau, C.A.
33 ouest, St-Jacques, ch. 505
Tél. 844-3475

MAHEU, NOËL & CIE
Comptables agréés
J. E. Maheu, C.A. A. Noël, C.A.
R. Maheu, C.A. B. Robert, C.A.
A.R. Faggiolo, C.A. M. Hurtubise, C.A.
G. Amideneau, C.A. G. Landry, C.A.
L. Jarry, C.A. R. Tremblay, C.A.
M. LeTellier, C.A. Y. Lapalme, C.A.
A. Harel, C.A. J. Côté, C.A.
G. Normandeau, C.A. A. Gaudette, C.A.
G. Vergeau, C.A.
507 Place d'Armes
Montréal Tél.: 842-6651

MALLETTE, CÔTE, NORMANDIN & CIE
et
RENÉ DE COTRET, OSTIGUY, HEBERT, ST-ARNAUD, GOSSELIN, VERRIER, BEAUCHEMIN & CIE
Y. Normandin, C.A. J. R. de Cotret, C.A.
P.-E. Mallette, C.A. J. Ostiguy, C.A.
A. Côté, C.A. C. Hébert, C.A.
G. Normandin, C.A. P. R. de Cotret, C.A.
A. Roussel, C.A. A. St-Arnaud, C.A.
J.-J. Lecavalier, C.A. C. Gosselin, C.A.
A. Massé, C.A. R. Verrier, C.A.
G. Lefebvre, C.A. L. Beauchemin, C.A.
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal — 866-2891
Drummondville, Tracy, Trois-Rivières, Nicolet

McDONALD, CURRIE & CIE
COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
875-5140
Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Saint John, Halifax, Rimouski, Sept-Iles, Sherbrooke, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Vancouver

GILLES MÉNARD,
Comptable agréé
3310, avenue Maplewood
Appartement 9
Montréal, Qué. RE. 7-9725

MERCIER, ROY & CIE
Comptables agréés
Gaston Mercier, C.A.
Robert Roy, C.A.
3165 est, Ste-Catherine
Montréal 4 — 526-0828

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Régent Gauthier, C.A.
Marcel Saint-Denis, C.A.
Jacques Martin, C.A.
(Associé Jollette)
360 O., St-Jacques, local 1225
842 9131

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Guy Guénette, C.A.
Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
50 Place Crémazie — Suite 422
Montréal 11 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A.
Réal Mainville, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Michel Guérin, C.A.
E.G.M. Mulligan, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke, ch. 850
842-6812

NADON, NADON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
J. Emilien Nadon, C.A.
André Nadon, C.A.
André Lanctot, C.A.
Robert Dagenais, C.A.
Robert Nadon, C.A.
215 ouest, rue St-Jacques
845-8051

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
606 rue Cathcart 866-9701
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & CIE
Comptables agréés
René Proulx, B.A., C.A.
Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
VI. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A.
G. Martin, C.A. J. Paré, C.A.
J. Brissette, C.A. P. Paquin, C.A.
L.-P. Rondeau, C.A. J. Girard, C.A.
J.-P. Roy, C.A. D. Biloodeau, C.A.
C. St-Denis, C.A. P.-Y. Laporte, C.A.
R. Gagnon, C.A. S. Saucier, C.A.
J.-P. Pilon, C.A. G. Groulx, C.A.
La Tour de la Bourse
Montréal 3, Qué. 878-2691

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIES
E. H. KNIGHT & CO.
Comptables agréés
MONTRÉAL
QUÉBEC — RIMOUSKI

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART
ET
CHABOT, FORTIER & HAWEY
Comptables agréés
Edifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie - 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec, Cap-de-la-Madeleine, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Bahamas, Etats-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde

THORNE, MULHOLLAND, HOWSON & McPHERSON
ET
MIDDLETON HOPE & CO.
Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A. J.F. Lewis, C.A.
C.A. Poissant, C.A. W.G. Hogg, C.A.
A.C. Shackell, C.A. H. Garbacz, C.A.
Millar Chase, C.A.
G. St-Georges, C.A.
Associés-résidents
Halifax, St. John, Kingston, Toronto, Galt, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Nassau-Bahamas

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
C.A. Desroches, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
210 o., b. Crémazie DU. 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
L.-D. Viau, C.A. Lionel Robin, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
4926 Ave. Verdun, Verdun
PO. 9-3871

L'OEA soumet ses recommandations pour un règlement de la crise à St-Domingue

WASHINGTON — L'Organisation des Etats américains a lancé hier un appel urgent au peuple dominicain lui demandant d'appuyer une série de propositions destinées à résoudre la crise qui dure depuis plus de trois mois déjà.

Ces propositions ont été rédigées par la Commission de médiation de l'OEA qui se compose des ambassadeurs Ellsworth Bunker des Etats-Unis, Ilmar Penna Marinho du Brésil et Ramon de Clairmont Duenas du Salvador. Elle sont été publiées simultanément à Saint-Domingue et au siège de l'OEA à Washington après avoir été examinées par la "dixième réunion consultative ministérielle" qui s'était réunie à huis clos dans la matinée de lundi, à cet effet.

Les propositions portent sur :

1) La reconnaissance par le peuple dominicain d'un gouvernement provisoire qui doit être constitué incessamment par le Dr Hector Garcia Godoy, personnalité dominicaine sans affiliation politique,

2) L'acceptation d'un "acte institutionnel" rédigé en coopération avec d'éminents juristes dominicains et qui servira de base juridique au gouvernement provisoire,

3) L'adoption d'un "acte de réconciliation dominicaine".

Ce dernier document précise les modalités du retour à une situation normale en république Dominicaine et prévoit les mesures suivantes par le gouvernement provisoire :

a) Proclamation d'une amnistie générale et mise en liberté de tous les prisonniers politiques;

b) La réunification de la ville de Saint-Domingue commencera aussitôt après l'installation du gouvernement provisoire. La zone actuellement sous le contrôle du "gouvernement constitutionnel" du colonel Caamano sera absorbée par la zone de sécurité. Cette zone sera maintenue pendant une période de 30 jours pour garantir la sécurité de sa population. Le maintien de l'ordre dans cette zone de sécurité sera la responsabilité du président provisoire qui pourra faire appel à l'aide de la force interaméricaine de paix.

c) Le gouvernement provisoire établira des centres pour la collection des armes en possession de la population civile. Le gouvernement provisoire prendra les mesures nécessaires pour récupérer les armes qui n'ont pas été remises volontairement.

d) Les forces armées retourneront à leurs casernements et se placeront elles-mêmes sous les ordres du président provisoire. Tous les membres des forces armées qui ont participé au conflit du côté "constitutionnaliste" pourront rejoindre leurs unités régulières sans discrimination ou risque de représailles.

e) Les fonctions de la force interaméricaine de paix et les modalités de son retrait feront l'objet de négociations entre le gouvernement provisoire et la "dixième réunion consultative ministérielle" de l'OEA.

Dans leur appel, les trois membres de la commission ad hoc insistent sur la nécessité impérieuse d'un assainissement de l'économie dominicaine en tant que base du bon fonctionnement du nouveau gouvernement. "En ce moment, l'économie est au bord de la faillite. Durant les trois derniers mois, l'OEA a apporté des contributions substantielles pour éviter un écroulement total... Ce programme d'urgence a maintenant pris fin, les fonds étant utilisés. Il est nécessaire qu'un gouvernement soit établi qui pourra être reconnu internationalement afin que la république Dominicaine puisse recevoir l'aide économique nécessaire à sa récupération", soulignent les membres de la commission ad hoc.

Moyens radicaux contre Imbert

WASHINGTON — Après de longues semaines de tentatives diverses et vaines entreprises par les Etats-Unis et l'Organisation des Etats américains pour résoudre la crise dominicaine, le gouvernement de Washington a finalement employé un moyen radical : celui de suspendre le paiement des salaires et soldes des fonctionnaires et militaires du "gouvernement de reconstruction nationale" présidé par le général Antonio Imbert.

"Toute aide financière devra dorénavant être négociée avec un gouvernement provisoire dûment constitué", a déclaré hier le porte-parole du département d'Etat.

Il est significatif que cette mesure ait coïncidé avec la publication par l'Organisation des Etats américains de propositions concrètes de solution définitive de la crise.

Malraux : L'Inde un pays où...

LA NOUVELLE DELHI. — M. André Malraux, ministre d'Etat français chargé des affaires culturelles, a rendu, hier soir, hommage à l'Inde, "pays où les hommes croient ce qu'ils disent et disent ce qu'ils croient".

A un dîner offert par M. Mohammed Chagla, ministre indien de l'éducation, M. Malraux a rappelé l'influence de Gandhi sur la pensée et la vie indiennes, et a exalté le rôle international de l'Inde en déclarant que si les Nations unies étaient ce qu'elles sont, c'est parce que l'Inde y a fait sentir sa présence.

S'adressant au ministre français qui revient de Chine dont "il admire l'art et la culture", M. Chagla avait auparavant rappelé que pendant des siècles il y avait eu un courant d'échanges entre la Chine et l'Inde. "C'est la première fois, dans notre histoire, a-t-il dit, que nous en sommes arrivés avec la Chine où nous en sommes. Nous avons toujours été partisans de la paix et de l'amitié, et je suis sûr, que M. Malraux comprend qu'il faut une base à l'amitié, et que cette base ne peut être que le respect mutuel de la dignité et de l'intégrité de chacun".

La Grande-Bretagne devra réexaminer sa politique de défense "à l'est de Suez"

LONDRES. — La Grande-Bretagne vient de subir, coup sur coup, deux revers qui risquent d'avoir de graves conséquences pour sa politique de défense "à l'Est de Suez" et pour la création d'un système défensif coordonné dans l'océan Indien et en Asie du Sud-Est estime-t-on à Londres.

La rupture des négociations préliminaires sur l'indépendance de la Fédération de l'Arabie du Sud pourrait rallumer le foyer de tension dans la colonie et le protectorat d'Aden et mettre en danger la base d'Aden, "plaque tournante" du dispositif britannique de défense du golfe Persique et des pays d'Afrique orientale et centrale.

D'autre part, si l'avenir de l'importante base navale de Singapour semble pour le moment assuré, la sécurité de ses installations suscitera des problèmes difficiles. On peut craindre à ce sujet à la fois une recrudescence des activités subversives des éléments chinois et pro-communistes et un accroissement des opérations de sabotage lancées à partir des îles indonésiennes voisines.

En ce qui concerne Aden, on craint que la Grande-Bretagne ne soit amenée à suspendre la constitution et à prendre contre les activités terroristes croissantes des mesures de répression qu'elle voulait éviter et dont le résultat serait de retarder davantage une solution politique. Certains pensent à ce propos que le seul moyen de sortir de ce problème est d'entamer sans délai des conversations directes avec Le Caire, qui semble devenir le seul "interlocuteur valable" dans une situation confuse.

Quant au Sud-Est asiatique, on s'attend que le président Sukarno, qui vient d'obtenir indirectement une victoire facile dans sa politique visant à "écraser la Malaysia", redoublera ses efforts militaires afin de liquider ce qui reste de la Fédération. Sur le plan militaire, la Grande-Bretagne est toujours capable, si elle le veut, de contenir la "confrontation" indonésienne : elle dispose à Singapour et à Bornéo de troupes d'élite dont le nombre dépasse 50,000 hommes. Mais sur le plan politique et diplomatique, la Fédération de Malaysia, créée de toutes pièces par la Grande-Bretagne, a subi un coup qui pourrait lui être fatal.

Nouvelles manifestations contre la politique américaine au Vietnam

WASHINGTON. — Les manifestations contre la guerre au Vietnam ont repris hier à Washington où plusieurs centaines de jeunes gens ont tenté de s'installer sur les marches du Capitole pour y donner lecture d'une "Déclaration de paix" qu'ils venaient d'adopter. La manifestation, comme celles des journées précédentes, était organisée par un nouveau groupement appelé 'l'assemblée des non-représentés", composé en majeure partie de jeunes gens de gauche.

Des échauffourées se sont produites en début d'après-midi autour du Capitole — siège du Congrès américain — lorsque des contre-manifestants ont aspergé les "non représentés" de peinture rouge aux cris de "sales communistes". La police a procédé à quelques arrestations de part et d'autre.

Les manifestants, au nombre de 500 environ, portaient les mêmes banderoles et placards pacifistes qu'ils avaient brandis samedi et dimanche devant la Maison Blanche et autour du monument Washington.

Ils s'étaient rassemblés à nouveau lundi matin au monument Washington — un obélisque dominant un vaste parc au centre de la ville administrative — pour adopter une "déclaration de paix avec le peuple du Vietnam". C'est ce texte qu'ils voulurent proclamer du haut des marches du Capitole à l'autre extrémité du "mall". La police montée escortait la manifestation avec vigilance pendant sa marche mais n'eut pas à intervenir avant l'arrivée au Congrès.

Les premiers désordres se produisirent aux abords immédiats du Capitole lorsque des jeunes gens sortirent des rangs des spectateurs et lancèrent de la peinture rouge sur Dave Dellinger, directeur du journal pacifiste *Liberation* et sur Staughton Lynd, professeur assistant d'histoire à l'université de Yale, qui menaient la manifestation.

Un déploiement exceptionnel de police avait été mis en place autour du Capitole pour empêcher les manifestants d'accéder à l'escalier monumental et plusieurs empoignades sans gravité eurent lieu entre manifestants et forces de l'ordre.

Le nombre des arrestations opérées n'est pas encore connu.

Les Etats-Unis suivent avec intérêt l'expérience brésilienne de Branco

RIO DE JANEIRO — Les Etats-Unis attendent de l'expérience brésilienne menée avec succès, depuis 1964, par le gouvernement du maréchal Castelo Branco qu'elle serve d'exemple au reste du continent afin d'orienter l'Amérique latine sur la voie d'un développement ordonné, a déclaré en substance, hier, au cours d'une conférence de presse, le sénateur William Fulbright, président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat américain, qui dirige, avec le sous-secrétaire d'Etat Thomas Mann, une mission d'étude au Brésil.

M. Fulbright a notamment constaté que le Brésil avait fait bon usage de l'aide que les Etats-Unis lui ont apportée par l'intermédiaire de l'alliance pour le progrès et il a estimé que les investissements privés américains au Brésil s'accroîtraient substantiellement lorsque la révolution de 1964 aura assuré sa stabilité en passant avec succès l'épreuve des élections.

M. Fulbright a d'autre part déclaré que l'intervention des Etats-Unis à Saint-Domingue avait été rendue indispensable par l'absence d'une tradition démocratique dans ce pays ainsi que par l'inexistence d'un système d'intervention collectif. A ce dernier propos il a préconisé la création d'une force de paix interaméricaine permanente qui "assurerait aux petits pays d'Amérique latine l'appui de la collectivité interaméricaine en cas d'agression inspirée de l'extérieur".

Elections à Madagascar

TANANARIVE — Victoire totale du parti social démocrate (gouvernemental) dans les provinces, succès du parti d'opposition (parti du congrès de l'indépendance) à Tananarive, forte participation du corps électoral dans l'ensemble du pays (85 p.c.). Telles sont les caractéristiques principales des élections législatives qui se sont déroulées dimanche à Madagascar et dont plus de la moitié des résultats sont maintenant connus.

D'après les résultats, il semble qu'on puisse attribuer d'ores et déjà 104 sièges au P.S.D. et trois à l'A.K.F.M. sur l'ensemble des six provinces — dans les villes comme dans les campagnes — le parti majoritaire enlève jusqu'à présent, en effet, plus de 90 p.c. des voix.

Johnson: luttons contre la maladie, l'ignorance et la pauvreté dans le monde

WASHINGTON — Le président Johnson a déclaré la guerre lundi à l'ennemi "le plus méprisable de tous: la guerre elle-même" en réitérant la détermination des Etats-Unis de lutter contre les anciens fléaux de l'humanité qui sont la maladie, l'ignorance et la pauvreté.

Le chef de l'exécutif a fait ces déclarations en signant le texte de la loi votée par le Congrès qui ouvre un crédit de $280 millions réparti sur trois ans à la recherche médicale effectuée sous les auspices des "Instituts nationaux de la santé" américains.

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, M. Johnson a également annoncé la démission du Dr Luther Terry, médecin-chef des services de santé américains, et auteur du célèbre rapport l'an dernier sur l'incidence du cancer chez les fumeurs de cigarettes.

Le chef de l'exécutif a décrété qu'il fouillerait les Etats-Unis de fond en comble pour trouver le médecin doté de "l'imagination la plus fertile" pour succéder au Dr Terry qui a accepté la vice-présidence de l'université de Pennsylvanie.

Soulignant que "nous disposons de ressources plus considérables que n'importe quel pays dans l'histoire de l'humanité", M. Johnson a défini en ces termes les objectifs de la recherche médicale américaine au cours de la prochaine décennie : l'élimination complète dans le monde du choléra, de la malaria, de la rougeole et du rhumatisme articulaire aigu; la prévention de la plupart, sinon de la totalité des formes de cancer; la guérison totale d'au moins deux cas sur trois de leucémie, et la réduction d'au moins 20 pour cent dans l'incidence des crises cardiaques et des attaques cérébrales.

"D'une façon générale, a poursuivi M. Johnson, nous cherchons à améliorer la santé de tous les gens de notre pays, et de tous les peuples du monde. Cet effort, cet engagement, témoignent de la volonté de cette génération d'utiliser les ressources de l'Amérique pour prolonger la vie humaine et non pas l'exterminer; pour enrichir l'existence humaine et non pas y mettre fin.

"Les ennemis de l'Amérique ne sont pas, et ne doivent jamais être les hommes et les nations. Les ennemis contre lesquels nous luttons sont ceux de l'humanité — la maladie, l'ignorance et la pauvreté, les préjugés et la discrimination, et l'ennemi le plus méprisable de tous, la guerre elle-même".

La situation au Pérou

LIMA — L'Aviation péruvienne s'est livrée à un intense bombardement de la région de Pucuta, dans le centre de la zône Andine, où des guerrilleros occupent de nombreuses positions.

Les autorités luttent sur deux fronts. En effet, les "Castristes", ou maquisards des hauts plateaux commandés par un certain Guillermo Lobaton, ont l'appui de "Trotskyistes" qui operent dans la capitale même. Ces derniers, chargés de recueillir les fonds nécessaires à la rébellion armée, se sont attaqué, depuis juin dernier, à plusieurs banques de Lima. Leurs chefs seraient Ismaël Frias Torrico et Jose Fonken Piedra. Ce dernier a été capturé par la police vendredi dernier au cour sd'un hold-up manqué.

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

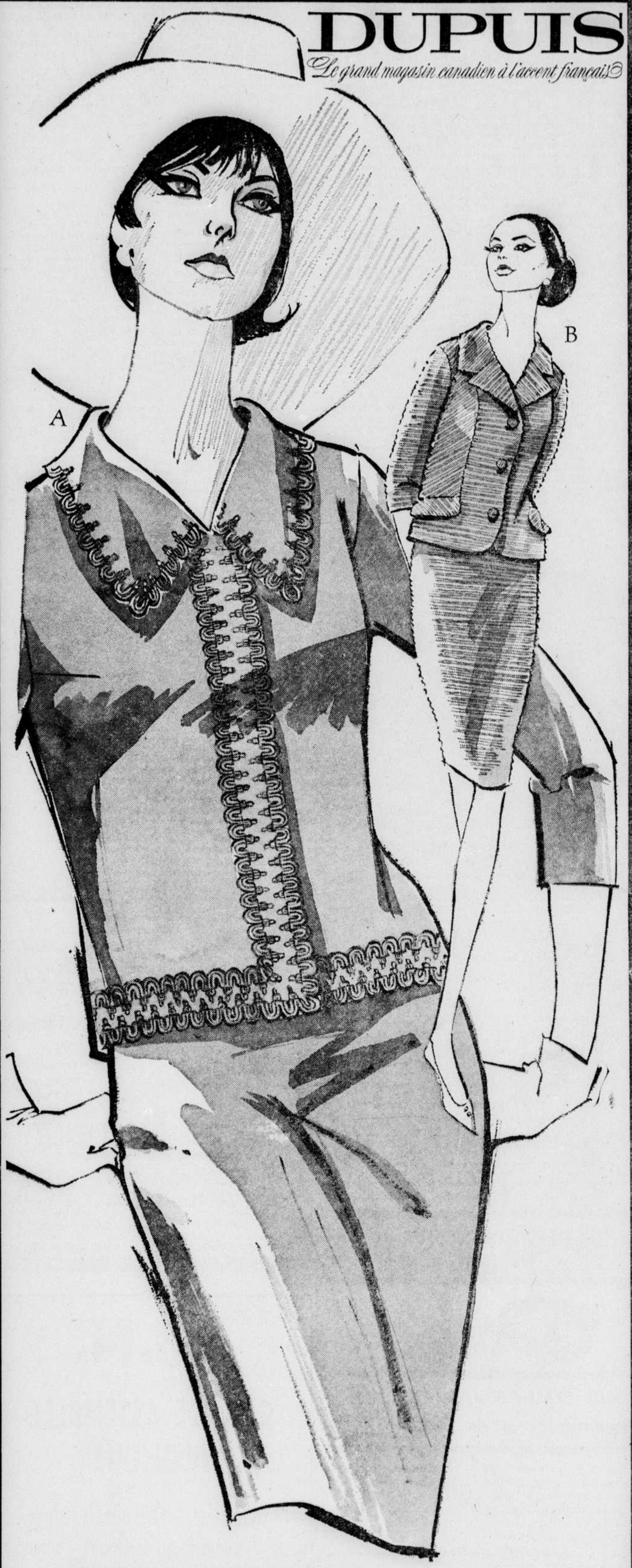

MODES DEMI-TAILLES EN EVIDENCE

Au Petit Salon Dupuis celles qui habillent "demi-tailles" on encore tailles dites "spécialisées" et qui ont toujours, plus que les autres femmes, une certaine difficulté à choisir leurs robes, ensembles ou tailleurs, seront tout simplement ravies de pouvoir y trouver ces charmants deux-pièces en tricot "CHAVACETE" signé Duet Dress. Modèle A) avec manches 3/4 et jupe droite, garniture de large soutache, 14½ à 24½. • Noir • bourgogne • bleu pétrole. **50.00**

B) L'intérêt est donné au gilet de coupe sortant de l'ordinaire, 14½ à 24½. • noir • vert jade • bleu pétrole. **50.00**

DUPUIS — DEUXIEME, PETIT SALON, RAYON 521

Dupuis vous invite à assister à la soirée canadienne et populaire organisée par la Récréation du Service des Parcs près de la Guinguette, au carré Dominion, ce soir, 10 août, 1965 de 8 h. 15 p.m. à 10 h. 30 p.m. pour personnes de 18 ans et plus.

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171